

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL

PROCES-VERBAL

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Lundi 11 mai 2026 à 18 h 30

Centre des Congrès d'Épinal - 7, avenue de Saint-Dié - 88000 ÉPINAL

L'an deux mil vingt-six le onze mai à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal, se sont réunis au Centre des Congrès d'Épinal, 7, avenue de Saint-Dié, sur convocation qui leur a été adressée par le Président en date cinq mai deux mil vingt-six, conformément à l'article L.5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de membres

Afférents à l'EPCI	En exercice	Quorum	Qui ont délibéré
121	121	61	117

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président, en présence des Conseillers Communautaires :

Présents : Mesdames et Messieurs C. Haxaire, Y. Villemain, R. Bégel, R P. Sperandio, F. Dulot, R. Michelet, JP. Valdenaire, F. Drevet, M. Thiébaud, A. Rafiki, S. Boeuf, S. Chrisment, P. Claudon, E. Crema, S. D'Alguerre, G. Dubois, C. Dufour, T. Gaillot, W. Grandmaire, D. Lagarde, D. Mathis, T. Soler, I. Toussaint, C. Zeghmouli, P. Admant, E. Aimé, F. Amiot, D. Amuines, C. Antoine, P. Babey-Foltzer, M. Bareth, L. Bedin, A. Bétis, E. Blaising, M. Boigey-Diemer, E. Canderan, P. Casadevall, S. Ceyhan, P. Champagne, A. Chaudy, B. Chevrier, E. Closson, E. Del Missier, JF. Demengeon, E. Duchêne, P. Dugravot, G. Emeraux, M. Emeraux, V. Fays, F. Ferry, A. Gambrelle, A. Gamet, F. Garcia, D. Gérard, B. Gille, V. Grewis, A. Guihard, P. Hauler, M. Hecht, P. Hett, A. Houillon, B. Huguenin, PY. Jacquot, G. Jeandel-Jeanpierre, P. Jollet, B. Jourdain, F. Kaps, C. Laforge, D. Lallemand, B. Laurent, C. Le Neurès, A. Louis, C. Maggi, P. Maire, D. Midon, AS. Monange, B. Morel, G. Müller, C. Munier, C. Nedelec, G. Nexon, C. Nicolas, Y. Payot, D. Perrin (Villoncourt), D. Perrin (Arches), AG. Philbert, F. Piaget, A. Pierrel, JP. Poirot, J. Pothier, JC. Prévot, N. Robert, T. Sannier, JP. Sarrazin, L. Schuffenecker, M. Siegler, E. Sivadon, J. Thomas, M. Tibéri, P. Toussaint, Y. Traiteur, G. Vaccani, C. Vautrin, F. Virtel, F. Voirin

Excusés : Mesdames et Messieurs Alémani (pouvoir à Monsieur F. Virtel), L. Rayeur-Klein (pouvoir à Monsieur C. Zeghmouli), C. Valois (suppléée par Madame C. Antoine), Y. Barbe (pouvoir à Monsieur C. Haxaire), K. Guellaff (pouvoir à Madame G. Jeandel-Jeanpierre), T. Bajolet (suppléé par Monsieur D. Lallemand), C. Bertrand (pouvoir à Monsieur T. Gaillot), Y. Bombarde (pouvoir à Monsieur Y. Villemain), A. Boumaza (pouvoir à Monsieur C. Nedelec), O. Demange (pouvoir à Madame I. Toussaint), G. François (pouvoir à Monsieur D. Perrin), P. François (pouvoir à Monsieur Y. Traiteur), E. Gaboraud (suppléé par Madame M. Siegler), T. Griffet (pouvoir à Monsieur B. Jourdain), C. Lacombe (pouvoir à Monsieur R. Michelet), G. Peduzzi, JL Thomas (suppléé par Madame E. Aimé)

Absents : Messieurs F. Daval, M. Fournier, B. Ledrapier

SECRETAIRE DE SÉANCE : Madame Régine BÉGEL

1 - Communication de décisions

1/1 - Décisions du Président

En vertu des délibérations prises par les Conseils Communautaires des 16 juillet 2020 et 13 avril 2026, autorisant Monsieur le Président à traiter les affaires prises conformément aux dispositions de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à :

⇒ A l'établissement ou renouvellement de ligne de trésorerie :

- Auprès de la Banque Postale pour le renouvellement d'une ligne de trésorerie d'un montant de 2.000.000 € avec un taux ESTER de 0,840 %.

- Auprès de ARKEA Banque Entreprises et Institutionnels pour le renouvellement d'une ligne de trésorerie d'un montant de 1.000.000 € avec un taux ESTER flooré de 0,88 %.

⇒ A l'établissement de marchés :

- Avec la Société VEOLIA EAU pour l'assistance à l'exploitation des installations de collecte et de traitement des eaux usées du secteur Sud pour un montant semestriel de 19.940 € HT à compter du 1^{er} janvier 2026 pour une durée de 1 an.

- Avec les entreprises AFONSO, ETS JEAN GERARD et ETANDEX pour des avenants dans le cadre des travaux de réhabilitation du complexe sportif Sayer à Thaon les Vosges pour un montant total en moins-value de - 67.585,26 € HT.

- Avec l'entreprise PEDUZZI TP pour le renouvellement des réseaux d'eau potable - secteur Bazimpré à Poux pour un montant de 152.315 € HT.

- Avec la Société KALYSSE pour la pose de casiers dans les vestiaires de la piscine Germain Creuse à Golbey pour un montant de 23.571,87 € HT.

- Avec le groupement d'entreprises HARLAY AVOCATS et CABINET AEC pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour un marché de fourniture d'électricité et la détermination de la boucle d'autoconsommation collective pour un montant de 33.075 € HT.

- Avec l'entreprise STEPHANE POIROT pour des travaux de réhabilitation et de mise en accessibilité de la Piscine Germain Creuse à Golbey pour un montant de 115.500,30 € HT.

- Avec la Société HABITAT ET TERRITOIRES CONSEIL pour une mission d'étude et d'animation en vue de l'élaboration du Programme Local de l'Habitat 2028-2033 pour un montant de 88.450 € HT.

- Avec la Société AB SECURITE pour le remplacement de l'alarme intrusion dans les ateliers Reffye à Epinal pour un montant de 22.986,06 € HT.

- Avec la Société TRB pour la mise à niveau d'ouvrages rue de la Croix Blanche à Archettes d'un montant de 6.625 € HT.

- Avec l'entreprise ID VERDE pour un avenant n°1 au marché subséquent n°1 de l'accord-cadre relatif à la plantation patrimoniale et résiliente le long de la Véloroute Voie Bleue pour un montant total en plus-value de + 12.574 € HT.

- Avec le CABINET D'ARCHITECTURE MIRE pour la mission complémentaire pour la rédaction des Mémoires Techniques auprès de CLIMAXION pour la rénovation énergétique des vestiaires du stade Prétot à Uxegney et du stade du Trusey à Chaumousey pour un montant de 6.000 € HT.

- Avec la Société EPURE INGENIERIE pour la réalisation d'un audit des installations thermiques du patrimoine communautaire dans le cadre du renouvellement du contrat d'exploitation des installations thermiques pour un montant de 16.948 € HT.

- Avec la Société EUROP REVETEMENTS pour les travaux de remplacement du revêtement existant du gymnase Fernand David à Golbey pour un montant de 80.000 € HT.

- Avec les Sociétés S. POIROT, ICS Bois et FREYSSINET pour la réalisation d'un diagnostic et des travaux d'étalement et de renforcement de la charpente du théâtre d'Epinal pour un montant total de 33.267 € HT.
- Avec la Société CITEOS-BOIRON pour un avenant n°1 au lot n°3 « Eclairage extérieur » de l'opération « création d'une ombrière photovoltaïque sur le parking du Port d'Epinal » pour un montant total en plus-value de + 7.298 € HT.
- Avec la Société COSOLUCE pour un contrat d'abonnement au logiciel de facturation Eau et Assainissement pour une durée de 3 ans, à compter du 1^{er} janvier 2026 jusqu'au 31 décembre 2028, pour un montant annuel de 12.662,16 € HT.
- Avec la Société STPI pour le renouvellement de l'antenne de distribution d'eau potable rue des Ecoles à La Verrerie de Portieux d'un montant de 4.840 € HT.
- Avec la Société EST MULTICOPIE - GROUPE KONICA MINOLTA pour la location et la maintenance de 5 appareils de reprographie dont 3 équipés de logiciels Cartadis pour le réseau de lecture publique pour un montant mensuel de 423,95 € HT avec engagement de 60 mois.
- Avec l'entreprise PEDUZZI VRD pour le renouvellement du réseau d'eau potable sur la Commune de Le Clerjus pour un montant de 145.573 € HT.
- Avec la Société ARCHIMED pour le renouvellement du contrat de maintenance annuelle et d'hébergement du logiciel de gestion du réseau des bibliothèques et médiathèques communautaires pour un montant annuel de 28.596,79 € HT.
- Avec la Société ER3I pour les travaux de maintenance préventive du stade d'Eaux Vives à Epinal pour un montant de 12.859,02 € HT.
- Avec la Société ACOSOL pour l'étude de compatibilité des terres pour la création de l'aire de camping-car à Girancourt pour un montant de 4.395 € HT.
- Avec les entreprises POIROT ET FILS, VUILLEMIN BATIMENT, STEPHANE POIROT, DB SERVICES, MAURICE PIERRE, MANGEOLLE ET FILS, GONSOLIN PATRICE, P.E.S.M.B. 88, LENOIR, THOCKLER, METALLERIE GERARD et EUROP REVETEMENTS pour les travaux de construction de la nouvelle maison du football à Epinal (terrassement, charpente bois, couverture, façades, menuiseries extérieures et extérieures, plâtrerie, peintures, électricité et revêtements de sols) pour un montant total de 681.618,37 € HT.
- Avec l'entreprise COLAS FRANCE pour des travaux de réhabilitation des voies ferrées vers Charmes suite au déraillement d'un train pour un montant de 80.000,50 € HT.
- Avec la Société INTERSTIS pour le renouvellement du contrat d'abonnement d'une durée d'un an pour un montant annuel de 6.204 € HT.
- Avec la Société ADRIEN MICHEL PAYSAGISTE pour l'aménagement d'une clôture grillage souple pour le forage d'Hardemont à La Chapelle aux Bois pour un montant de 16.182,62 € HT.
- Avec l'entreprise EPF PROPRETE pour le nettoyage des bâtiments intercommunaux de la Pépinière et de l'Hôtel d'Entreprises - Zone de Reffye à Epinal pour un montant annuel de 31.329,96 € HT.
- Avec la Société FMT DIVOUX pour les travaux de câblage courants forts et courants faibles pour l'aire de camping-car de Girancourt pour un montant de 7.000 € HT.
- Avec la Société FREYSSINET pour les travaux de mise en œuvre de la structure de soutènement temporaire du théâtre d'Epinal pour un montant de 16.950 € HT.
- Avec la Société BOUGEL TRAVAUX PUBLICS pour la reprise de tronçon de branchement AEP, route des Forges à Uxegney pour un montant de 5.600 € HT.

- Avec le groupement GEIM (HOURCABIE AVOCATS / AMPLITUDE TC / ECOSI pour un marché subséquent de prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage juridique, technique et financière en matière de transports public urbain de voyageurs afin d'obtenir dans un premier temps un audit avec analyse sur les différents modes de gestion possibles quant à l'exploitation du réseau de transport intercommunautaire, accompagnement dans la procédure de passation d'une délégation de service public et création administrative d'un opérateur interne puis dans un second temps, le cas échéant, l'accompagnement pour la gestion de fin de contrat avec les titulaires actuels pour un montant total de 129.262,50 € HT.
- Avec les entreprises VUILLEMIN BATIMENT, JOLY FILS, ACCORSI JONATHAN, P.E.S.M.B. 88, JEAN BERNARD REVETEMENTS, CHROMATIC 88, ETS JEAN GERARD-PATRICK ROUSSEL et GILLES THOCKLER pour des avenants aux marchés de travaux de réhabilitation et de mise en accessibilité de la piscine Germain Creuse à Golbey (démolition, purge, menuiseries intérieures et extérieures, plâtrerie, revêtements de sols, peintures, chauffage-ventilation-plomberie et électricité) pour un montant en plus-value de + 42.253,16 € HT.
- Avec l'entreprise Lorraine Services Propreté pour des prestations de nettoyages de vitres des bâtiments et infrastructures passées par la centrale d'achats de la CAE pour un montant maximum annuel de 35.000 € HT.
- Avec la Société AB SECURITE pour la fourniture et la pose d'un système de vidéosurveillance à la Médiathèque de Thaon-les-Vosges pour un montant de 5.141,85 € HT.
- Avec l'entreprise TRB TRAPDID-BIGONI pour des travaux de réseaux divers dans le cadre de la requalification de la Corderie Bihr à Uriménil pour un montant de 81.901 € HT.
- Avec l'entreprise REVAL PREST pour des prestations de nettoyage du mobilier urbain du réseau de transport public pour une durée d'un an pour un montant maximum annuel de 5.000 € HT.
- Avec l'entreprise ACCORSI JONATHAN pour l'avenant n°1 au lot n°5 (plâtrerie) au marché de travaux de réhabilitation et de mise en accessibilité de la piscine Germain Creuse à Golbey pour un montant total en plus-value de + 3.982,77 € HT.
- Avec la Société AQUAFLEXEO pour la campagne 2026 de nettoyage et de désinfection des réservoirs d'eau potable de la Communauté d'Agglomération d'Epinal - Secteur SUD pour un montant de 17.865 € HT.
- Avec la Société RAY pour l'avenant n°1 au marché de travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement de la rue Christophe Denis à Epinal pour un montant total en moins-value de - 148,75 € HT.
- Avec le groupement SARL HYDREOLE / GESTION HYDRO pour l'avenant n°1 au marché relatif à la réalisation d'une étude de faisabilité pour le rétablissement de la continuité écologique sur les centrales hydroélectriques « Hartmann » à Epinal et « Saut du Broc » à Jarménil pour un montant total en moins-value de - 17.327 € HT.
- Avec le prestataire NEDAP FRANCE pour le renouvellement du contrat de maintenance pour l'entretien des stations et détecteurs RFID, dômes de comptage, lecteur d'inventaire, platines, douchettes et box du réseau de lecture publique pour une durée d'un an pour un montant annuel de 4.757,29 € HT.

⇒ A la conclusion et à la révision du louage de choses :

- Pour un bail de courte durée pour un local situé 6, rue d'Epinal à Chavelot au profit de la Société FIBEX SERVICES pour une durée d'un an pour un loyer mensuel de 980 € HT.
- Pour un bail de courte durée pour un local situé 7, rue du Colonel Demange à Golbey au profit de l'Association District Vosges Football pour une durée d'un an pour un loyer mensuel de 1.600 € HT.
- Pour une convention d'occupation précaire pour un local situé à l'Hôtel d'Entreprises - Parc de Reffye à Epinal au profit de la Société J.B.M. CONNECT pour une durée de 24 mois pour un loyer mensuel de 731,83 € HT.
- Pour un prêt, à titre gratuit, d'un outil d'animation appelé « espace sensoriel » appartenant au Conseil Départemental des Vosges à destination du Relais Petite Enfance de Golbey de la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

- Pour la mise à disposition, à titre gratuit, du minibus électrique de la Communauté d'Agglomération d'Epinal au profit de l'association « La Grande Fa'Brique ».
- Pour une convention d'occupation précaire et révocable d'un logement situé 2 bis, Faubourg de Poissompré à Epinal au profit de Madame Brigitte CAPPI pour un montant mensuel de 373,88 € (redevance d'occupation et charges).
- Pour une convention d'occupation précaire pour un local situé à l'Hôtel d'Entreprises - Parc de Reffye à Epinal au profit de la Société Euro Information Services pour une durée de 24 mois pour un loyer annuel de 8.512,68 € HT.
- Pour un bail de courte durée pour le bâtiment 3 situé lieudit Canton de la Pachey à Uriménil au profit de l'Université de Lorraine pour une durée de 2 ans pour un loyer mensuel de 750 €.
- Pour une convention d'occupation précaire pour un atelier situé à la Pépinière d'Entreprises - Parc de Reffye à Epinal au profit de la Société CEVOFIL pour une durée de 24 mois pour un loyer annuel de 20.844,12 € HT.
- Pour une convention d'occupation précaire pour un local situé à la Pépinière d'Entreprises - Parc de Reffye à Epinal au profit de la Société Atelier du Prototypage pour une durée de 12 mois pour un loyer annuel de 4.859,64 € HT.
- Pour le prêt, à titre gratuit, de draisennes acquises par la Communauté d'Agglomération d'Epinal dans le cadre du contrat local de santé au profit de l'école primaire Gohypré de Thaon-les-Vosges.
- Pour une convention d'occupation précaire pour un local situé à l'Hôtel d'Entreprises - Parc de Reffye à Epinal au profit de la Société MC AMENAGEMENT pour une durée de 23 mois pour un loyer annuel de 18.783 € HT.
- Pour une convention de mise à disposition, à titre gratuit, du mini bus thermique de la Communauté d'Agglomération d'Epinal au multi accueil Boutchou.
- Pour le prêt, à titre gratuit, de matériel appartenant au Conseil Départemental des Vosges à destination de la Crèche les Doudous de Thaon les Vosges pour de l'éveil sensoriel auprès des enfants de moins de 3 ans.
- Pour une convention particulière d'accueil entre l'ODCVL et le service Petite Enfance (RPE) de la Communauté d'Agglomération d'Epinal.
- Pour deux conventions d'occupation précaire pour un local situé à la Pépinière d'Entreprises - Parc de Reffye à Epinal au profit de la Société MEDI DESTOCK pour une durée de 9 mois pour un loyer mensuel total de 376,74 € HT.
- Pour deux avenants à des baux mobilités pour un studio situé à la couveuse « La Boîte » à Les Voivres au profit de Monsieur Cédric DIETEMANN et Monsieur Raphaël QUINIO pour une prorogation des baux d'une durée de 3 mois.
- Pour une convention d'occupation précaire pour un local situé à la Pépinière d'Entreprises - Parc de Reffye à Epinal au profit de la Société R2E pour une durée de 24 mois pour un loyer annuel de 19.826,50 € HT.

⇒ A la création et modification de régies :

- Pour la création de la régie de recettes de la Médiathèque de Vincey et Salles Culturelles de la Communauté d'Agglomération d'Epinal.
- Pour la modification de la régie de recettes de la Piscine Léderlin à Thaon les Vosges visant à mettre un fonds de caisse à disposition du régisseur.
- Pour la création de régies d'avance et de recettes de la Direction du Développement Culturel et du service Cinéma de la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

⇒ A la sollicitation de subventions :

- Auprès du Conseil Départemental des Vosges pour l'avenant n°1 de l'appel à projet « accompagnement social et socioprofessionnel des bénéficiaires du RSA » et l'appel à projet « initier un parcours d'insertion pour tous les bénéficiaires du RSA ».
- Auprès du Conseil Départemental des Vosges et de l'Agence Nationale du Sport pour les travaux de rénovation énergétique des vestiaires des stades d'Uxegney et de Chaumousey.
- Auprès du Conseil Départemental des Vosges et de l'Agence Nationale du Sport pour les travaux de réhabilitation des vestiaires et de mise aux normes du gymnase Maurice Barrès de Charmes.
- Auprès du Département des Vosges, de la Région Grand Est, de l'Etat, de l'Agences de l'Eau pour les travaux de réhabilitation de la rue Haxo à Épinal.

⇒ A l'adhésion et renouvellement d'adhésion à des associations :

- Auprès de l'Association des Bibliothécaires de France (ABF), Association des utilisateurs des logiciels Archimed (ADULOA), Association des ludothèques françaises (ALF), Association des directrices et directeurs des bibliothèques municipales et groupements intercommunaux des villes de France (ADBGV), Comité Français du Bouclier Bleu (CFBB), Images en bibliothèques et Interbibly pour un montant total de 1.125 € pour l'année 2026.
- Auprès de l'AFIGESE pour un montant de 374 € pour l'année 2026.
- Auprès de l'Association Convention des Entreprises pour le Climat pour un montant de 5.000 € pour l'année 2026.

⇒ Protocole transactionnel :

- Avec des usagers pour des protocoles transactionnels afin de les indemniser pour des dommages causés sur leur véhicules dû à un dysfonctionnement de voirie communautaire pour un montant cumulé de 1.008,58 €.

⇒ Décision budgétaire modificative :

- A été procédé sur l'exercice 2026, sur le budget général et le budget annexe Scènes Vosges, à des virements de crédits entre chapitres budgétaires, dont les dépenses et les recettes s'auto-équilibrent, comme le permet l'instruction budgétaire M57.

1/2 - Décisions du Bureau

En vertu de la délibération prise par le Conseil Communautaire des 16 juillet 2020 et 27 avril 2026, autorisant le Bureau à traiter les affaires prises conformément aux dispositions de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à :

⇒ En matière d'affaires générales, le Bureau Communautaire a approuvé :

- Le procès-verbal de restitution du centre d'hébergement d'urgence par la Communauté d'Agglomération d'Épinal au profit de la Ville d'Épinal au 1^{er} juillet 2026.
- La convention entre la Communauté d'Agglomération d'Épinal et la Commune de Socourt concernant le complexe de pêche, qui a pour objet de définir les conditions administratives, techniques et financières dans lesquelles la Commune assurera, pour le compte de la Communauté d'Agglomération d'Épinal, la mise à disposition de services liés au fonctionnement du site.
- La convention de partenariat entre la Communauté d'Agglomération d'Épinal et l'Association L'Arc-en-Ciel de Socourt relative à l'animation et l'organisation de manifestations aux étangs de Socourt.
- La convention par laquelle la Commune de Vincey met ses services techniques à disposition de la Communauté d'Agglomération d'Épinal pour la Médiathèque de Vincey, dans le but d'exécuter les petits entretiens techniques courants du bâtiment, ainsi que l'entretien régulier des abords et espaces extérieurs.

- Le retrait de la Commune nouvelle de Neufchâteau au sein du Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale des Vosges.

⇒ En matière d'affaires financières, le Bureau Communautaire a approuvé :

- Le versement de la participation pour l'exercice 2026 de la Communauté d'Agglomération d'Epinal au Syndicat mixte du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Epinal Coeur des Vosges pour un montant total de 801.052,44 €.

- Le versement de la participation pour l'exercice 2026 de la Communauté d'Agglomération d'Epinal au Syndicat mixte du SCoT des Vosges Centrales pour un montant total de 459.360,58 €.

- Le versement de la participation pour l'exercice 2026 de la Communauté d'Agglomération d'Epinal au Syndicat mixte d'Informatisation Communale dans le département des Vosges pour un montant total de 4.634,98 €.

- Le versement de la participation 2026 de la Communauté d'Agglomération d'Epinal au Service Départemental d'Incendie et de Secours pour un montant total de 4.012.758,76 €.

⇒ En matière d'acquisitions et cessions de terrains et bâtiments, le Bureau Communautaire a approuvé :

- La désaffectation de fait de la parcelle cadastrée section BS numéro 249 et partielle pour l'emprise non cadastrée, le déclassement de la parcelle cadastrée section BS numéro 249, partielle pour l'emprise non cadastrée et la cession des parcelles cadastrées Commune d'Epinal, section numéros 231, 232, 233, 234, 235, 236, 248p, 249, section BW numéros 260, 261, et l'emprise déclassée non cadastrée de 1.900 m² pour une contenance totale d'environ 37.282 m² à la Société S.I.S., à l'effet d'y édifier un bâtiment industriel, pour un montant de 638.000 € HT.

- La cession du bâtiment dit « tertiaire » cadastré Commune d'Epinal, section AH numéro 592p, d'une contenance d'environ 850 m² après division, sis Parc d'activité de Reffye, 28 rue Général de Reffye, à Epinal à l'Association Ligue de l'Enseignement Vosges - Fédération des Œuvres Laïques de Vosges (FOL), au prix de 270.000 €.

- La cession d'un ensemble immobilier sis à Epinal, Zone de la Voivre, 11 allée des Chênes, cadastrée section BS numéros 273 et 274, pour une contenance d'environ 1.654 m², au profit de la Société CHEZ MÔÔÛNN au prix de 180.000 €.

- La cession des parcelles de terrain cadastrées AA numéros 172 et 228, sises à Les Forges, au profit de la Société IMMOBILIERE SLED au prix de 3.000 € HT.

⇒ En matière de tourisme, le Bureau Communautaire a approuvé :

- La convention d'occupation temporaire du domaine public pour l'exploitation de l'aire pour véhicules de loisirs et pour bateaux de plaisance de Girancourt avec la Société camping-car Park pour une durée de huit ans. La redevance de Camping-car Park SAS à la Communauté d'Agglomération d'Epinal s'établit comme suit :

- Une part fixe de 4.000 € TTC/an ;
- Une part variable correspondant au chiffre d'affaires, diminuée de la commission de gestion commerciale (soit diminuée d'1/3 du CA) et déduction faite de la part fixe forfaitaire.

- Un avenant au bail avec la Société Wam Park visant à étendre le périmètre du bail au parking jouxtant le Domaine des lacs au 1^{er} juin 2026.

⇒ En matière d'eau et d'assainissement, le Bureau Communautaire a approuvé :

- La convention de recouvrement des redevances assainissement pour les Communes de Hadigny-les-Verrières, Morville et Socourt pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2028 avec le délégataire SAUR pour un montant de 2,50 € HT par facture éditée à la charge de la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

- La convention de recouvrement des redevances assainissement pour la Commune de Longchamp pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2034 avec le délégataire SUEZ pour un montant de 2,50 € HT par facture éditée à la charge de la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

- Le retrait de la Commune nouvelle de Neufchâteau et l'adhésion à la compétence à la carte « Entretien » de la Communauté de Communes de Bruyères Vallons des Vosges et de la Commune de Circourt-sur-Mouzon au sein du Syndicat mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif des Vosges.

- Une convention tripartite entre la Communauté d'Agglomération d'Epinal, la Commune de Les Voivres et la Société INFRACOS, relative à l'occupation du domaine public sur le réservoir d'eau potable de la Commune de Les Voivres par la Société INFRACOS visant à régulariser la situation contractuelle de l'opérateur et garantir que les loyers dus par INFRACOS soient bien versés directement au profit de la Commune de Les Voivres.

- La modification des statuts du Syndicat Intercommunal des Eaux du Haut du Mont.

⇒ **En matière d'affaires culturelles, le Bureau Communautaire a approuvé :**

- Le Bureau Communautaire a approuvé le renouvellement de la convention de partenariat avec l'IME-EEAP Francis GROSJEAN pour la mise en place d'ateliers d'éveil musical au sein du Conservatoire Gautier-d'Epinal à destination d'enfants handicapés.

* * * * *

AFFAIRES GÉNÉRALES

2 - Création et formation des Commissions intercommunales spécialisées

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver la création des commissions intercommunales spécialisées et à désigner les membres appelés à y siéger.

Rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président : « Afin de permettre aux élus de travailler de façon thématique sur les dossiers et projets de la Communauté d'Agglomération d'Epinal, il est proposé de créer 12 commissions intercommunales spécialisées :

- Commission Finances et Ressources Humaines
- Commission Cohésion Territoriale
- Commission Transition Ecologique et Développement Durable
- Commission Travaux et Urbanisme
- Commission Economie et Enseignement Supérieur
- Commission Eau, Assainissement et GEMAPI
- Commission Cohésion Sociale et Petite Enfance
- Commission Habitat
- Commission Equipements Sportifs
- Commission Culture
- Commission Tourisme
- Commission Mobilités

Dans un second temps, il sera nécessaire également d'approuver la création de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité (désignation des membres par arrêté du Président).

Concernant la composition des commissions intercommunales spécialisées, outre le Président, membre de droit, il est proposé de fixer le nombre de Conseillers Communautaires entre 12 et 29 membres, sachant que chaque commission sera également ouverte à des conseillers municipaux complémentaires (sans voix délibérative).

Sachant qu'il est essentiel que ces commissions soient de véritables instances de concertation et de « fabrique » du projet intercommunal et qu'elles aient également, à ce titre, un rôle d'évaluation des politiques actuelles et à venir.

Il vous est donc proposé dans un premier temps :

DE CONSTITUER ces 12 Commissions spécialisées.

DE PRÉCISER que chaque Commission spécialisée pourra faire appel à des Conseillers Municipaux des Communes Membres de la Communauté d'Agglomération. Les Conseillers Municipaux n'auront pas voix délibérative. »

Délibération n° 2026.68

Objet : Commission intercommunales
Adopté à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE CRÉER les Commissions intercommunales spécialisées permanentes suivantes :

- Commission Finances et Ressources Humaines
- Commission Cohésion Territoriale
- Commission Transition Ecologique et Développement Durable
- Commission Travaux et Urbanisme
- Commission Economie et Enseignement Supérieur
- Commission Eau, Assainissement et GEMAPI
- Commission Cohésion Sociale et Petite Enfance
- Commission Habitat
- Commission Equipements Sportifs
- Commission Culture
- Commission Tourisme
- Commission Mobilités

DE CONSTITUER chacune de ses Commissions, outre le Président de la Communauté d'Agglomération, membre de droit, entre 16 et 29 membres, ainsi que des Vice-Présidents et Conseillers Communautaires délégués concernés.

DE PRÉCISER que chaque Commission spécialisée pourra faire appel à des Conseillers Municipaux des Communes membres de la Communauté d'Agglomération. Les Conseillers Municipaux n'auront pas voix délibérative.

* * * * *

Rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président : « Nous allons maintenant passer à la désignation de plus de 1400 représentants. Selon le Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de procéder, pour certaines désignations, à une élection à bulletin secret (Syndicats, Commissions...), sauf décision contraire de notre assemblée.

Afin d'alléger notre séance de ce soir, je vous propose de procéder à l'ensemble de ces élections par des votes à main levée.

Est-ce que vous êtes d'accord ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? »

Délibération n° 2026.69

Objet : Désignation des représentants - Vote à main levée
Adopté à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

D'APPROUVER la désignation, à main levée, des représentants de la Communauté d'Agglomération d'Epinal appelé à siéger auprès des différentes commissions et différents organismes publics et privés.

Rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président : « S'agissant de ces désignations, j'ai souhaité lors de notre précédent Conseil vous présenter le rôle et le fonctionnement de la Communauté d'Agglomération d'Epinal, mais également de différentes structures dans lesquelles nous allons procéder à des désignations.

Depuis lors, nous avons enregistré toutes les candidatures, les avons centralisées puis, lorsque c'était nécessaire, avons pu échanger avec un grand nombre de Maires pour aboutir aux propositions qui vont vous être faite ce soir.

Rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président : « S'agissant de ces désignations, j'ai souhaité lors de notre précédent Conseil vous présenter le rôle et le fonctionnement de la Communauté d'Agglomération d'Epinal, mais également de différentes structures dans lesquelles nous allons procéder à des désignations.

Depuis lors, nous avons enregistré toutes les candidatures, les avons centralisées puis, lorsque c'était nécessaire, avons pu échanger avec un grand nombre de Maires pour aboutir aux propositions qui vont vous être faite ce soir.

Concernant la composition de ces commissions, il a été privilégié les compétences et appétences de chacun.

Je vous propose désormais de passer à l'élection de ces membres, de façon uninominale et à main levée, pour ces 12 commissions.

Vous disposez d'un document annexe précisant, pour chacune de ces commissions, la liste des membres proposés, ainsi que les Conseillers municipaux complémentaires recensés.

Je vous propose donc désormais de délibérer pour chacune de ces commissions pour lesquelles je vais vous donner lecture des membres proposés.

➤ *Toutes les délibérations se trouvent à la suite du rapport*

COMMISSION FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

Il s'agit de désigner 24 membres titulaire et 16 membres complémentaires au sein de la Commission Finances et Ressources Humaines.

Il vous est proposé les candidatures de :

Titulaires

1	Christelle VALOIS	DIGNONVILLE
2	Laurence RAYEUR-KLEIN	GOLBEY

3	Perrine SPERANDIO	ZINCOURT
4	Michaël THIEBAUT	XERTIGNY
5	Frédéric DREVET	LA VOGUE LES BAINS
6	Wilfrid GRANDMAIRE	DINOZE
7	Michel FOURNIER	LES VOIVRES
8	Didier MATHIS	UXEGNEY
9	Sylvie D'ALGUERRE	CHAUMOUSEY
10	Elisa CREMA	EPINAL
11	Kevin GUELLAFF	EPINAL
12	Camille ZEGHMOULI	GOLBEY
13	Benoît JOURDAIN	EPINAL
14	Anne-Gaëlle PHILBERT	EPINAL
15	Gypsie VACCANI	EPINAL
16	Daniela AMIUNES	EPINAL
17	Pierre FRANCOIS	EPINAL
18	Frédéric VOIRIN	EPINAL
19	Jean-Claude PREVOT	JEUXEY
20	Pauline BABEY-FOLTZER	UZEMAIN
21	Yann TRAITEUR	NOMEXY
22	Nadine ROBERT	TREMONZEY
23	Claudine MUNIER	XERTIGNY
24	Gérôme MÜLLER	FLOREMONT

Membres complémentaires

1	Francis ALLAIN	CHAVELOT
2	Julien CHARTON	JARMENIL
3	Frédéric MARTIN	JEUXEY
4	Fabien DUROC	ARCHETTES
5	Sylvie CHARTOIRE	RAON AUX BOIS
6	Jean-Claude THIRIAT	ARCHES
7	Audrey HUSSON	CHANTRAINE
8	Gaël LE MEHAUTÉ	DEYVILLERS
9	Jean-Pierre BEGEL	LES FORGES
10	Fabienne DUCOURNEAU	VINCEY
11	Sophie CONRAUD	DOGNEVILLE
12	Patricia GEHIN	XERTIGNY
13	Slim HARDIAL	EPINAL
14	Florence CHAUFER	FLOREMONT
15	Géraldine HENRY	UBEXY
16	Stéphanie MASSÉ	LA CHAPELLE AUX BOIS

☞ *Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?*

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

COMMISSION COHESION TERRITORIALE

Il s'agit de désigner 22 membres titulaire et 15 membres complémentaires au sein de la Commission Cohésion Territoriale.

Il vous est proposé les candidatures de :

Titulaires

1	Yannick VILLEMIN	GIRANCOURT
2	Roger ALEMANI	GOLBEY
3	Carole DUFOUR	THAON-LES-VOSGES
4	Michaël THIEBAUT	XERTIGNY
5	Thierry GAILLOT	VINCEY
6	Michel FOURNIER	LES VOIVRES
7	Elisa CREMA	EPINAL
8	Catherine MAGGI	EPINAL
9	Anne-Gaëlle PHILBERT	EPINAL
10	Patricia CHAMPAGNE	EPINAL
11	Camille LACOMBE	CHARMES
12	Anne-Sophie MONANGE	GOLBEY
13	Caroline NICOLAS	HERGUGNEY
14	Jean-François DEMENGEON	ARCHETTES
15	Jean-Louis THOMAS	POUXEUX
16	Pierre-Yves JACQUOT	RAON AUX BOIS
17	Pauline BABEY-FOLTZER	UZEMAIN
18	Anthony LOUIS	THAON-LES-VOSGES
19	Christophe LE NEURES	DOGNEVILLE
20	Gilles NEXON	DOUNOUX
21	Thibaut SANNIER	EPINAL
22	Kevin GUELLAFF	EPINAL

Membres complémentaires

1	Véronique BUSSY	CHAVELOT
2	Gilles VARIN	GOLBEY
3	Luc PERRIN	GIRANCOURT
4	Stéphane PERRY	THAON-LES-VOSGES
5	Hélène BREGIER-BROCHET	LA VOGUE LES BAINS
6	Frédéric CLAUDE	ARCHES
7	Eric GARION	URIMENIL
8	Sébastien BAUR	CHANTRAINE
9	Caroline BOURG	DEYVILLERS
10	Lydie DURAND	EPINAL
11	Anthony GUEDES	XERTIGNY
12	Emilie VAUTRIN	DOMEVRE SUR AVIERE
13	Aurélien COURTIN	FLOREMONT

14	Delphine DIOT	EPINAL
15	Etienne BLAISE	LA CHAPELLE AUX BOIS

☞ *Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?*

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

COMMISSION TRANSITION ECOLOGIQUE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Il s'agit de désigner 18 membres titulaire et 26 membres complémentaires au sein de la Commission Transition Ecologique et Développement Durable.

Il vous est proposé les candidatures de :

Titulaires

1	Régine BEGEL	EPINAL
2	Roger ALEMANI	GOLBEY
3	Perrine SPERANDIO	ZINCOURT
4	Thierry SOLER	HADIGNY LES VERRIERES
5	Yohan BARBE	UBEXY
6	Carole DUFOUR	THAON-LES-VOSGES
7	Michaël HECHT	EPINAL
8	Didier GERARD	EPINAL
9	Anne-Sophie MONANGE	GOLBEY
10	David PERRIN	ARCHES
11	Emmanuel GABORAUD	ESSEGNEY
12	Paul HETT	CHARMES
13	Pierre-Yves JACQUOT	RAON AUX BOIS
14	Jean-François DEMENGEON	ARCHETTES
15	Marie BOIGEY-DIEMER	HADOL
16	Vanessa GREWIS	EPINAL
17	Ghislaine JEANDEL-JEANPIERRE	EPINAL
18	Gérôme MÜLLER	FLOREMONT

Membres complémentaires

1	Elisabeth FORLER	CHAVELOT
2	Damien PETITDEMANGE	GOLBEY
3	Stéphanie MOREL	HADIGNY-LES-VERRIERES
4	Audrey SWARTENBROEKX	JEUXEY
5	Frédéric BOUVIER	LA VOGUE LES BAINS
6	Pierre COURTIER	RAON AUX BOIS
7	Benoît QUILLE	UZEMAIN
8	Céline POULAIN	ESSEGNEY
9	Sébastien MARION	AYDOILLES
10	Samuel BRACONNIER	ARCHES
11	Céline PIERRAT	DOUNOUX

12	Cédric ROMARY	URIMENIL
13	Pascal BLOSSE	DEYVILLERS
14	Jean-Noël MARQUAIRE	THAON-LES-VOSGES
15	Olivier DEBLOCK	DINOZE
16	Pierric TALLOTTE	VINCEY
17	Laurent VOIRY	DOMEVRE SUR AVIERE
18	Delphine MANGEAT	XERTIGNY
19	Bruno IDOUX	CHAUMOUSEY
20	Frédéric SCHAL	LA BAFTE
21	Thierry MANESSIER	CHARMES
22	Eric CHARDEL	FLOREMONT
23	Claude RAPENNE	UBEXY
24	Mélanie BOURGEOIS	EPINAL
25	Cyril REMY	SANCHEY
26	Patrick LAHACHE	ARCHETTES

☞ Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

COMMISSION TRAVAUX ET URBANISME

Il s'agit de désigner 25 membres titulaire et 22 membres complémentaires au sein de la Commission Travaux et Urbanisme.

Il vous est proposé les candidatures de :

Titulaires

1	Roger ALEMANI	GOLBEY
2	Raphaël MICHELET	CHARMES
3	Stéphane BOEUF	CHAMAGNE
4	Thierry SOLER	HADIGNY LES VERRIERES
5	Thierry GAILLOT	VINCEY
6	Sylvie D'ALGUERRE	CHAUMOUSEY
7	Patricia CHAMPAGNE	EPINAL
8	Oscar DEMANGE	EPINAL
9	Sengul CEYHAN	EPINAL
10	Thibaut SANNIER	EPINAL
11	Yannick PAYOT	THAON-LES-VOSGES
12	Claude BERTRAND	CHAVELOT
13	Marie BOIGEY-DIEMER	HADOL
14	Emile DUCHENE	LA CHAPELLE AUX BOIS
15	Pascal TOUSSAINT	JARMENIL
16	Philippe JOLLET	LE CLERJUS
17	Gérald PEDUZZI	URIMENIL
18	Gérôme MÜLLER	FLOREMONT
19	Daniel MIDON	LES FORGES

20	Claude NEDELEC	EPINAL
21	Claude LAFORGE	SAVIGNY
22	Christophe LE NEURES	DOGNEVILLE
23	Isabelle TOUSSAINT	EPINAL
24	Stéphane CHRISMENT	AYDOILLES
25	Aimé HOUILLON	SOCOURT

Membres complémentaires

1	Samuel PROTIN	CHAVELOT
2	Delphine PAINE	GOLBEY
3	Jean-Michel COMBEAU	NOMEXY
4	Aurélie GARRET	ARCHETTES
5	Régis QUARTIER DIT MAIRE	IGNEY
6	David GEROMEY	LA VOGUE LES BAINS
7	Pierre COURTIER	RAON AUX BOIS
8	Vincent HUMBERT	UZEMAIN
9	John THOMAS	VAUDEVILLE
10	Frédéric VIENNE	LES VOIVRES
11	Michel HUGUES	EPINAL
12	Sandrine HINGRAY	CHANTRAINE
13	Michel PIERRE	DEYVILLERS
14	Sébastien DESCHAMPT	DOMEVRE SUR AVIERE
15	Guy LAMBLLOT	CHARMES
16	Stéphane DURAND	XERTIGNY
17	Bruno IDOUX	CHAUMOUSEY
18	Frédéric MARTIN	JEUXEY
19	Loïc MASSON	BADMENIL AUX BOIS
20	Julien LABAT	UBEXY
21	Cyril REMY	SANCHEY
22	Eric CHARDEL	FLOREMONT

☞ *Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?*

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

COMMISSION ECONOMIE ET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Il s'agit de désigner 23 membres titulaire et 12 membres complémentaires au sein de la Commission Economie et Enseignement Supérieur.

Il vous est proposé les candidatures de :

Titulaires

1	Perrine SPERANDIO	ZINCOURT
2	Michaël THIEBAUT	XERTIGNY
3	Yohan BARBE	UBEXY

4	Gilles DUBOIS	SANCHEY
5	Daniel LAGARDE	LA BAFTE
6	Camille ZEGHMOULI	GOLBEY
7	Didier MATHIS	UXEGNEY
8	Thierry GAILLOT	VINCEY
9	Michel FOURNIER	LES VOIVRES
10	Kevin GUELLAFF	EPINAL
11	Didier GERARD	EPINAL
12	Anne-Gaëlle PHILBERT	EPINAL
13	Daniela AMIUNES	EPINAL
14	Emmanuel GABORAUD	ESSEGNEY
15	David PERRIN	ARCHES
16	Claude BERTRAND	CHAVELOT
17	Anthony LOUIS	THAON-LES-VOSGES
18	Chantal VAUTRIN	THAON-LES-VOSGES
19	Aurélien BETIS	THAON-LES-VOSGES
20	Yann TRAITEUR	NOMEXY
21	Pierre-Yves JACQUOT	RAON AUX BOIS
22	Gérald PEDUZZI	URIMENIL
23	Pierre FRANCOIS	EPINAL

Membres complémentaires

1	Rachel COUVAL	GOLBEY
2	Julie THIRIET	ARCHETTES
3	Floriane GRANDVALLET	EPINAL
4	Anne LEBRUN	UZEMAIN
5	Nicolas MARTY	CHATEL SUR MOSELLE
6	Jérôme MASSON	DEYVILLERS
7	Aurélien EFE	DINOZE
8	Mickael TISSERAND	THAON-LES-VOSGES
9	Lydie DURAND	EPINAL
10	Suzie FORT	CHARMES
11	Adeline LAFORGE	UBEXY
12	Jérémy SCASSO	XERTIGNY

☞ *Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?*

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

COMMISSION EAU, ASSAINISSEMENT ET GEMAPI

Il s'agit de désigner 29 membres titulaire et 27 membres complémentaires au sein de la Commission Eau, Assainissement et GEMAPI.

Il vous est proposé les candidatures de :

Titulaires

1	Frédéric DULOT	VAXONCOURT
2	Stéphane CHRISMENT	AYDOILLES
3	Didier MATHIS	UXEGNEY
4	Philippe CLAUDON	BELLEFONTAINE
5	Roger ALEMANI	GOLBEY
6	Yohan BARBE	UBEXY
7	Isabelle TOUSSAINT	EPINAL
8	Régine BEGEL	EPINAL
9	Didier GERARD	EPINAL
10	Daniela AMIUNES	EPINAL
11	Pierre FRANCOIS	EPINAL
12	André GAMBRELLE	REHAINCOURT
13	Bruno HUGUENIN	PADOUX
14	Guy EMERAUX	GOLBEY
15	Francis KAPS	LANGLEY
16	Jean-François DEMENGEON	ARCHETTES
17	Philippe JOLLET	LE CLERJUS
18	Jean-Pierre POIROT	MONTMOTIER
19	Pascal DUGRAVOT	MAZELEY
20	Frédéric FERRY	DOMPIERRE
21	Jean-Louis THOMAS	POUXEUX
22	Thierry BAJOLET	DAMAS AUX BOIS
23	Gilbert FRANCOIS	BAYECOURT
24	Claudine MUNIER	XERTIGNY
25	Philippe MAIRE	HADOL
26	Emilie SIVADON	LONGCHAMP
27	Gérôme MULLER	FLOREMONT
28	Emmanuelle CANDERAN	FONTENOY LE CHÂTEAU
29	Mathieu BARETH	SERCOEUR

Membres complémentaires

1	Dominique ANDRE	BELLEFONTAINE
2	Olivier PREVOT	CHAVELOT
3	Jean-Michel COMBEAU	NOMEXY
4	Patrice GENIN	LES FORGES
5	Jean-Louis SIGEL	HADIGNY-LES-VERRIERES
6	Michel HONORE	MAZELEY
7	Dominique PARIS	JEUXEY
8	Jean-Luc WEBER	DOMEVRE-SUR-DURBION
9	Hervé SPISSER	MORIVILLE
10	Jean-Pierre BERNIER	ARCHETTES
11	Steve ESCH	UZEMAIN
12	Nicolas PFEIFFER	ARCHES

13	Eric CHARDEL	FLOREMONT
14	Olivier JEANDIN	DOUNOUX
15	Jean-François THIEBAUT	URIMENIL
16	Michel AUBERT	CHANTRAINE
17	Michel PIERRE	DEYVILLERS
18	Jacques AIME	IGNEY
19	Denis LALLEMAND	DAMAS AUX BOIS
20	Eric GRANDCLAUDON	LA VOGUE LES BAINS
21	David BOURQUIN	LA CHAPELLE AUX BOIS
22	Régis LEROY	CHARMES
23	Ludivine TRITZ	SANCHEY
24	Stéphane DURAND	XERTIGNY
25	Claude LETANG	BAYECOURT
26	Delphine DIOT	EPINAL
27	Emilie MAUFFREY	RAON AUX BOIS

☞ *Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?*

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

COMMISSION COHESION SOCIALE ET PETITE ENFANCE

Il s'agit de désigner 18 membres titulaire et 27 membres complémentaires au sein de la Commission Cohésion Sociale et Petite Enfance.

Il vous est proposé les candidatures de :

Titulaires

1	Laurence RAYEUR-KLEIN	GOLBEY
2	Raphaël MICHELET	CHARMES
3	Sylvie D'ALGUERRE	CHAUMOUSEY
4	Isabelle TOUSSAINT	EPINAL
5	Claude NEDELEC	EPINAL
6	Philippe ADMANT	EPINAL
7	Ghislaine JEANDEL-JEANPIERRE	EPINAL
8	Brigitte GILLE	CHANTRAINE
9	Chantal VAUTRIN	THAON-LES-VOSGES
10	Aurélien BETIS	THAON-LES-VOSGES
11	Vanessa GREWIS	EPINAL
12	Virginie FAYS	THAON-LES-VOSGES
13	Audrey PIERREL	GOLBEY
14	Emilie SIVADON	LONGCHAMP
15	Nadine ROBERT	TREMONZEY
16	Pascal TOUSSAINT	JARMENIL
17	Alain GAMET	MORIVILLE
18	Gérôme MÜLLER	FLOREMONT

Membres complémentaires

1	Laura DUCHENE	BELLEFONTAINE
2	Cyrielle SAUNIER	CHAVELOT
3	Caroline LARRIERE	GOLBEY
4	Colette LARRIERE	JARMENIL
5	Magali PIERREL	ARCHETTES
6	Delphine GUESNEY	IGNEY
7	Denny HOHMANN	CHARMOIS L'ORGUEILLEUX
8	Carole HENNEQUIN	LA VOGUE LES BAINS
9	Irène LAPORTE	VAUDEVILLE
10	Chantal DAUBIE	UZEMAIN
11	Marie SIEGLER	ESSEGNEY
12	Christophe NONNENMACHER	CHATEL-SUR-MOSELLE
13	Audrey DELIOT	DEYVILLERS
14	Nathalie CHEVRIER	DINOZE
15	Frédérique THIRIAT	CHATEL-SUR-MOSELLE
16	Armelle FLOHR	ARCHES
17	Céline PIERRAT	DOUNOUX
18	Aline PIERRON	URIMENIL
19	Nathalie MARCHAL	VINCEY
20	Muriel CARNET	SANCHEY
21	Patricia GEHIN	XERTIGNY
22	Mireille CLAUDE PITET	DOGNEVILLE
23	Adeline LAFORGE	UBEXY
24	Yasar YILMAZ	EPINAL
25	Lysis BAUR	CHANTRAINE
26	Béatrice PIRODDI	CHAUMOUSEY
27	Aurélien COURTIN	FLOREMONT

☞ *Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?*

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

COMMISSION HABITAT

Il s'agit de désigner 19 membres titulaire et 15 membres complémentaires au sein de la Commission Habitat.

Il vous est proposé les candidatures de :

Titulaires

1	Raphaël MICHELET	CHARMES
2	Sylvie D'ALGUERRE	CHAUMOUSEY
3	Patricia CHAMPAGNE	EPINAL
4	Claude NEDELEC	EPINAL
5	Gypsie VACCANI	EPINAL
6	Isabelle TOUSSAINT	EPINAL

7	Camille LACOMBE	CHARMES
8	Caroline NICOLAS	HERGUGNEY
9	François VIRTEL	GOLBEY
10	Eric DEL MISSIER	CHARMOIS L'ORGUEILLEUX
11	Emilie SIVADON	LONGCHAMP
12	Anthony LOUIS	THAON-LES-VOSGES
13	Françoise PIAGET	CHATEL SUR MOSELLE
14	Philippe JOLLET	LE CLERJUS
15	Claude LAFORGE	SAVIGNY
16	Gérôme MÜLLER	FLOREMONT
17	Afafe RAFIKI	EPINAL
18	Sengul SEYHAN	EPINAL
19	Gilles DUBOIS	SANCHEY

Membres complémentaires

1	Joël ARNOULD	CHAVELOT
2	Damien PETITDEMANGE	GOLBEY
3	Nadège DENIS	THAON-LES-VOSGES
4	Aurélien GARRET	ARCHETTES
5	Fanny DUGRAVOT	UZEMAIN
6	Cédric BREDA	LES VOIVRES
7	Noémie BOUCHER	AYDOILLES
8	Hugo GEHIN	XERTIGNY
9	Céline PIERRAT	DOUNOUX
10	Eric RICHARD	URIMENIL
11	Géraldine HENRY	UBEXY
12	Luc SERRA	FONTENOY LE CHÂTEAU
13	Aurélien MUSSIER	CHARMES
14	Charles WEGNER	HERGUGNEY
15	Florence CHAUFER	FLOREMONT

☞ *Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?*

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

COMMISSION EQUIPEMENTS SPORTIFS

Il s'agit de désigner 17 membres titulaire et 20 membres complémentaires au sein de la Commission Equipements Sportifs.

Il vous est proposé les candidatures de :

Titulaires

1	Jean-Pascal VALDENAIRE	CHANTRAINE
2	Camille ZEGHMOULI	GOLBEY
3	Stéphane BOEUF	CHAMAGNE

4	Benoît JOURDAIN	EPINAL
5	Michel TIBERI	EPINAL
6	Abdelah BOUMAZA	EPINAL
7	Thibaut SANNIER	EPINAL
8	Frédéric VOIRIN	EPINAL
9	Laurent SCHUFFENECKER	IGNEY
10	Jean-Louis THOMAS	POUXEUX
11	Aurélien BETIS	THAON-LES-VOSGES
12	Daniel MIDON	LES FORGES
13	Anne-Sophie MONANGE	GOLBEY
14	Christophe LE NEURES	DOGNEVILLE
15	François VIRTEL	GOLBEY
16	Bertrand LEDRAPIER	FOMEREY
17	Isabelle TOUSSAINT	EPINAL

Membres complémentaires

1	Francis ALLAIN	CHAVELOT
2	Jérôme CHARTON	GOLBEY
3	Gilles FOUCHER	MORIVILLE
4	Nicolas PARISOT	CHARMOIS L'ORGUEILLEUX
5	Pascale THOMAS	LA VOGUE LES BAINS
6	Denis VAUTHIER	UZEMAIN
7	Julien LEDUC	ARCHES
8	Cédric VOGT	URIMENIL
9	Sylvie TAVERNE	CHANTRAINE
10	Cécile GERARD	CHATEL SUR MOSELLE
11	Stéphane GSCHWEND	EPINAL
12	Damien HUMBERT	DEYVILLERS
13	Aurélien EFE	DINOZE
14	Jean-Pierre BEGEL	LES FORGES
15	Patrick VINCENT	SANCHEY
16	Fanchon JANSSEN-FERRY	XERTIGNY
17	Hervé DONEL	CHARMES
18	David BOURQUIN	LA CHAPELLE AUX BOIS
19	Adeline LAFORGE	UBEXY
20	Patrick REMY	VINCEY

☞ *Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?*

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

COMMISSION CULTURE

Il s'agit de désigner 16 membres titulaire et 24 membres complémentaires au sein de la Commission Culture.

Il vous est proposé les candidatures de :

Titulaires

1	Frédéric DREVET	LA VOGUE LES BAINS
2	Carole DUFOUR	THAON-LES-VOSGES
3	Philippe CLAUDON	BELLEFONTAINE
4	Kevin GUELLAFF	EPINAL
5	Faustine AMIOT	EPINAL
6	Thomas GRIFFET	EPINAL
7	Eric CLOSSON	EPINAL
8	Ghislaine JEANDEL-JEANPIERRE	EPINAL
9	Pauline BABEY-FOLTZER	UZEMAIN
10	Pascal HAULLER	VAUDEVILLE
11	Camille LACOMBE	CHARMES
12	Audrey PIERREL	GOLBEY
13	Julien POTHIER	DOMEVRE SUR AVIERE
14	Christophe LE NEURES	DOGNEVILLE
15	Claude NEDELEC	EPINAL
16	Guy EMERAUX	GOLBEY

Membres complémentaires

1	Sandra THOMAS	BELLEFONTAINE
2	Cécile PELLETEY	CHAVELOT
3	Adeline MATHIEU	GOLBEY
4	Alain MOUGEL	HADIGNY-LES-VERRIERES
5	Nicolas THOMAS	ARCHETTES
6	Gisele BAPTISTE	CHARMOIS L'ORGUEILLEUX
7	Marie-Elodie LAMBERT SCHAL	ARCHES
8	Céline BIHR	URIMENIL
9	Anne-Sophie STROMMANN	CHANTRAINE
10	Frédérique THIRIAT	CHATEL SUR MOSELLE
11	Laurie PAGNOT	DEYVILLERS
12	Manuelle RODRIGUES	ZINCOURT
13	Patricia GORNET	DINOZE
14	Nathalie MARCHAL	VINCEY
15	Laurent NAVILIAT	RENAUVOID
16	Laure PLANCHON	XERTIGNY
17	Anna FALIGUERHO	DOGNEVILLE
18	Isabelle AUBERTIN	CHAUMOUSEY
19	Thierry MANESSIER	CHARMES
20	Stéphanie MASSE	LA CHAPELLE AUX BOIS

21	Nadine RAVELET	UBEXY
22	Delphine DIOT	EPINAL
23	Patrick VINCENT	SANCHEY
24	Charles WEGNER	HERGUGNEY

☞ *Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?*

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

COMMISSION TOURISME

Il s'agit de désigner 16 membres titulaire et 22 membres complémentaires au sein de la Commission Tourisme.

Il vous est proposé les candidatures de :

Titulaires

1	Michaël THIEBAUT	XERTIGNY
2	Wilfrid GRANDMAIRE	DINOZE
3	Frédéric DREVET	LA VOGUE LES BAINS
4	Carole DUFOUR	THAON-LES-VOSGES
5	Gilles DUBOIS	SANCHEY
6	Anne-Sophie MONANGE	GOLBEY
7	Emile DUCHENE	LA CHAPELLE AUX BOIS
8	Elisa CREMA	EPINAL
9	Jean-Pierre POIROT	MONTMOTIER
10	Emmanuelle CANDERAN	FONTENOY LE CHÂTEAU
11	Philippe JOLLET	LE CLERJUS
12	Thibaut SANNIER	EPINAL
13	Isabelle TOUSSAINT	EPINAL
14	Daniela AMIUNES	EPINAL
15	André CHAUDY	GRUEY LES SURANCE
16	Anthony LOUIS	THAON LES VOSGES

Membres complémentaires

1	Sandrine GREMILLET	CHAVELOT
2	Rachel COUVAL	GOLBEY
4	Adeline MAROTEL	ARCHETTES
5	Stéphane LANDRE	LA VOGUE LES BAINS
6	Amélie MANGIN	UZEMAIN
7	Sandy FRECHIN	LES VOIVRES
8	Bernadette PERRIN	AYDOILLES
9	Julien LEDUC	ARCHES
10	Gautier BLANCHARD	CHATEL SUR MOSELLE
11	Michel BILQUEZ	DEYVILLERS
12	Violaine CHEVRY	DINOZE
13	Stéphane KELLER	THAON-LES-VOSGES

14	Valérie CALOT	ZINCOURT
15	Marie MOLL	VINCEY
16	Denis DUCHENE	XERTIGNY
17	Gaël JACQUEMIN	CHAUMOUSEY
18	Lydie DURAND	EPINAL
19	Nadine RAVELET	UBEXY
20	Michel HUGUES	EPINAL
21	Thierry MANESSIER	CHARMES
22	Laure MENU	URIMENIL

☞ *Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?*

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

COMMISSION MOBILITES

Il s'agit de désigner 25 membres titulaire et 19 membres complémentaires au sein de la Commission Mobilités.

Il vous est proposé les candidatures de :

Titulaires

1	Afafe RAFIKI	EPINAL
2	Raphaël MICHELET	CHARMES
3	Thierry GAILLOT	VINCEY
4	Isabelle TOUSSAINT	EPINAL
5	Michaël HECHT	EPINAL
6	Thibaut SANNIER	EPINAL
7	Anne-Sophie MONANGE	GOLBEY
8	Audrey PIERREL	GOLBEY
9	Claude BERTRAND	CHAVELOT
10	Brigitte GILLE	CHANTRAINE
11	Jean-Louis THOMAS	POUXEUX
12	Pascal TOUSSAINT	JARMENIL
13	Yannick PAYOT	THAON-LES-VOSGES
14	Christophe LE NEURES	DOGNEVILLE
15	Ghislaine JEANDEL-JEANPIERRE	EPINAL
16	Julien POTHIER	DOMEVRE SUR AVIERE
17	Frédéric FERRY	DOMPIERRE
18	Pierre-Yves JACQUOT	RAON AUX BOIS
19	Jean-Paul SARRAZIN	BADMENIL AUX BOIS
20	Stéphane BOEUF	CHAMAGNE
21	Patricia CHAMPAGNE	EPINAL
22	Emmanuelle CANDERAN	FONTENOY LE CHATEAU
23	Jean-François DEMENGEON	ARCHETTES
24	Gérôme MÜLLER	FLOREMONT
25	Alain GAMET	MORIVILLE

Membres complémentaires

1	Samuel PROTIN	CHAVELOT
2	Hervé DAMIER	JARMENIL
3	Véronique BODEZ	ARCHETTES
4	Carole HENNEQUIN	LA VOGUE LES BAINS
5	Nicolas ZABOURI	ESSEGNEY
6	Bernadette SCHWARTZ	AYDOILLES
7	Jean-Claude THIRIAT	ARCHES
8	Céline PIERRAT	DOUNOUX
9	Jeannine THOMAS	LONGCHAMP
10	Sylvie TAVERNE	CHANTRAINE
11	Floriane MICHEL	DEYVILLERS
12	Stéphanie GRAND	DINOZE
13	Anthony GUEDES	XERTIGNY
14	Martine MOUGEOLLE	UBEXY
15	Karine CHENAL	EPINAL
16	Stéphane KELLER	THAON-LES-VOSGES

☞ Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

Il convient maintenant d'approuver la création de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité.

COMMISSION INTERCOMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE

L'article L.2143-3 dispose que la création d'une commission intercommunale pour l'accessibilité est obligatoire pour les établissements publics de coopération intercommunale compétents en matière de transports ou d'aménagement de l'espace, dès lors qu'ils regroupent 5 000 habitants et plus.

La désignation des représentants au sein de la Commission pour l'accessibilité intervient par arrêté du Président.

Il convient toutefois aujourd'hui de créer la Commission.

Cette commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées sera composée de la façon suivante :

- Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération d'Epinal, Président de la Commission, ou son représentant ;
- Les membres de la Commission Travaux et Commande Publique ;
- Les membres de la Commission Mobilités.

Représentants associatifs :

- Le représentant départemental de l'Association des Paralysés de France ;
- Le Directeur de la délégation départementale de l'Association des Paralysés de France ;
- Le Directeur de l'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail pour les déficients visuels) ;
- Représentant du « Club jusqu'à 100 ».

Représentant professionnel :

- Le Directeur de la Société titulaire de la Délégation de Service Public Transports.
 - Une commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées restreinte, dont le rôle sera d'examiner au cas par cas les dossiers de demande des personnes pouvant bénéficier du service Transport CAP Imagine, sera composée de la façon suivante :
- Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération d'Épinal, Président de la Commission, ou son représentant ;
- Le Directeur de la délégation départementale de l'Association des Paralysés de France ;
- Le représentant départemental de l'Association des Paralysés de France.

Aussi, je vous propose :

D'APPROUVER la création de la Commission intercommunale pour l'accessibilité.

DE PRÉCISER que, conformément aux dispositions du 1^{er} alinéa de l'article L.2143-3 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération désignera par arrêté la liste des représentants appelés à siéger au sein de la Commission intercommunale pour l'accessibilité, qui sera composée notamment des représentants de la Communauté d'Agglomération, d'associations d'usagers et d'associations représentant les personnes en situation de handicap.

Veuillez en délibérer. »

Délibération n° 70.2026

Objet : Désignation des représentants appelés à siéger au sein de la Commission « Finances et Ressources Humaines »

Elus à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les articles L.2121-22 et L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la décision du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal du 11 mai 2026 portant création de Commissions intercommunales spécialisées,
Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal du 11 mai 2026 approuvant la désignation des représentants à main levée,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE DÉSIGNER, au scrutin ordinaire à main levée, les 24 représentants appelés à siéger au sein de la Commission « Finances et Ressources Humaines » :

Sont candidats : Mesdames et Messieurs Christelle VALOIS (Dignonville), Laurence RAYEUR-KLEIN (Golbey), Perrine SPERANDIO (Zincourt), Michaël THIEBAUT (Xertigny), Frédéric DREVET (La Vôge les Bains), Wilfrid GRANDMAIRE (Dinozé), Michel FOURNIER (Les Voivres), Didier MATHIS (Uxegney), Sylvie D'ALGUERRE (Chaumousey), Elisa CREMA (Epinal), Kevin GUELLAFF (Epinal), Camille ZEGHMOULI (Golbey), Benoît JOURDAIN (Epinal), Anne-Gaëlle PHILBERT (Epinal), Gypsie VACCANI (Epinal), Daniela AMIUNES (Epinal), Pierre FRANCOIS (Epinal), Frédéric VOIRIN (Epinal), Jean-Claude PREVOT (Jeuxey), Pauline BABEY-FOLTZER (Uzemain), Yann TRAITEUR (Nomexy), Nadine ROBERT (Trémonzey), Claudine MUNIER (Xertigny), Gêrôme MÜLLER (Florémont)

Sont déclarés élus : Mesdames et Messieurs Christelle VALOIS (Dignonville), Laurence RAYEUR-KLEIN (Golbey), Perrine SPERANDIO (Zincourt), Michaël THIEBAUT (Xertigny), Frédéric DREVET (La Vôge les Bains), Wilfrid GRANDMAIRE (Dinozé), Michel FOURNIER (Les Voivres), Didier MATHIS (Uxegney), Sylvie D'ALGUERRE (Chaumousey), Elisa CREMA (Epinal), Kevin GUELLAFF (Epinal), Camille ZEGHMOULI (Golbey), Benoît

JOURDAIN (Epinal), Anne-Gaëlle PHILBERT (Epinal), Gypsie VACCANI (Epinal), Daniela AMIUNES (Epinal), Pierre FRANCOIS (Epinal), Frédéric VOIRIN (Epinal), Jean-Claude PREVOT (Jeuxy), Pauline BABEY-FOLTZER (Uzemain), Yann TRAITEUR (Nomexy), Nadine ROBERT (Trémonzey), Claudine MUNIER (Xertigny), Gêrôme MÜLLER (Florémont)

D'APPROUVER que des Conseillers Municipaux des Communes Membres de la Communauté d'Agglomération soient désignés membres complémentaires.

DE PRECISER que ces membres complémentaires n'ont pas voix délibératives.

DE DESIGNER membres complémentaires appelés à siéger au sein de la Commission « Finances et Ressources Humaines » :

Mesdames et Messieurs Francis ALLAIN (Chavelot), Julien CHARTON (Jarménil), Frédéric MARTIN (Jeuxy), Flavien DUROC (Archettes), Sylvie CHARTOIRE (Raon aux Bois), Jean-Claude THIRIAT (Arches), Audrey HUSSON (Chantraine), Gaël LE MEHAUTÉ (Deyvillers), Jean-Pierre BEGEL (Les Forges), Fabienne DUCOURNEAU (Vincey), Sophie CONRAUD (Dogneville), Patricia GEHIN (Xertigny), Slim HARDIAL (Epinal), Florence CHAUFER (Florémont), Géraldine HENRY (Ubexy), Stéphanie MASSE (La Chapelle aux Bois)

Délibération n° 71.2026

Objet : Désignation des représentants appelés à siéger au sein de la Commission « Cohésion Territoriale »
Elus à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les articles L.2121-22 et L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la décision du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal du 11 mai 2026 portant création de Commissions intercommunales spécialisées,
Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal du 11 mai 2026 approuvant la désignation des représentants à main levée,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE DÉSIGNER, au scrutin ordinaire à main levée, les 22 représentants appelés à siéger au sein de la Commission « Cohésion Territoriale » :

Sont candidats : Mesdames et Messieurs Yannick VILLEMEN (Girancourt), Roger ALEMENI (Golbey), Carole DUFOUR (Thaon les Vosges), Michaël THIEBAUT (Xertigny), Thierry GAILLOT (Vincey), Michel FOURNIER (Les Voivres), Elisa CREMA (Epinal), Catherine MAGGI (Epinal), Anne-Gaëlle PHILBERT (Epinal), Patricia CHAMPAGNE (Epinal), Camille LACOMBE (Charmes), Anne-Sophie MONANGE (Golbey), Caroline NICOLAS (Hergugney), Jean-François DEMENGEON (Archettes), Jean-Louis THOMAS (Pouxoux), Pierre-Yves JACQUOT (Raon aux Bois), Pauline BABEY-FOLTZER (Uzemain), Anthony LOUIS (Thaon les Vosges), Christophe LE NEURES (Dogneville), Gilles NEXON (Dounoux), Thibaut SANNIER (Epinal), Kevin GUELLAFF (Epinal)

Sont déclarés élus : Mesdames et Messieurs Yannick VILLEMEN (Girancourt), Roger ALEMENI (Golbey), Carole DUFOUR (Thaon les Vosges), Michaël THIEBAUT (Xertigny), Thierry GAILLOT (Vincey), Michel FOURNIER (Les Voivres), Elisa CREMA (Epinal), Catherine MAGGI (Epinal), Anne-Gaëlle PHILBERT (Epinal), Patricia CHAMPAGNE (Epinal), Camille LACOMBE (Charmes), Anne-Sophie MONANGE (Golbey), Caroline NICOLAS (Hergugney), Jean-François DEMENGEON (Archettes), Jean-Louis THOMAS (Pouxoux), Pierre-Yves JACQUOT (Raon aux Bois), Pauline BABEY-FOLTZER (Uzemain), Anthony LOUIS (Thaon les Vosges), Christophe LE NEURES (Dogneville), Gilles NEXON (Dounoux), Thibaut SANNIER (Epinal), Kevin GUELLAFF (Epinal)

D'APPROUVER que des Conseillers Municipaux des Communes Membres de la Communauté d'Agglomération soient désignés membres complémentaires.

DE PRECISER que ces membres complémentaires n'ont pas voix délibératives.

DE DESIGNER membres complémentaires appelés à siéger au sein de la Commission « Cohésion Territoriale » :

Mesdames et Messieurs Véronique BUSSY (Chavelot), Gilles VARIN (Golbey), Luc PERRIN (Girancourt), Stéphane PERRY (Thaon les Vosges), Hélène BREGLIER-BROCHET (La Vôge les Bains), Frédéric CLAUDE (Arches), Eric GARION (Uriménil), Sébastien BAUR (Chantraine), Caroline BOURG (Deyvillers), Lydie DURAND (Épinal), Anthony GUEDES (Xertigny), Emilie VAUTRIN (Domèvre sur Avière), Aurélien COURTIN (Florémont), Delphine DIOT (Épinal), Etienne BLAISE (La Chapelle aux Bois)

Délibération n° 72.2026

Objet : Désignation des représentants appelés à siéger au sein de la Commission « Transition Ecologique et Développement Durable »

Elus à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les articles L.2121-22 et L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la décision du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal du 11 mai 2026 portant création de Commissions intercommunales spécialisées,
Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal du 11 mai 2026 approuvant la désignation des représentants à main levée,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE DÉSIGNER, au scrutin ordinaire à main levée, les 18 représentants appelés à siéger au sein de la Commission « Transition Ecologique et Développement Durable » :

Sont candidats : Mesdames et Messieurs Régine BEGEL (Épinal), Roger ALEMANI (Golbey), Perrine SPERANDIO (Zincourt), Thierry SOLER (Hadigny les Verrières), Yohan BARBE (Ubexy), Carole DUFOUR (Thaon les Vosges), Michaël HECHT (Épinal), Didier GERARD (Épinal), Anne-Sophie MONANGE (Golbey), David PERRIN (Arches), Emmanuel GABORAUD (Essegney), Paul HETT (Charmes), Pierre-Yves JACQUOT (Raon aux Bois), Jean-François DEMENGEON (Archettes), Marie BOIGEY-DIEMER (Hadol), Vanessa GREWIS (Épinal), Ghislaine JEANDEL-JEANPIERRE (Épinal), Gêrôme MÜLLER (Florémont)

Sont déclarés élus : Mesdames et Messieurs Régine BEGEL (Épinal), Roger ALEMANI (Golbey), Perrine SPERANDIO (Zincourt), Thierry SOLER (Hadigny les Verrières), Yohan BARBE (Ubexy), Carole DUFOUR (Thaon les Vosges), Michaël HECHT (Épinal), Didier GERARD (Épinal), Anne-Sophie MONANGE (Golbey), David PERRIN (Arches), Emmanuel GABORAUD (Essegney), Paul HETT (Charmes), Pierre-Yves JACQUOT (Raon aux Bois), Jean-François DEMENGEON (Archettes), Marie BOIGEY-DIEMER (Hadol), Vanessa GREWIS (Épinal), Ghislaine JEANDEL-JEANPIERRE (Épinal), Gêrôme MÜLLER (Florémont)

D'APPROUVER que des Conseillers Municipaux des Communes Membres de la Communauté d'Agglomération soient désignés membres complémentaires.

DE PRÉCISER que ces membres complémentaires n'ont pas voix délibératives.

DE DESIGNER membres complémentaires appelés à siéger au sein de la Commission « Transition Ecologique et Développement Durable » :

Mesdames et Messieurs Elisabeth FORLER (Chavelot), Damien PETITDEMANGE (Golbey), Stéphanie MOREL (Hadigny les Verrières), Audrey SWARTENBROEKX (Jeuxy), Frédéric BOUVIER (La Vôge les Bains), Pierre COURTIER (Raon aux Bois), Benoît QUILLÉ (Uzemain), Céline POULAIN (Essegney), Sébastien MARION (Aydoilles), Samuel BRACONNIER (Arches), Céline PIERRAT (Dounoux), Cédric ROMARY (Uriménil), Pascal BLOSSE (Deyvillers), Jean-Noël MARQUAIRE (Thaon les Vosges), Olivier DEBLOCK (Dinozé), Pierrick TALLOTTE (Vincey), Laurent VOIRY (Domèvre sur Avière), Delphine MANGEAT (Xertigny), Bruno IDOUX (Chaumousey), Frédéric SCHAL (La Baffe), Thierry MANESSIER (Charmes), Eric CHARDEL (Florémont), Claude RAPENNE (Ubexy), Mélanie BOURGEOIS (Épinal), Cyril REMY (Sanchey), Patrick LAHACHE (Archettes)

Délibération n° 73.2026

Objet : Désignation des représentants appelés à siéger au sein de la Commission « Travaux et Urbanisme »
Adopté à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les articles L.2121-22 et L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la décision du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal du 11 mai 2026 portant création de Commissions intercommunales spécialisées,
Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal du 11 mai 2026 approuvant la désignation des représentants à main levée,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE DÉSIGNER, au scrutin ordinaire à main levée, les 25 représentants appelés à siéger au sein de la Commission « Travaux et Urbanisme » :

Sont candidats : Mesdames et Messieurs Roger ALEMANI (Golbey), Raphaël MICHELET (Charmes), Stéphane BOEUF (Chamagne), Thierry SOLER (Hadigny les Verrières), Thierry GAILLOT (Vincey), Sylvie D'ALGUERRE (Chaumousey), Patricia CHAMPAGNE (Epinal), Osca DEMANGE (Epinal), Sengul CEYHAN (Epinal), Thibaut SANNIER (Epinal), Yannick PAYOT (Thaon les Vosges), Claude BERTRAND (Chavelot), Marie BOIGEY-DIEMER (Hadol), Emile DUCHENE (La Chapelle aux Bois), Pascal TOUSSAINT (Jarménil), Philippe JOLLET (Le Clerjus), Gérald PEDUZZI (Uriménil), Gérôme MÜLLER (Florémont), Daniel MIDON (Les Forges), Claude NEDELEC (Epinal), Claude LAFORGE (Savigny), Christophe LE NEURES (Dogneville), Isabelle TOUSSAINT (Epinal), Stéphane CHRISMENT (Aydoilles), Aimé HOUILLON (Socourt)

Sont déclarés élus : Mesdames et Messieurs Roger ALEMANI (Golbey), Raphaël MICHELET (Charmes), Stéphane BOEUF (Chamagne), Thierry SOLER (Hadigny les Verrières), Thierry GAILLOT (Vincey), Sylvie D'ALGUERRE (Chaumousey), Patricia CHAMPAGNE (Epinal), Osca DEMANGE (Epinal), Sengul CEYHAN (Epinal), Thibaut SANNIER (Epinal), Yannick PAYOT (Thaon les Vosges), Claude BERTRAND (Chavelot), Marie BOIGEY-DIEMER (Hadol), Emile DUCHENE (La Chapelle aux Bois), Pascal TOUSSAINT (Jarménil), Philippe JOLLET (Le Clerjus), Gérald PEDUZZI (Uriménil), Gérôme MÜLLER (Florémont), Daniel MIDON (Les Forges), Claude NEDELEC (Epinal), Claude LAFORGE (Savigny), Christophe LE NEURES (Dogneville), Isabelle TOUSSAINT (Epinal), Stéphane CHRISMENT (Aydoilles), Aimé HOUILLON (Socourt)

D'APPROUVER que des Conseillers Municipaux des Communes Membres de la Communauté d'Agglomération soient désignés membres complémentaires.

DE PRÉCISER que ces membres complémentaires n'ont pas voix délibératives.

DE DESIGNER membres complémentaires appelés à siéger au sein de la Commission « Travaux et Urbanisme » :

Mesdames et Messieurs Samuel PROTIN (Chavelot), Delphine PAINE (Golbey), Jean-Michel COMBEAU (Nomexy), Aurélie GARRET (Archettes), Régis QUARTIER DIT MAIRE (Igney), David GEROMEY (La Vôge les Bains), Pierre COURTIER (Raon aux Bois), Vincent HUMBERT (Uzemain), John THOMAS (Vaudéville), Frédéric VIENNE (Les Voivres), Michel HUGUES (Epinal), Sandrine HINGRAY (Chantraine), Michel PIERRE (Deyvillers), Sébastien DESCHAMPT (Domèvre sur Avière), Guy LAMBLLOT (Charmes), Stéphane DURAND (Xertigny), Bruno IDOUX (Chaumousey), Frédéric MARTIN (Jeuxey), Loïc MASSON (Badménil aux Bois), Julien LABAT (Ubexy), Cyril REMY (Sanchey), Eric CHARDEL (Florémont)

Délibération n° 74.2026

Objet : Désignation des représentants appelés à siéger au sein de la Commission « Economie et Enseignement Supérieur »
Elus à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les articles L.2121-22 et L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la décision du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal du 11 mai 2026 portant création de Commissions intercommunales spécialisées,
Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal du 11 mai 2026 approuvant la désignation des représentants à main levée,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE DÉSIGNER, au scrutin ordinaire à main levée, les 23 représentants appelés à siéger au sein de la Commission « Economie et Enseignement Supérieur » :

Sont candidats : Mesdames et Messieurs Perrine SPERANDIO (Zincourt), Michaël THIEBAUT (Xertigny), Yohan BARBE (Ubexy), Gilles DUBOIS (Sanchev), Daniel LAGARDE (La Baffe), Camille ZEGHMOULI (Golbey), Didier MATHIS (Uxegney), Thierry GAILLOT (Vincey), Michel FOURNIER (Les Voivres), Kevin GUELLAFF (Epinal), Didier GERARD (Epinal), Anne-Gaëlle PHILBERT (Epinal), Daniela AMIUNES (Epinal), Emmanuel GABORAUD (Essegney), David PERRIN (Arches), Claude BERTRAND (Chavelot), Anthony LOUIS (Thaon les Vosges), Chantal VAUTRIN (Thaon les Vosges), Aurélien BETIS (Thaon les Vosges), Yann TRAITTEUR (Nomexy), Pierre-Yves JACQUOT (Raon aux Bois), Gérald PEDUZZI (Uriménil), Pierre FRANCOIS (Epinal)

Sont déclarés élus : Mesdames et Messieurs Perrine SPERANDIO (Zincourt), Michaël THIEBAUT (Xertigny), Yohan BARBE (Ubexy), Gilles DUBOIS (Sanchev), Daniel LAGARDE (La Baffe), Camille ZEGHMOULI (Golbey), Didier MATHIS (Uxegney), Thierry GAILLOT (Vincey), Michel FOURNIER (Les Voivres), Kevin GUELLAFF (Epinal), Didier GERARD (Epinal), Anne-Gaëlle PHILBERT (Epinal), Daniela AMIUNES (Epinal), Emmanuel GABORAUD (Essegney), David PERRIN (Arches), Claude BERTRAND (Chavelot), Anthony LOUIS (Thaon les Vosges), Chantal VAUTRIN (Thaon les Vosges), Aurélien BETIS (Thaon les Vosges), Yann TRAITTEUR (Nomexy), Pierre-Yves JACQUOT (Raon aux Bois), Gérald PEDUZZI (Uriménil), Pierre FRANCOIS (Epinal)

D'APPROUVER que des Conseillers Municipaux des Communes Membres de la Communauté d'Agglomération soient désignés membres complémentaires.

DE PRECISER que ces membres complémentaires n'ont pas voix délibératives.

DE DESIGNER membres complémentaires appelés à siéger au sein de la Commission « Economie et Enseignement Supérieur » :

Mesdames et Messieurs Rachel COUVAL (Golbey), Julie THIRIET (Archettes), Floriane GRANDVALLET (Epinal), Anne LEBRUN (Uzemain), Nicolas MARTY (Châtel sur Moselle), Jérôme MASSON (Deyvillers), Aurélie EFE (Dinozé), Mickaël TISSERAND (Thaon les Vosges), Lydie DURAND (Epinal), Suzie FORT (Charmes), Adeline LAFORGE (Ubexy), Jérémie SCASSO (Xertigny)

Délibération n° 75.2026

Objet : Désignation des représentants appelés à siéger au sein de la Commission « Eau/Assainissement/GEMAPI »
Adopté à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les articles L.2121-22 et L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la décision du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal du 11 mai 2026 portant création de Commissions intercommunales spécialisées,
Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal du 11 mai 2026 approuvant la désignation des représentants à main levée,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE DÉSIGNER, au scrutin ordinaire à main levée, les 29 représentants appelés à siéger au sein de la Commission « Eau / Assainissement / GEMAPI » :

Sont candidats : Mesdames et Messieurs Frédéric DULOT (Vaxoncourt), Stéphane CHRISMENT (Aydoilles), Didier MATHIS (Uxegney), Philippe CLAUDON (Bellefontaine), Roger ALEMANI (Golbey), Yohan BARBE (Ubexy), Isabelle TOUSSAINT (Epinal), Régine BEGEL (Epinal), Didier GERARD (Epinal), Daniela AMIUNES (Epinal), Pierre FRANCOIS (Epinal), André GAMBRELLE (Rehaincourt), Bruno HUGUENIN (Padoux), Guy EMERAUX (Golbey), Francis KAPS (Langley), Jean-François DEMENGEON (Archettes), Philippe JOLLET (Le Clerjus), Jean-Pierre POIROT (Montmotier), Pascal DUGRAVOT (Mazeley), Frédéric FERRY (Dompierre), Jean-Louis THOMAS (Pouxoux), Thierry BAJOLET (Damas aux Bois), Gilbert FRANCOIS (Bayecourt), Claudine MUNIER (Xertigny), Philippe MAIRE (Hadol), Emilie SIVADON (Longchamp), Gêrôme MULLER (Florémont), Emmanuelle CANDERAN (Fontenoy le Château), Mathieu BARETH (Sercoeur)

Sont déclarés élus : Mesdames et Messieurs Frédéric DULOT (Vaxoncourt), Stéphane CHRISMENT (Aydoilles), Didier MATHIS (Uxegney), Philippe CLAUDON (Bellefontaine), Roger ALEMANI (Golbey), Yohan BARBE (Ubexy), Isabelle TOUSSAINT (Epinal), Régine BEGEL (Epinal), Didier GERARD (Epinal), Daniela AMIUNES (Epinal), Pierre FRANCOIS (Epinal), André GAMBRELLE (Rehaincourt), Bruno HUGUENIN (Padoux), Guy EMERAUX (Golbey), Francis KAPS (Langley), Jean-François DEMENGEON (Archettes), Philippe JOLLET (Le Clerjus), Jean-Pierre POIROT (Montmotier), Pascal DUGRAVOT (Mazeley), Frédéric FERRY (Dompierre), Jean-Louis THOMAS (Pouxoux), Thierry BAJOLET (Damas aux Bois), Gilbert FRANCOIS (Bayecourt), Claudine MUNIER (Xertigny), Philippe MAIRE (Hadol), Emilie SIVADON (Longchamp), Gêrôme MULLER (Florémont), Emmanuelle CANDERAN (Fontenoy le Château), Mathieu BARETH (Sercoeur)

D'APPROUVER que des Conseillers Municipaux des Communes Membres de la Communauté d'Agglomération soient désignés membres complémentaires.

DE PRECISER que ces membres complémentaires n'ont pas voix délibératives.

DE DESIGNER membres complémentaires appelés à siéger au sein de la Commission « Eau / Assainissement / GEMAPI » :

Mesdames et Messieurs Dominique ANDRÉ (Bellefontaine), Olivier PREVOT (Chavelot), Jean-Michel COMBEAU (Nomexy), Patrice GENIN (Les Forges), Jean-Louis SIGEL (Hadigny les Verrières), Michel HONORÉ (Mazeley), Dominique PARIS (Jeuxy), Jean-Luc WEBER (Domèvre sur Durbion), Hervé SPISSER (Morville), Jean-Pierre BERNIER (Archettes), Steve ESCH (Uzemain), Nicolas PFEIFFER (Arches), Eric CHARDEL (Florémont), Olivier JEANDIN (Dounoux), Jean-François THIÉBAUT (Uriménil), Michel AUBERT (Chantraine), Michel PIERRE (Deyvillers), Jacques AIME (Igney), Denis LALLEMAND (Damas aux Bois), Eric GRANDCLAUDON (La Vôge les Bains), David BOURQUIN (La Chapelle aux Bois), Régis LEROY (Charmes), Ludivine TRITZ (Sanchey), Stéphane DURAND (Xertigny), Claude LETANG (Bayecourt), Delphine DIOT (Epinal), Emilie MAUFFREY (Raon aux Bois)

Délibération n° 76.2026

Objet : Désignation des représentants appelés à siéger au sein de la Commission « Cohésion Sociale et Petite Enfance »

Adopté à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les articles L.2121-22 et L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la décision du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal du 11 mai 2026 portant création de Commissions intercommunales spécialisées,
Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal du 11 mai 2026 approuvant la désignation des représentants à main levée,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE DÉSIGNER, au scrutin ordinaire à main levée, les 18 représentants appelés à siéger au sein de la Commission « Cohésion Sociale et Petite Enfance » :

Sont candidats : Mesdames et Messieurs Laurence RAYEUR-KLEIN (Golbey), Raphaël MICHELET (Charmes), Sylvie D'ALGUERRE (Chaumousey), Isabelle TOUSSAINT (Epinal), Claude NEDELEC (Epinal), Philippe ADMANT (Epinal), Ghislaine JEANDEL-JEANPIERRE (Epinal), Brigitte GILLE (Chantraine), Chantal VAUTRIN (Thaon les Vosges), Aurélien BETIS (Thaon les Vosges), Vanessa GREWIS (Epinal), Virginie FAYS (Thaon les Vosges), Audrey PIERREL (Golbey), Emilie SIVADON (Longchamp), Nadine ROBERT (Trémonzey), Pascal TOUSSAINT (Jarménil), Alain GAMET (Moriville), Gérôme MÜLLER (Florémont)

Sont déclarés élus : Mesdames et Messieurs Laurence RAYEUR-KLEIN (Golbey), Raphaël MICHELET (Charmes), Sylvie D'ALGUERRE (Chaumousey), Isabelle TOUSSAINT (Epinal), Claude NEDELEC (Epinal), Philippe ADMANT (Epinal), Ghislaine JEANDEL-JEANPIERRE (Epinal), Brigitte GILLE (Chantraine), Chantal VAUTRIN (Thaon les Vosges), Aurélien BETIS (Thaon les Vosges), Vanessa GREWIS (Epinal), Virginie FAYS (Thaon les Vosges), Audrey PIERREL (Golbey), Emilie SIVADON (Longchamp), Nadine ROBERT (Trémonzey), Pascal TOUSSAINT (Jarménil), Alain GAMET (Moriville), Gérôme MÜLLER (Florémont)

D'APPROUVER que des Conseillers Municipaux des Communes Membres de la Communauté d'Agglomération soient désignés membres complémentaires.

DE PRÉCISER que ces membres complémentaires n'ont pas voix délibératives.

DE DESIGNER membres complémentaires appelés à siéger au sein de la Commission « Cohésion Sociale et Petite Enfance » :

Mesdames et Messieurs Laura DUCHENE (Bellefontaine), Cyrielle SAUNIER (Chavelot), Caroline LARRIERE (Golbey), Colette LARRIERE (Jarménil), Magali PIERREL (Archettes), Delphine GUESNEY (Igney), Denny HOHMANN (Charmois l'Orgueilleux), Carole HENNEQUIN (La Vôge les Bains), Irène LAPORTE (Vaudéville), Chantal DAUBIE (Uzemain), Marie SIEGLER (Essegney), Christophe NONNENMACHER (Châtel sur Moselle), Audrey DELIOT (Deyvillers), Nathalie CHEVRIER (Dinozé), Frédérique THIRIAT (Châtel sur Moselle), Armelle FLOHR (Arches), Céline PIERRAT (Dounoux), Aline PIERRON (Uriménil), Nathalie MARCHAL (Vincey), Muriel CARNET (Sanche), Patricia GEHIN (Xertigny), Mireille CLAUDE PITET (Dogneville), Adeline LAFORGE (Ubexy), Yasar YILMAZ (Epinal), Lysis BAUR (Chantraine), Béatrice PIRODDI (Chaumousey), Aurélien COURTIN (Florémont)

Délibération n° 77.2026

Objet : Désignation des représentants appelés à siéger au sein de la Commission « Habitat »
Adopté à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les articles L.2121-22 et L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la décision du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal du 11 mai 2026 portant création de Commissions intercommunales spécialisées,
Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal du 11 mai 2026 approuvant la désignation des représentants à main levée,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE DÉSIGNER, au scrutin ordinaire à main levée, les 19 représentants appelés à siéger au sein de la Commission « Habitat » :

Sont candidats : Mesdames et Messieurs Raphaël MICHELET (Charmes), Sylvie D'ALGUERRE (Chaumousey), Patricia CHAMPAGNE (Épinal), Claude NEDELEC (Épinal), Gypsie VACCANI (Épinal), Isabelle TOUSSAINT (Épinal), Camille LACOMBE (Charmes), Caroline NICOLAS (Hergugney), François VIRTEL (Golbey), Eric DEL MISSIER (Charmois l'Orgueilleux), Emilie SIVADON (Longchamp), Anthony LOUIS (Thaon les Vosges), Françoise PIAGET (Châtel sur Moselle), Philippe JOLLET (Le Clerjus), Claude LAFORGE (Savigny), Gêrôme MÜLLER (Florémont), Afafe RAFIKI (Épinal), Sengul CEYHAN (Épinal), Gilles DUBOIS (Sanchey)

Sont déclarés élus : Mesdames et Messieurs Raphaël MICHELET (Charmes), Sylvie D'ALGUERRE (Chaumousey), Patricia CHAMPAGNE (Épinal), Claude NEDELEC (Épinal), Gypsie VACCANI (Épinal), Isabelle TOUSSAINT (Épinal), Camille LACOMBE (Charmes), Caroline NICOLAS (Hergugney), François VIRTEL (Golbey), Eric DEL MISSIER (Charmois l'Orgueilleux), Emilie SIVADON (Longchamp), Anthony LOUIS (Thaon les Vosges), Françoise PIAGET (Châtel sur Moselle), Philippe JOLLET (Le Clerjus), Claude LAFORGE (Savigny), Gêrôme MÜLLER (Florémont), Afafe RAFIKI (Épinal), Sengul CEYHAN (Épinal), Gilles DUBOIS (Sanchey)

D'APPROUVER que des Conseillers Municipaux des Communes Membres de la Communauté d'Agglomération soient désignés membres complémentaires.

DE PRÉCISER que ces membres complémentaires n'ont pas voix délibératives.

DE DESIGNER membres complémentaires appelés à siéger au sein de la Commission « Habitat » :

Mesdames et Messieurs Joël ARNOULD (Chavelot), Damien PETITDEMANGE (Golbey), Nadège DENIS (Thaon les Vosges), Aurélie GARRET (Archettes), Fanny DUGRAVOT (Uzemain), Cédric BREDA (Les Voivres), Noémie BOUCHER (Aydoilles), Hugo GEHIN (Xertigny), Céline PIERRAT (Dounoux), Eric RICHARD (Uriménil), Géraldine HENRY (Ubexy), Luc SERRA (Fontenoy le Château), Charles WEGNER (Hergugney), Florence CHAUFER (Florémont)

Délibération n° 78.2026

Objet : Désignation des représentants appelés à siéger au sein de la Commission « Equipements Sportifs »
Elus à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les articles L.2121-22 et L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la décision du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal du 11 mai 2026 portant création de Commissions intercommunales spécialisées,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal du 11 mai 2026 approuvant la désignation des représentants à main levée,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE DÉSIGNER, au scrutin ordinaire à main levée, les 17 représentants appelés à siéger au sein de la Commission « Equipements Sportifs » :

Sont candidats : Mesdames et Messieurs Jean-Pascal VALDENAIRE (Chantraine), Camille ZEGHMOULI (Golbey), Stéphane BOEUF (Chamagne), Benoît JOURDAIN (Épinal), Michel TIBERI (Épinal), Abdelah BOUMAZA (Épinal), Thibaut SANNIER (Épinal), Frédéric VOIRIN (Épinal), Laurent SCHUFFENECKER (Igney), Jean-Louis THOMAS (Pouxieux), Aurélien BETIS (Thaon les Vosges), Daniel MIDON (Les Forges), Anne-Sophie MONANGE (Golbey), Christophe LE NEURES (Dogneville), François VIRTEL (Golbey), Bertrand LEDRAPIER (Fomerey), Isabelle TOUSSAINT (Épinal)

Sont déclarés élus : Mesdames et Messieurs Jean-Pascal VALDENAIRE (Chantraine), Camille ZEGHMOULI (Golbey), Stéphane BOEUF (Chamagne), Benoît JOURDAIN (Épinal), Michel TIBERI (Épinal), Abdelah BOUMAZA (Épinal), Thibaut SANNIER (Épinal), Frédéric VOIRIN (Épinal), Laurent SCHUFFENECKER (Igney), Jean-Louis THOMAS (Pouxieux), Aurélien BETIS (Thaon les Vosges), Daniel MIDON (Les Forges), Anne-Sophie MONANGE (Golbey), Christophe LE NEURES (Dogneville), François VIRTEL (Golbey), Bertrand LEDRAPIER (Fomerey), Isabelle TOUSSAINT (Épinal)

D'APPROUVER que des Conseillers Municipaux des Communes Membres de la Communauté d'Agglomération soient désignés membres complémentaires.

DE PRECISER que ces membres complémentaires n'ont pas voix délibératives.

DE DESIGNER membres complémentaires appelés à siéger au sein de la Commission « Equipements Sportifs » :

Mesdames et Messieurs Francis ALLAIN (Chavelot), Jérôme CHARTON (Golbey), Gilles FOUCHER (Moriville), Nicolas PARISOT (Charmois l'Orgueilleux), Pascale THOMAS (La Vôge les Bains), Denis VAUTHIER (Uzemain), Julien LEDUC (Arches), Cédric VOGT (Uriménil), Sylvie TAVERNE (Chantraine), Cécile GERARD (Châtel sur Moselle), Stéphane GSCHWEND (Épinal), Damien HUMBERT (Deyvillers), Aurélie EFE (Dinozé), Jean-Pierre BEGEL (Les Forges), Patrick VINCENT (Sanche), Fanchon JANSSEN-FERRY (Xertigny), Thierry MANESSIER (Charmes), David BOURQUIN (La Chapelle aux Bois), Adeline LAFORGE (Ubexy), Patrick REMY (Vincey)

Délibération n° 79.2026

Objet : Désignation des représentants appelés à siéger au sein de la Commission « Culture »
Adopté à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les articles L.2121-22 et L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la décision du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal du 11 mai 2026 portant création de Commissions intercommunales spécialisées,
Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal du 11 mai 2026 approuvant la désignation des représentants à main levée,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE DÉSIGNER, au scrutin ordinaire à main levée, les 16 représentants appelés à siéger au sein de la Commission « Culture » :

Sont candidats : Mesdames et Messieurs Frédéric DREVET (La Vôge les Bains), Carole DUFOUR (Thaon les Vosges), Philippe CLAUDON (Bellefontaine), Kevin GUELLAFF (Épinal), Faustine AMIOT (Épinal), Thomas GRIFFET (Épinal), Eric CLOSSON (Épinal), Ghislaine JEANDEL-JEANPIERRE (Épinal), Pauline BABEY-FOLTZER (Uzemain), Pascal HAULLER (Vaudéville), Camille LACOMBE (Charmes), Audrey PIERREL (Golbey), Julien POTHIER (Domèvre sur Avière), Christophe LE NEURES (Dogneville), Claude NEDELEC (Épinal), Guy EMERAUX (Golbey)

Sont déclarés élus : Mesdames et Messieurs Frédéric DREVET (La Vôge les Bains), Carole DUFOUR (Thaon les Vosges), Philippe CLAUDON (Bellefontaine), Kevin GUELLAFF (Épinal), Faustine AMIOT (Épinal), Thomas GRIFFET (Épinal), Eric CLOSSON (Épinal), Ghislaine JEANDEL-JEANPIERRE (Épinal), Pauline BABEY-FOLTZER (Uzemain), Pascal HAULLER (Vaudéville), Camille LACOMBE (Charmes), Audrey PIERREL (Golbey), Julien POTHIER (Domèvre sur Avière), Christophe LE NEURES (Dogneville), Claude NEDELEC (Épinal), Guy EMERAUX (Golbey)

D'APPROUVER que des Conseillers Municipaux des Communes Membres de la Communauté d'Agglomération soient désignés membres complémentaires.

DE PRECISER que ces membres complémentaires n'ont pas voix délibératives.

DE DESIGNER membres complémentaires appelés à siéger au sein de la Commission « Culture » :

Mesdames et Messieurs Sandra THOMAS (Bellefontaine), Cécile PELLETEY (Chavelot), Adeline MATHIEU (Golbey), Alain MOUGEL (Hadigny les Verrières), Nicolas THOMAS (Archettes), Gisele BAPTISTE (Charmois l'Orgueilleux), Marie-Elodie LAMBERT SCHAL (Arches), Céline BIHR (Uriménil), Anne-Sophie STROMMANN (Chantraine), Frédérique THIRIAT (Châtel sur Moselle), Laurie PAGNOT (Deyvillers), Manuelle RODRIGUES (Zincourt), Patricia GORNET (Dinozé), Nathalie MARCHAL (Vincey), Laurent NAVILIAT (Renauvoid), Laure PLANCHON (Xertigny), Anna FALIGUERO (Dogneville), Isabelle AUBERTIN (Chaumousey), Thierry MANESSIER (Charmes), Stéphanie MASSE (La Chapelle aux Bois), Nadine RAVELET (Ubexy), Delphine DIOT (Épinal), Patrick VINCENT (Sanchey), Charles WEGNER (Herguney)

Délibération n° 80.2026

Objet : Désignation des représentants appelés à siéger au sein de la Commission « Tourisme »
Adopté à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les articles L.2121-22 et L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la décision du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal du 11 mai 2026 portant création de Commissions intercommunales spécialisées,
Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal du 11 mai 2026 approuvant la désignation des représentants à main levée,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE DÉSIGNER, au scrutin ordinaire à main levée, les 16 représentants appelés à siéger au sein de la Commission « Tourisme » :

Sont candidats : Mesdames et Messieurs Michaël THIEBAUT (Xertigny), Wilfrid GRANDMAIRE (Dinozé), Frédéric DREVET (La Vôge les Bains), Carole DUFOUR (Thaon les Vosges), Gilles DUBOIS (Sanchey), Anne-Sophie MONANGE (Golbey), Emile DUCHENE (La Chapelle aux Bois), Elisa CREMA (Épinal), Jean-Pierre POIROT (Montmotier), Emmanuelle CANDERAN (Fontenoy le Château), Philippe JOLLET (Le Clerjus), Thibaut SANNIER (Épinal), Isabelle TOUSSAINT (Épinal), Daniela AMIUNES (Épinal), André CHAUDY (Gruey les Surance), Anthony LOUIS (Thaon les Vosges)

Sont déclarés élus : Mesdames et Messieurs Michaël THIEBAUT (Xertigny), Wilfrid GRANDMAIRE (Dinozé), Frédéric DREVET (La Vôge les Bains), Carole DUFOUR (Thaon les Vosges), Gilles DUBOIS (Sanchey), Anne-Sophie MONANGE (Golbey), Emile DUCHENE (La Chapelle aux Bois), Elisa CREMA (Épinal), Jean-Pierre POIROT (Montmotier), Emmanuelle CANDERAN (Fontenoy le Château), Philippe JOLLET (Le Clerjus), Thibaut SANNIER (Épinal), Isabelle TOUSSAINT (Épinal), Daniela AMIUNES (Épinal), André CHAUDY (Gruey les Surance), Anthony LOUIS (Thaon les Vosges)

D'APPROUVER que des Conseillers Municipaux des Communes Membres de la Communauté d'Agglomération soient désignés membres complémentaires.

DE PRECISER que ces membres complémentaires n'ont pas voix délibératives.

DE DESIGNER membres complémentaires appelés à siéger au sein de la Commission « Tourisme » :

Mesdames et Messieurs Sandrine GREMILLET (Chavelot), Rachel COUVAL (Golbey), Adeline MAROTEL (Archettes), Stéphane LANDRE (La Vôge les Bains), Amélie MANGIN (Uzemain), Sandy FRECHIN (Les Voivres), Bernadette PERRIN (Aydoilles), Julien LEDUC (Arches), Gautier BLANCHARD (Châtel sur Moselle), Michel BILQUEZ (Deyvillers), Violaine CHEVRY (Dinozé), Stéphane KELLER (Thaon les Vosges), Valérie CALOT (Zincourt), Marie MOLL (Vincey), Denis DUCHENE (Xertigny), Gaël JACQUEMIN (Chaumousey), Lydie DURAND

(Épinal), Nadine RAVELET (Ubexy), Michel HUGUES (Épinal), Thierry MANESSIER (Charmes), Laure MENU (Uriménil), Marie-Elodie LAMBERT-SCHAL (Arches)

Délibération n° 81.2026

Objet : Désignation des représentants appelés à siéger au sein de la Commission « Mobilités »
Adopté à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les articles L.2121-22 et L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la décision du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal du 11 mai 2026 portant création de Commissions intercommunales spécialisées,
Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal du 11 mai 2026 approuvant la désignation des représentants à main levée,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE DÉSIGNER, au scrutin ordinaire à main levée, les 26 représentants appelés à siéger au sein de la Commission « Mobilités » :

Sont candidats : Mesdames et Messieurs Afafe RAFIKI (Épinal), Raphaël MICHELET (Charmes), Thierry GAILLOT (Vincey), Isabelle TOUSSAINT (Épinal), Michaël HECHT (Épinal), Thibaut SANNIER (Épinal), Anne-Sophie MONANGE (Golbey), Audrey PIERREL (Golbey), Claude BERTRAND (Chavelot), Brigitte GILLE (Chantraine), Jean-Louis THOMAS (Pouxieux), Pascal TOUSSAINT (Jarménil), Yannick PAYOT (Thaon les Vosges), Christophe LE NEURES (Dogneville), Ghislaine JEANDEL-JEANPIERRE (Épinal), Julien POTHIER (Domèvre sur Avière), Frédéric FERRY (Dompierre), Pierre-Yves JACQUOT (Raon aux Bois), Jean-Paul SARRAZIN (Badménil aux Bois), Stéphane BOEUF (Chamagne), Patricia CHAMPAGNE (Épinal), Emmanuelle CANDERAN (Fontenoy le Château), Jean-François DEMENGEON (Archettes), Catherine MAGGI (Épinal), Gêrôme MÜLLER (Florémont), Alain GAMET (Moriville)

Sont déclarés élus : Mesdames et Messieurs Afafe RAFIKI (Épinal), Raphaël MICHELET (Charmes), Thierry GAILLOT (Vincey), Isabelle TOUSSAINT (Épinal), Michaël HECHT (Épinal), Thibaut SANNIER (Épinal), Anne-Sophie MONANGE (Golbey), Audrey PIERREL (Golbey), Claude BERTRAND (Chavelot), Brigitte GILLE (Chantraine), Jean-Louis THOMAS (Pouxieux), Pascal TOUSSAINT (Jarménil), Yannick PAYOT (Thaon les Vosges), Christophe LE NEURES (Dogneville), Ghislaine JEANDEL-JEANPIERRE (Épinal), Julien POTHIER (Domèvre sur Avière), Frédéric FERRY (Dompierre), Pierre-Yves JACQUOT (Raon aux Bois), Jean-Paul SARRAZIN (Badménil aux Bois), Stéphane BOEUF (Chamagne), Patricia CHAMPAGNE (Épinal), Emmanuelle CANDERAN (Fontenoy le Château), Jean-François DEMENGEON (Archettes), Catherine MAGGI (Épinal), Gêrôme MÜLLER (Florémont), Alain GAMET (Moriville)

D'APPROUVER que des Conseillers Municipaux des Communes Membres de la Communauté d'Agglomération soient désignés membres complémentaires.

DE PRÉCISER que ces membres complémentaires n'ont pas voix délibératives.

DE DESIGNER membres complémentaires appelés à siéger au sein de la Commission « Mobilités » :

Mesdames et Messieurs Samuel PROTIN (Chavelot), Hervé DAMIER (Jarménil), Véronique BODEZ (Archettes), Carole HENNEQUIN (La Vôge les Bains), Nicolas ZABOURI (Essegney), Bernadette SCHWARTZ (Aydoilles), Jean-Claude THIRIAT (Arches), Céline PIERRAT (Dounoux), Jeannine THOMAS (Longchamp), Sylvie TAVERNE (Chantraine), Floriane MICHEL (Deyvillers), Stéphanie GRAND (Dinozé), Anthony GUEDES (Xertigny), Martine MOUGEOLLE (Ubexy), Karine CHENAL (Épinal), Stéphane KELLER (Thaon les Vosges), Liliane COLLÉ (Raon aux Bois), Anna FALIGUERHO (Dogneville), Loïc MASSON (Badménil aux Bois), François MARANDEL (Uzemain), Willy ROTHAN (Florémont)

Délibération n° 82.2026

Objet : Commission pour l'accessibilité
Adopté à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées et notamment son article 46,
Vu l'article L.2143-3 du code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

D'APPROUVER la création de la Commission Intercommunale pour l'accessibilité.

DE PRÉCISER que, conformément aux dispositions du 1^{er} alinéa de l'article L.2143-3 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération désignera par arrêté la liste des représentants appelés à siéger au sein de la Commission intercommunale pour l'accessibilité, qui sera composée notamment des représentants de la Communauté d'Agglomération, d'associations d'usagers et d'associations représentant les personnes en situation de handicap.

* * * * *

3 - Désignation de représentants

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver les désignations suivantes :

COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

3/1 - Désignation de 5 représentants titulaires et 5 suppléants du Conseil Communautaire appelés à siéger au sein de la Commission d'Appel d'Offres de la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

3/2 - Désignation de 5 représentants titulaires et 5 suppléants du Conseil Communautaire appelés à siéger au sein de la commission consultative des services publics locaux.

3/3 - Désignation de 5 représentants titulaires et 5 suppléants du Conseil Communautaire appelés à siéger au sein de la Délégation de Service Public Transports de Voyageurs.

3/4 - Désignation de 5 représentants titulaires et 5 suppléants du Conseil Communautaire appelés à siéger au sein de la Délégation de Service Public Hôtel Innovation Bois.

3/5 - Désignation de 5 représentants titulaires et 5 suppléants du Conseil Communautaire appelés à siéger au sein de la Délégation de Service Public Eau et Assainissement.

SYNDICATS MIXTES

3/6 - Désignation de 113 délégués titulaires et 56 délégués suppléants appelés à siéger au sein du Syndicat mixte du SCoT des Vosges Centrales.

3/7 - Désignation de 28 délégués titulaires et 28 délégués suppléants appelés à siéger au sein du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Épinal Cœur des Vosges.

3/8 - Désignation de 5 délégués titulaires et 3 délégués suppléants du Conseil Communautaire appelés à siéger au sein du Syndicat mixte du Pôle Métropolitain européen du Sillon Lorrain.

3/9 - Désignation de 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants appelés à siéger au sein du Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale.

3/10 - Désignation de 22 délégués titulaires et 22 délégués suppléants appelés à siéger au sein du Syndicat mixte de Collecte et de Valorisation des Déchets Ménagers (S.I.CO.V.A.D.).

3/11 - Désignation de 6 délégués titulaires et 3 délégués suppléants appelés à siéger au sein du Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des déchets ménagers et assimilés de la Région de Lerrain (S.I.CO.T.R.A.L.).

3/12 - Désignation de 12 délégués titulaires et 12 délégués suppléants appelés à siéger au sein du Syndicat Départemental d'Assainissement non Collectif des Vosges (SDANC).

- 3/13** - Désignation de 11 délégués titulaires et 11 délégués suppléants appelés à siéger au sein du Syndicat Mixte Moselle Amont (SMMA).
- 3/14** - Désignation d'1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant appelés à siéger au sein de l'Etablissement Public Territorial du Bassin Meurthe-Madon (EPTB Meurthe-Madon).
- 3/15** - Désignation de 5 délégués (dont 1 à voix consultative) appelés à siéger au sein du Syndicat Intercommunal de l'Eau de Charmois - La Baffe.
- 3/16** - Désignation de 8 délégués appelés à siéger au sein du Syndicat Intercommunal de l'Eau du Bolon.
- 3/17** - Désignation de 5 délégués titulaires et 5 délégués suppléants appelés à siéger au sein du Syndicat Intercommunal de l'Eau du Haut du Mont.
- 3/18** - Désignation de 6 délégués titulaires et 6 délégués suppléants appelés à siéger au sein du Syndicat Intercommunal de l'Eau des Monts Faucilles.
- 3/19** - Désignation de 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants appelés à siéger au sein du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Lanterne.

ETABLISSEMENTS OU ORGANISMES PUBLICS

- 3/20** - Désignation de 4 représentants titulaires et 4 représentants suppléants du Conseil Communautaire appelés à siéger au sein du Groupement d'Action Locale (GAL) du programme européen LEADER du Syndicat Mixte du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Epinal Cœur des Vosges.
- 3/21** - Désignation de 5 représentants titulaires et 5 représentants suppléants du Conseil Communautaire appelés à siéger au sein de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle « Ecole Supérieure d'Art de Lorraine ».
- 3/22** - Désignation de 15 représentants titulaires et 15 représentants suppléants du Conseil Communautaire appelés à siéger au sein du Comité Directeur de l'Office de Tourisme d'Epinal et de sa région.
- 3/23** - Désignation de 15 représentants dont 7 représentants du Conseil Communautaire et 8 personnes qualifiées appelés à siéger au sein du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de l'Agglomération d'Epinal.
- 3/24** - Désignation d'1 représentant titulaire et 1 représentant suppléant du Conseil Communautaire appelés à siéger auprès du Groupement d'Intérêt Public du Sillon Lorrain.
- 3/25** - Désignation d'1 représentant titulaire et 1 représentant suppléant du Conseil Communautaire appelés à siéger auprès de l'Institut Universitaire de Technologie « Hubert Curien » d'Épinal.
- 3/26** - Désignation de 2 représentants du Conseil Communautaire appelés à siéger auprès de l'Agence de Développement des Territoires Nancy Sud Lorraine (SCALEN).
- 3/27** - Désignation d'un représentant appelé à siéger auprès de SOLIHA « Solidaires pour l'Habitat » Meurthe et Moselle.
- 3/28** - Désignation de 2 représentants du Conseil Communautaire appelés à siéger au sein du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier Emile Durkheim d'Épinal.
- 3/29** - Désignation d'1 représentant du Conseil Communautaire appelé à siéger au sein du Conseil de Surveillance de l'Etablissement de Santé de Châtel-sur-Moselle.
- 3/30** - Désignation d'1 représentant titulaire et 1 représentant suppléant appelés à siéger au sein du Conseil d'Administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS).
- 3/31** - Désignation de 6 représentants titulaires (dont 4 pour siéger au Conseil d'Administration) et 6 représentants suppléants du Conseil Communautaire appelés à siéger au sein du Conseil d'Administration de la Mission Locale du Bassin d'Emploi d'Épinal.
- 3/32** - Désignation de 4 représentants titulaires du Conseil Communautaire appelés à siéger au sein du Conseil d'Etablissement du Conservatoire Gautier-d'Epinal.
- 3/33** - Désignation d'1 représentant du Conseil Communautaire auprès du Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologie des industries du bois (CRITT Bois).
- 3/34** - Désignation d'1 représentant titulaire et d'1 représentant suppléant du Conseil Communautaire appelés à siéger auprès de l'Association Vosges & CO.

SOCIETES D'ECONOMIE MIXTE (SEM) - SOCIETES PUBLIQUES LOCALES (SPL)

- 3/35** - Désignation de 3 représentants du Conseil Communautaire appelés à siéger au sein du Conseil d'Administration de la Société d'Économie Mixte Vosges TV, dont 1 représentant du Conseil d'Administration appelé à voter au sein de l'Assemblée Générale.
- 3/36** - Désignation de 9 représentants du Conseil Communautaire appelés à siéger au sein du Conseil d'Administration de la Société d'Économie Mixte de Développement Economique et d'Aménagement d'Epinal-Golbey et de sa Région.
- 3/37** - Désignation de 6 représentants du Conseil Communautaire appelés à siéger au sein de la Société d'Économie Mixte TERR'ENR.

3/38 - Désignation d'1 représentant du Conseil Communautaire appelé à siéger au sein de la Société Publique Locale X-DEMAT.

3/39 - Désignation d'1 représentant du Conseil Communautaire appelé à siéger au sein de l'Assemblée Spéciale et d'1 représentant du Conseil Communautaire appelé à siéger au sein de l'Assemblée Générale de la Société d'Equipeement du Bassin Lorrain (SEBL).

3/40 - Désignation d'1 représentant du Conseil Communautaire appelé à siéger au sein du Conseil d'Administration de la Société Vosgienne de Traitement des Déchets Banals d'Entreprise (SOVODEB).

REGIE A AUTONOMIE FINANCIERE ET PERSONNALITE MORALE

3/41 - Désignation de 5 représentants du Conseil Communautaire appelés à siéger au sein de la Régie à autonomie financière et personnalité morale La Souris Verte.

REGIE A AUTONOMIE FINANCIERE

3/42 - Désignation des membres du Conseil d'Exploitation de la régie à autonomie financière relative à la gestion du service public de l'eau.

3/43 - Désignation des membres du Conseil d'Exploitation de la régie à autonomie financière relative à la gestion du service public de l'assainissement.

ORGANISMES ASSOCIATIFS

3/44 - Désignation de 3 représentants appelés à siéger au sein du Conseil d'Administration de l'Association Vosgienne d'Information et d'Aide au Logement (AVIAL).

3/45 - Désignation d'1 représentant titulaire et d'1 représentant suppléant du Conseil Communautaire appelés à siéger auprès de l'Association Initiative Vosges Centre-Ouest (IVCO).

3/46 - Désignation de 4 représentants titulaires et 4 représentants suppléants du Conseil Communautaire appelés à siéger auprès de l'Association de Gestion des Services Universitaires (AGSU), dont 3 représentants titulaires et 3 représentants suppléants appelés à siéger au sein du Conseil d'Administration de l'Association.

3/47 - Désignation d'1 représentant titulaire et son suppléant du Conseil Communautaire appelés à siéger auprès de l'Association Image'Est.

3/48 - Désignation d'1 représentant du Conseil Communautaire appelé à siéger auprès de l'Association FACE Iliha « Territoire de Lorraine et de Haute Saône ».

3/49 - Désignation d'1 représentant titulaire et 1 représentant suppléant du Conseil Communautaire appelés à siéger auprès du Commissariat d'Investissement à l'Innovation et à la Mobilisation Economique (C2IME).

3/50 - Désignation d'1 représentant titulaire et d'1 représentant suppléant du Conseil Communautaire appelés à siéger auprès de l'Association AMORCE.

3/51 Désignation de 2 représentants du Conseil Communautaire appelés à siéger au sein de l'Association « Des Hommes et des Arbres, Les Racines de Demain ».

3/52 - Désignation de 2 représentants du Conseil Communautaire appelés à siéger au sein de l'Association Jeunesse et Cultures.

3/53 - Désignation d'1 représentant du Conseil Communautaire appelé à siéger auprès de l'Association Les Jardins de Cocagne.

3/54 - Désignation de 2 représentants du Conseil Communautaire appelés à siéger auprès de l'Association Echang'EnR.

3/55 - Désignation d'1 représentant du Conseil Communautaire appelé à siéger auprès de l'Association Envirobat.

3/56 - Désignation d'1 représentant du Conseil Communautaire appelé à siéger auprès de l'Association Quest For Change.

3/57 - Désignation d'1 représentant titulaire et d'un représentant suppléant appelés à siéger auprès de l'Association Réseau Vélo et Marche.

3/58 - Désignation d'1 représentant du Conseil Communautaire appelé à siéger auprès de l'Association « Centre social itinérant et multi-sites du bassin de vie de Moyenne Moselle ».

COMITÉS, CONFÉRENCES, COMMISSIONS

3/59 - Désignation de 2 représentants titulaires du Conseil Communautaire appelés à siéger au sein de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie.

3/60 - Désignation d'1 représentant du Conseil Communautaire appelés à siéger au Comité de pilotage du projet territorial de santé mentale.

3/61 - Désignation d'1 représentant du Conseil Communautaire appelé à siéger au sein du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE).

3/62 - Désignation d'1 représentant titulaire et 1 représentant suppléant du Conseil Communautaire appelés à siéger au sein de l'Etablissement Public Foncier Grand Est (EPFGE).

3/63 - Désignation d'1 représentant titulaire et 1 représentant suppléant du Conseil Communautaire appelés à siéger auprès du Groupement des autorités responsables de transport (GART).

3/64 - Désignation d'1 représentant du Conseil Communautaire appelé à siéger auprès de la Mission Locale du Pays de Remiremont et de ses Vallées.

3/65 - Désignation d'1 représentant du Conseil Communautaire appelé à siéger au sein de la Commission Consultative pour la Transition Energétique créée par le Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges.

3/66 - Désignation d'1 représentant du Conseil Communautaire appelé à siéger au sein de la plateforme d'initiative locale de l'Association Centre-Ouest Vosges Initiatives (PFIL).

3/67 - Désignation d'1 représentant du Conseil Communautaire appelé à siéger au sein de la Société de coordination Habitat Lorrain.

3/68 - Désignation d'1 représentant titulaire et 1 représentant suppléant du Conseil Communautaire appelés à siéger auprès de la Ligue de l'Enseignement des Vosges.

COLLÈGES ET LYCÉES

Désignation d'1 représentant titulaire du Conseil Communautaire appelé à siéger auprès des Collèges et Lycées suivants :

3/69 - Collège Georges Clémenceau à Epinal

3/70 - Collège Jules Ferry à Epinal

3/71 - Collège Saint-Exupéry à Epinal

3/72 - Collège Louis Pergaud à Châtel sur Moselle

3/73 - Collège Louis Armand à Golbey

3/74 - Collège Elsa Triolet à Thaon les Vosges

3/75 - Collège Maurice Barrès de Charmes

3/76 - Collège Julie Victoire Daubié à La Vôge-les-Bains

3/77 - Collège Camille Claudel à Xertigny

3/78 - Lycée Claude Gellée à Epinal

3/79 - Lycée Louis Lapicque à Epinal

3/80 - Lycée Pierre Mendès France à Epinal

3/81 - Lycée Isabelle Viviani à Epinal

3/82 - Lycée Professionnel Emile Gallé à Thaon les Vosges

3/83 - Lycée Professionnel Emilie du Châtelet à La Vôge-les-Bains

3/84 - Etablissement Régional d'Enseignement Adapté à Epinal

Rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président : « Les 84 points suivants de notre ordre du jour visent à désigner les nouveaux représentants de la Communauté d'Agglomération d'Epinal dans différentes commissions, Syndicats ou organismes auxquels nous pouvons appartenir.

Pour des raisons évidentes d'efficacité, un important travail préparatoire de recensement et de concertation est alors intervenu pour désigner au mieux ces différentes représentations en fonction des souhaits émis et de motivations.

Nous allons maintenant procéder à la désignation de ces différents délégués, qui interviendra à main levée comme nous en avons décidé.

* * * * *

COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

Point 3/1 - Commission d'appel d'offres

Il s'agit de désigner, parmi les membres titulaires de la CAE, 5 titulaires et 5 suppléants appelés à siéger au sein de la Commission d'appel d'offres (scrutin de liste) :

Il vous est alors proposé la liste suivante déposée le 6 mai dernier :

TITULAIRES :

1	Raphaël MICHELET	CHARMES
2	Gilles NEXON	DOUNOUX
3	Daniel LAGARDE	LA BAFTE
4	Didier MATHIS	UXEGNEY
5	Frédéric DULOT	VAXONCOURT

SUPPLEANTS :

1	Stéphane BOEUF	CHAMAGNE
2	Thierry SOLER	HADIGNY LES VERRIERES
3	Gilles DUBOIS	SANCHEY
4	Pierre FRANCOIS	EPINAL
5	Stéphane CHRISMENT	AYDOILLES

☞ *Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?*

Je vous propose donc de mettre cette liste aux voix.

Point 3/2 - Commission consultative des services publics locaux

Il s'agit de désigner, parmi les membres titulaires de la CAE, 5 titulaires et 5 suppléants appelés à siéger au sein de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (scrutin de liste) :

Il vous est alors proposé la liste suivante déposée le 6 mai dernier :

TITULAIRES :

1	Frédéric DULOT	VAXONCOURT
2	Daniel LAGARDE	LA BAFTE
3	Afafe RAFIKI	EPINAL
4	Stéphane CHRISMENT	AYDOILLES
5	Didier MATHIS	UXEGNEY

SUPPLEANTS :

1	Aurélien BETIS	THAON-LES-VOSGES
2	Jean-Pascal VALDENNAIRE	CHANTRAINE
3	Anne-Sophie MONANGE	GOLBEY
4	Daniela AMIUNES	EPINAL
5	Ghislaine JEANDEL-JEANPIERRE	EPINAL

☞ *Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?*

Je vous propose donc de mettre cette liste aux voix.

Point 3/3 - Commission DELEGATION SERVICE PUBLIC TRANSPORTS DE VOYAGEURS

Il s'agit de désigner, parmi les membres titulaires de la CAE, 5 titulaires et 5 suppléants appelés à siéger au sein de la Commission de Délégation de Service Public « Transports de Voyageurs » (scrutin de liste) :

Il vous est alors proposé la liste suivante déposée le 6 mai dernier :

TITULAIRES :

1	Afafe RAFIKI	EPINAL
2	Isabelle TOUSSAINT	EPINAL
3	Michaël THIEBAUT	XERTIGNY
4	Anne-Sophie MONANGE	GOLBEY
5	Yannick PAYOT	THAON-LES-VOSGES

SUPPLEANTS :

1	Wilfrid GRANDMAIRE	DINOZE
2	Jean-Claude PREVOT	JEUXEY
3	Jean-Pascal VALDENNAIRE	CHANTRAINE
4	Bruno CHEVRIER	DEYVILLERS
5	Daniel MIDON	LES FORGES

☞ *Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?*

Je vous propose donc de mettre cette liste aux voix.

Point 3/4 - Commission DELEGATION SERVICE PUBLIC HOTEL INNOVATION BOIS

Il s'agit de désigner, parmi les membres titulaires de la CAE, 5 titulaires et 5 suppléants appelés à siéger au sein de la Commission de Délégation de Service Public « Hôtel Innovation Bois » (scrutin de liste) :

Il vous est alors proposé la liste suivante déposée le 6 mai dernier :

TITULAIRES :

1	Daniel LAGARDE	LA BAFTE
2	Gilles DUBOIS	SANCHEY
3	Régine BEGEL	EPINAL
4	Michaël HECHT	EPINAL
5	Paul HETT	CHARMES

SUPPLEANTS :

1	Michaël THIEBAUT	XERTIGNY
2	Jérôme THOMAS	GIGNEY
3	Claude BERTRAND	CHAVELOT
4	Kevin GUELLAFF	EPINAL
5	Gérald PEDUZZI	URIMENIL

☞ *Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?*

Je vous propose donc de mettre cette liste aux voix.

Point 3/5 - Commission DELEGATION SERVICE PUBLIC EAU ET ASSAINISSEMENT

Il s'agit de désigner, parmi les membres titulaires de la CAE, 5 titulaires et 5 suppléants appelés à siéger au sein de la Commission de Délégation de Service Public « Eau et Assainissement » (scrutin de liste) :

Il vous est alors proposé la liste suivante déposée le 6 mai dernier :

TITULAIRES :

1	Stéphane CHRISMENT	AYDOILLES
2	Didier MATHIS	UXEGNEY
3	Claudine MUNIER	XERTIGNY
4	Alain GAMET	MORIVILLE
5	Yannick PAYOT	THAON-LES-VOSGES

SUPPLEANTS :

1	Anne-Gaëlle PHILBERT	EPINAL
2	Isabelle TOUSSAINT	EPINAL
3	Roger ALEMANI	GOLBEY
4	Jean-Louis THOMAS	POUXEUX
5	Bruno HUGUENIN	PADOUX

☞ *Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?*

Je vous propose donc de mettre cette liste aux voix.

SYNDICATS MIXTES

Point 3/6 - Syndicat mixte du SCoT des Vosges Centrales

La Communauté d'Agglomération d'Epinal dispose de 113 délégués titulaires et de 56 suppléants.

Il est proposé les candidatures de :

TITULAIRES :

1	Cédric HAXAIRE	THAON-LES-VOSGES
2	Yannick VILLEMIN	GIRANCOURT
3	Roger ALEMANI	GOLBEY
4	Régine BEGEL	EPINAL
5	Raphaël MICHELET	CHARMES
6	Perrine SPERANDIO	ZINCOURT
7	Frédéric DREVET	LA VOGUE LES BAINS
8	Michel FOURNIER	LES VOIVRES
9	Jean-Pascal VALDENAIRE	CHANTRAINE
10	Wilfrid GRANDMAIRE	DINOZE

11	Carole DUFOUR	THAON-LES-VOSGES
12	Gilles DUBOIS	SANCHEY
13	Thierry GAILLOT	VINCEY
14	Paul HETT	CHARMES
15	Gaël JACQUEMIN	CHAUMOUSEY
16	Dominique HUGUENIN	DIGNONVILLE
17	Didier STOUVENEL	DIGNONVILLE
18	Jean-Paul SCHERRER	FRIZON
19	Ludovic VUILLEMARD	PALLEGNEY
20	Jean-Luc WEBER	DOMEVRE-SUR-DURBION
21	Pierre FRANCOIS	EPINAL
22	Aimé HOUILLON	SOCOURT
23	Michel GERARDOT	REHAINCOURT
24	Caroline NICOLAS	HERGUGNEY
25	Patrice GENIN	LES FORGES
26	Laurence RAYEUR-KLEIN	GOLBEY
27	François VIRTEL	GOLBEY
28	Anne-Sophie MONANGE	GOLBEY
29	Camille ZEGHMOULI	GOLBEY
30	Anne-Claire PEUREUX	GOLBEY
31	Adeline MATHIEU	GOLBEY
32	Gilles VARIN	GOLBEY
33	Guy EMERAUX	GOLBEY
34	Estelle BLANCHON	DARNIEULLES
35	Gauthier THOUVENIN	DARNIEULLES
36	Pascal DUGRAVOT	MAZELEY
37	Jean-Marie SOUCHET	HADOL
38	Pascal TOUSSAINT	JARMENIL
39	Christophe PIERREL	POUXEUX
40	Luc PERRIN	GIRANCOURT
41	Alain MOUGEL	HADIGNY-LES-VERRIERES
42	Aurélie GARRET	ARCHETTES
43	Yann TRAITEUR	NOMEXY
44	Jean-Claude PREVOT	JEUXEY
45	Audrey SWARTENBROEKX	JEUXEY
46	Nadège DENIS	THAON-LES-VOSGES
47	Hervé SPISSER	MORIVILLE
48	Jean-François CROUVIZIER	LANGLEY
49	Jean-François DEMENGEON	ARCHETTES
50	Laurent SCHUFFENECKER	IGNEY

51	Eric DEL MISSIER	CHARMOIS L'ORGUEILLEUX
52	Silvain DEMANGE	UXEGNEY
53	Thierry BAJOLET	DAMAS AUX BOIS
54	Frédéric BOUVIER	LA VOGUE LES BAINS
55	Vincent HUMBERT	UZEMAIN
56	John THOMAS	VAUDEVILLE
57	Claude LAFORGE	SAVIGNY
58	Marie BOIGEY-DIEMER	HADOL
58	Frédéric VIENNE	LES VOIVRES
59	Cédric BREDA	LES VOIVRES
60	Philippe PIOT	ESSEGNEY
61	Stéphane CHRISMENT	AYDOILLES
62	David PERRIN	ARCHES
63	Nadine BRICE	DOUNOUX
64	Jean-Paul MATHIEU	DOUNOUX
65	Gérald PEDUZZI	URIMENIL
66	Julien EDDE	URIMENIL
67	Jeannine THOMAS	LONGCHAMP
68	Pascal MOUGIN	LONGCHAMP
69	Hervé SITT	CHANTRAINE
71	Gaël LE MEHAUTÉ	DEYVILLERS
72	Quentin HAUMONTÉ	DEYVILLERS
73	Patrice VINCENT	DINOZE
74	Yannick PAYOT	THAON-LES-VOSGES
75	Aurélien BETIS	THAON-LES-VOSGES
76	Anthony ZELLER	SAVIGNY
77	Kevin GUELLAFF	EPINAL
78	Thibaut SANNIER	EPINAL
79	Gyslaine JOUBERT	VAXONCOURT
80	Catherine MAGGI	EPINAL
81	Oscar DEMANGE	EPINAL
82	Isabelle TOUSSAINT	EPINAL
83	Claude NEDELEC	EPINAL
84	Karine CHENAL	EPINAL
85	Stéphane GSCHWEND	EPINAL
86	Mélanie BOURGEOIS	EPINAL
87	Yasar YILMAZ	EPINAL
88	Floriane GRANDVALLET	EPINAL
89	Michel HUGUES	EPINAL
90	Delphine DIOT	EPINAL

91	Anne-Gaëlle PHILBERT	EPINAL
92	Philippe ADMANT	EPINAL
93	Patricia CHAMPAGNE	EPINAL
94	Afafe RAFIKI	EPINAL
95	Abdelah BOUMAZA	EPINAL
96	Michaël HECHT	EPINAL
97	Benoît JOURDAIN	EPINAL
98	Gypsie VACCANI	EPINAL
99	Daniela AMIUNES	EPINAL
100	Julien POTHIER	DOMEVRE SUR AVIERE
101	Sébastien DESCHAMPT	DOMEVRE SUR AVIERE
102	Luc SERRA	FONTENOY LE CHÂTEAU
103	Didier FRESSE	BAYECOURT
104	Jean-Pierre BEGEL	LES FORGES
105	Aurélien COURTIN	FLOREMONT
106	Willy ROTHAN	FLOREMONT
107	Nathalie MARCHAL	VINCEY
108	Cyril REMY	SANCHEY
109	Alain GUIHARD	BRANTIGNY
110	Jean-Jacques MARTIN	RENAUVOID
111	Hugo GEHIN	XERTIGNY
112	Vincent BERNIR	XERTIGNY
113	Jean-Pierre MOUGENOT	LA CHAPELLE AUX BOIS

SUPPLEANTS :

1	Marine MONCHIERI	GOLBEY
2	Delphine PAINE	GOLBEY
3	Christelle CUSSENOT	GOLBEY
4	Rachel COUVAL	GOLBEY
5	Nicolas BERTRAND	GOLBEY
6	Hervé DEMANGE	LA BAFFE
7	Jean-Louis SIGEL	HADIGNY-LES-VERRIERES
8	Michel HONORE	MAZELEY
9	Dominique PAGELOT	JARMENIL
10	Alexandre POIROT	ARCHETTES
11	Olivier MENNEZIN	UXEGNEY
12	Jean-Pierre MARCHAL	POUXEUX
13	Pierre PUIG	LA VOGUE LES BAINS
14	Remi ENRIQUET	LES VOIVRES
15	Nathalie JEGOU	ESSEGNEY
16	Bernard PEREZ	DINOZE
17	Lydie DURAND	EPINAL

18	Vanessa GREWIS	EPINAL
19	Xavier DURUPT	FONTENOY LE CHÂTEAU
20	Laurent VOIRY	DOMEVRE SUR AVIERE
21	André LAPOIRIE	XERTIGNY
22	Laure PLANCHON	XERTIGNY
23	Marie-Françoise ETIENNE-DUREN	XERTIGNY
24	Stéphane PERRY	THAON-LES-VOSGES
25	Christelle DIDOT	SOCOURT
26	Jean-Claude THIRIAT	ARCHES
27	Anne LEBRUN	UZEMAIN
28	Jacques AIMÉ	IGNEY
29	Stéphanie MASSÉ	LA CHAPELLE AUX BOIS
30	Régis GEORGES	LE CLERJUS
31	Téo PIAGET	EPINAL
32	Laurent NAVILIAT	RENAUVOID
33	Charles WEGNER	HERGUGNEY
34	Stéphane BOEUF	CHAMAGNE
35	Ghislaine JEANDEL-JEANPIERRE	EPINAL
36	Gérôme MÜLLER	FLOREMONT

☞ *Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?*

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

Point 3/7 - Syndicat mixte du POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS D'EPINAL

La Communauté d'Agglomération d'Epinal dispose de 28 délégués titulaires et de 28 suppléants.

Il est proposé les candidatures de :

TITULAIRES :

1	Yannick VILLEMIN	GIRANCOURT
2	Michaël THIEBAUT	XERTIGNY
3	Wilfrid GRANDMAIRE	DINOZE
4	Thierry GAILLOT	VINCEY
5	Ghislaine JEANDEL-JEANPIERRE	EPINAL
6	François VIRTEL	GOLBEY
7	Sylvie D'ALGUERRE	CHAUMOUSEY
8	Nicolas HERBETH	SOCOURT
9	Arnaud PIERRAT	DIGNONVILLE
10	Patricia CHAMPAGNE	EPINAL
11	Francis ALLAIN	CHAVELOT
12	Mickaël TISSERAND	THAON-LES-VOSGES
13	Michel HUGUES	EPINAL
14	Silvain DEMANGE	UXEGNEY
15	Daniela AMIUNES	EPINAL

16	Paul HETT	CHARMES
17	Frédéric FERRY	DOMPIERRE
18	Christelle MENOUD	DOMEVRE-SUR-DURBION
19	Xavier DURUPT	FONTENOY LE CHÂTEAU
20	Marie SIEGLER	ESSEGNEY
21	Aurélie GARRET	ARCHETTES
22	Pierre-Yves JACQUOT	RAON AUX BOIS
23	Irène LAPORTE	VAUDEVILLE
24	Pauline BABEY-FOLTZER	UZEMAIN
25	Pascal NOEL	HADOL
26	Michel FOURNIER	LES VOIVRES
27	Michèle LAGARDE	BAYECOURT
28	Aline PIERRON	URIMENIL

SUPPLEANTS :

1	Carole DUFOUR	THAON-LES-VOSGES
2	Jean-Luc BRAUX	HADIGNY-LES-VERRIERES
3	Guy EMERAUX	GOLBEY
4	Vanessa GREWIS	EPINAL
5	Téo PIAGET	EPINAL
6	Pierre PELLEGRINI	POUXEUX
7	Laurent VOIRY	DOMEVRE SUR AVIERE
8	Hélène BREGIER-BROCHET	LA VOGUE LES BAINS
9	Anna FALIGUERHO	DOGNEVILLE
10	Pierre COURTIER	RAON AUX BOIS
11	Cyril REMY	SANCHEY
12	Tatiana GAILLARD	MORIVILLE
13	Bruno PIERRON	LES VOIVRES
14	Philippe DA CRUZ	CHARMES
15	Denis DUCHENE	XERTIGNY
16	Stéphane GSCHWEND	EPINAL
17	Jean-Marie SOUCHET	HADOL
18	Patrice GENIN	LES FORGES
19	Gildas ADJOVI-AURY	VAXONCOURT
20	Patrick CASADEVALL	LA HAYE
21	Jean-François DEMENGON	ARCHETTES
22	Jeannine THOMAS	LONGCHAMP
23	Catherine BONTEMPS	DEYVILLERS
24	Valérie CALOT	ZINCOURT
25	Bérengère LAURENT	HAILLAINVILLE

26	Stéphanie MASSÉ	LA CHAPELLE AUX BOIS
27	Florence CHAUFER	FLOREMONT
28	Frédéric SCHAL	LA BAFTE

☞ Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

Point 3/8 - SYNDICAT MIXTE DU PÔLE MÉTROPOLITAIN EUROPEEN DU SILLON LORRAIN

Dans le cadre du Syndicat Mixte du Pôle Métropolitain du Sillon Lorrain, créé en 2012 avec les agglomérations de Thionville, Metz et Nancy, il convient de désigner 5 délégués titulaires et 3 délégués suppléants de la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

Il vous est alors proposé les candidatures de :

TITULAIRES :

1	Cédric HAXAIRE	THAON-LES-VOSGES
2	Perrine SPERANDIO	ZINCOURT
3	Benoît JOURDAIN	EPINAL
4	Laurence RAYEUR-KLEIN	GOLBEY
5	Claude NEDELEC	EPINAL

SUPPLEANTS :

1	Gilles DUBOIS	SANCHEY
2	Sylvie D'ALGUERRE	CHAUMOUSEY
3	Camille ZEGHMOULI	GOLBEY

☞ Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

Point 3/9 - SYNDICAT MIXTE POUR L'INFORMATISATION COMMUNALE

Dans le cadre du Syndicat mixte pour l'informatisation communale (SMIC), il convient de désigner 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants de la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

Il vous est alors proposé les candidatures de :

TITULAIRES :

1	Kevin GUELLAFF	EPINAL
2	Jean-Marie SOUCHET	HADOL

SUPPLEANTS :

1	Frédéric CLAUDE	ARCHES
2	Gauthier BLANCHARD	CHATEL SUR MOSELLE

☞ Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

Point 3/10 - SICOVAD : Syndicat INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

La Communauté d'Agglomération d'Epinal dispose de 22 délégués titulaires et autant de suppléants au sein du SICOVAD.

Il vous est proposé les candidatures de :

TITULAIRES :

1	Benoît JOURDAIN	EPINAL
2	Catherine MAGGI	EPINAL
3	Delphine DIOT	EPINAL
4	Didier GERARD	EPINAL
5	Pascal TOUSSAINT	JARMENIL
6	Pierre FRANCOIS	EPINAL
7	Lydie DURAND	EPINAL
8	Bernard LAURENT	HAILLAINVILLE
9	François VIRTEL	GOLBEY
10	Philippe CHOSEROT	JEUXEY
11	Yannick PAYOT	THAON-LES-VOSGES
12	Alain GAMET	MORIVILLE
13	Jean-Paul MATHIEU	DOUNOUX
14	Frédéric FERRY	DOMPIERRE
15	Mathieu BARETH	SERCOEUR
16	Stéphane DURAND	XERTIGNY
17	Régis QUARTIER DIT MAIRE	IGNEY
18	Régis LEROY	CHARMES
19	Francis ALLAIN	CHAVELOT
20	Jean-François DEMENGEON	ARCHETTES
21	Damien PERRIN	VILLONCOURT
22	Eric DEVAUCHELLE	HADOL

SUPPLEANTS :

1	Slim HARDIAL	EPINAL
2	Floriane GRANDVALLET	EPINAL
3	Mélanie BOURGEOIS	EPINAL
4	Karine CHENAL	EPINAL
5	Julien CHARTON	JARMENIL
6	Sofia CHEGAR	EPINAL
7	Frédéric VOIRIN	EPINAL
8	Laure MENU	URIMENIL
9	Anne-Sophie MONANGE	GOLBEY
10	Bruno CHEVRIER	DEYVILLERS
11	Denis BAPTISTE	THAON LES VOSGES
12	Max VOIRIN	MORIVILLE

13	Jean-Philippe OSTER	DOUNOUX
14	Hélène CLEMENT-HOLSTEIN	DOMPIERRE
15	Nathalie COUVAL	SERCOEUR
16	Delphine MANGEAT	XERTIGNY
17	Michel MULOT	CHANTRAINE
18	Guy LAMBLLOT	CHARMES
19	Elisabeth FORLER	CHAVELOT
20	Jean-Pierre BERNIER	ARCHETTES
21	Benjamin DOERLER	VILLONCOURT
22	Philippe MAIRE	HADOL

☞ *Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?*

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

Point 3/11 - SICOTRAL : Syndicat MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES DE LA REGION DE LERRAIN

La Communauté d'Agglomération d'Epinal dispose de 6 délégués titulaires et 3 délégués suppléants au sein du SICOTRAL.

Il vous est proposé les candidatures de :

TITULAIRES :

1	Jean-François MAURICE	LA VOGUE LES BAINS
2	Patrick CASADEVALL	LA HAYE
3	Philippe JOLLET	LE CLERJUS
4	Eric DEL MISSIER	CHARMOIS L'ORGUEILLEUX
5	Etienne BLAISE	LA CHAPELLE AUX BOIS
6	Michel AUBRY	LA VOGUE LES BAINS

SUPPLEANTS :

1	Nadine ROBERT	TREMONZEY
2	Jean-Pierre MOUGENOT	LA CHAPELLE AUX BOIS
3	Patrick GALLAND	FONTENOY LE CHÂTEAU

☞ *Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?*

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

Point 3/12 - SDANC : SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DES VOSGES

Les statuts du Syndicat mixte départemental d'assainissement non collectif des Vosges prévoient 12 représentants titulaires et 12 représentants suppléants pour la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

Il vous est proposé les candidatures de :

TITULAIRES :

1	Frédéric DULOT	VAXONCOURT
---	----------------	------------

2	Didier MATHIS	UXEGNEY
3	Jean-Luc WEBER	DOMEVRE-SUR-DURBION
4	Francis KAPS	LANGLEY
5	Patrick CASADEVALL	LA HAYE
6	Anthony MAUCLAIR	DIGNONVILLE
7	Damien PERRIN	VILLONCOURT
8	Jean-François THIEBAUT	URIMENIL
9	Claude LAFORGE	SAVIGNY
10	Gérôme MULLER	FLOREMONT
11	Patricia CHAMPAGNE	EPINAL
12	Eric DEL MISSIER	CHARMOIS L'ORGUEILLEUX

SUPPLEANTS :

1	Pascal TOUSSAINT	JARMENIL
2	Stéphane DURAND	XERTIGNY
3	Raymond GITZHOFFER	RENAUVOID
4	Jean-Pierre BERNIER	ARCHETTES
5	Joël ARNOULD	CHAVELOT
6	Régis LEROY	CHARMES
7	Bruno MOUGIN	RAON-AUX-BOIS
8	Hubert SIMONIN	BELLEFONTAINE
9	Claude GABRION	POUXEUX
10	Nadine BRICE	DOUNOUX
11	Laurent VOIRY	DOMEVRE-SUR-AVIERE
12	Michel AUBERT	CHANTRAINE

☞ *Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?*

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

Point 3/13 - SYNDICAT MIXTE MOSELLE AMONT (SMMA)

La Communauté d'Agglomération d'Epinal dispose de 11 délégués titulaires et 11 délégués suppléants au sein du Syndicat Mixte Moselle Amont.

Il vous est alors proposé les candidatures de :

TITULAIRES :

1	Philippe CLAUDON	BELLEFONTAINE
2	Didier MATHIS	UXEGNEY
3	Régine BEGEL	EPINAL
4	Régis LEROY	CHARMES
5	Michel HUGUES	EPINAL
6	Laure METTON-LE GOIC	DIGNONVILLE

7	Bernard MOREL	DOMEVRE-SUR-DURBION
8	Pascal TOUSSAINT	JARMENIL
9	Claude GABRION	POUXEUX
10	Jean RACINE	ARCHES
11	Bruno CHEVRIER	DEYVILLERS

SUPPLEANTS :

1	Jean-Pierre MARCHAL	POUXEUX
2	Laurent NAVILIAT	RENAUVOID
3	Gilbert FRANCOIS	BAYECOURT
4	Julien POTHIER	DOMEVRE SUR AVIERE
5	Claire ANTOINE	DIGNONVILLE
6	Thierry MIQUEL	DOGNEVILLE
7	Alain MERONI	JARMENIL
8	Philippe ADMANT	EPINAL
9	Bruno IDOUX	CHAUMOUSEY
10	Jean-Jacques MARTIN	RENAUVOID
11	Stéphanie MASSÉ	LA CHAPELLE AUX BOIS

☞ *Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?*

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

Point 3/14 - ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DU BASSIN MEURTHE-MADON

La Communauté d'Agglomération d'Epinal dispose d'un représentant titulaire et son suppléant au sein de l'EPTB Meurthe-Madon.

Il vous est proposé les candidatures de :

TITULAIRE :

1	Philippe CLAUDON	BELLEFONTAINE
---	------------------	---------------

SUPPLEANT :

1	Didier MATHIS	UXEGNEY
---	---------------	---------

☞ *Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?*

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

Point 3/15 - SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'EAU DE CHARMOIS - LA BAFTE

La Communauté d'Agglomération d'Epinal dispose de 5 délégués (dont 1 à voix consultative) appelés à siéger au sein du Syndicat Intercommunal de l'Eau de Charmois - La Baffe

Il vous est proposé les candidatures de :

TITULAIRES :

1	Patrick PESCE	LA BAFTE	
2	Hervé DEMANGE	LA BAFTE	
3	Eric BOURION	LA BAFTE	
4	Frédéric SCHAL	LA BAFTE	
5	Daniel LAGARDE	LA BAFTE	Voix consultative

☞ *Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?*

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

Point 3/16 - SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'EAU DU BOLON

La Communauté d'Agglomération d'Epinal dispose de 8 délégués titulaires au sein du Syndicat intercommunal de l'eau du Bolon.

Il vous est proposé les candidatures de :

1	Stéphane CHRISMENT	AYDOILLES
2	Dominique TACHET	GIRANCOURT
3	Stéphanie LAGARDE	MAZELEY
4	Patrice BUET	GIGNEY
5	Nicolas BRETON	GIRANCOURT
6	David THOUVENIN	FOMEREY
7	Loic CLAUDEL	GIGNEY
8	Bertrand LEDRAPPIER	FOMEREY

☞ *Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?*

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

Point 3/17 - SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'EAU DU HAUT DU MONT

La Communauté d'Agglomération d'Epinal dispose de 5 délégués titulaires et 5 suppléants au sein du Syndicat intercommunal de l'eau du Haut du Mont.

Il vous est proposé les candidatures de :

TITULAIRES :

1	Stéphane CHRISMENT	AYDOILLES
2	Franck GARCIA	RUGNEY
3	Daniel BARBE	UBEXY
4	Gérôme MULLER	FLOREMONT
5	Jean-Luc THIERY	HERGUGNEY

SUPPLEANTS :

1	Claude FRANZ	BRANTIGNY
2	Eric CHARDEL	FLOREMONT

3	Angélique DRACH	RUGNEY
4	Yohan BARBE	UBEXY
5	Caroline NICOLAS	HERGUGNEY

☞ *Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?*

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

Point 3/18 - SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'EAU DES MONTS FAUCILLES

La Communauté d'Agglomération d'Epinal dispose de 6 délégués titulaires et 6 suppléants au sein du Syndicat intercommunal de l'eau des Monts Faucilles.

Il vous est proposé les candidatures de :

TITULAIRES :

1	Stéphane CHRISMENT	AYDOILLES
2	Jean-Philippe LAN	CHARMOIS L'ORGUEILLEUX
3	Hervé DIDELOT	CHARMOIS L'ORGUEILLEUX
4	Raymond GITZHOFFER	RENAUVOID
5	Vincent HUMBERT	UZEMAIN
6	Steve ESCH	UZEMAIN

SUPPLEANTS :

1	Jean-Jacques MARTIN	RENAUVOID
2	Eric DEL MISSIER	CHARMOIS L'ORGUEILLEUX
3	Ingrid LHUILLIER	CHARMOIS L'ORGUEILLEUX
4	Liliane BERNARD	RENAUVOID
5	François MARANDEL	UZEMAIN
6	Amélie MANGIN	UZEMAIN

☞ *Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?*

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

Point 3/19 - SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DE LA LANTERNE

La Communauté d'Agglomération d'Epinal dispose de 2 délégués titulaires et 2 suppléants au sein du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Lanterne.

Il vous est proposé les candidatures de :

TITULAIRES :

1	Philippe CLAUDON	BELLEFONTAINE
2	Philippe JOLLET	LE CLERJUS

SUPPLEANTS :

1	Didier MATHIS	UXEGNEY
---	---------------	---------

2

Nadine ROBERT

TREMENZEY

☞ Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES PUBLICS

Point 3/20 - GROUPEMENT D'ACTIONS LOCALE (GAL) DU PROGRAMME EUROPEEN LEADER DU SYNDICAT MIXTE DU POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS D'EPINAL CŒUR DES VOSGES

La Communauté d'Agglomération d'Epinal dispose de 4 représentants titulaires et 4 suppléants au sein du Groupement d'Action Locale du programme européen LEADER du Syndicat Mixte du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Epinal Cœur des Vosges.

Il vous est proposé les candidatures de :

TITULAIRES :

1	Pierre-Yves JACQUOT	RAON-AUX-BOIS
2	Michel FOURNIER	LES VOIVRES
3	Philippe JOLLET	LE CLERJUS
4	Gilles DUBOIS	SANCHEY

SUPPLEANTS :

1	Daniel LAGARDE	LA BAFTE
2	Pascal HAULLER	VAUDEVILLE
3	Daniela AMIUNES	EPINAL
4	Stéphane CHRISMENT	AYDOILLES

☞ Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

Point 3/21 - ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART DE LORRAINE

La Communauté d'Agglomération d'Epinal dispose de 5 délégués titulaires et de 5 représentants suppléants au sein de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle « Ecole Supérieure d'Art de Lorraine ».

Il vous est alors proposé les candidatures de :

TITULAIRES :

1	Cédric HAXAIRE	THAON-LES-VOSGES
2	Frédéric DREVET	LA VOGUE LES BAINS
3	Camille ZEGHMOULI	GOLBEY
4	Faustine AMIOT	EPINAL
5	Audrey PIERREL	GOLBEY

SUPPLEANTS :

1	Carole DUFOUR	THAON-LES-VOSGES
2	Pascal HAULLER	VAUDEVILLE

3	Gilles DUBOIS	SANCHEY
4	François VIRTEL	GOLBEY
5	Christelle VALOIS	DIGNONVILLE

☞ *Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?*

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

Point 3/22 - OFFICE DE TOURISME D'ÉPINAL ET DE SA RÉGION

Il convient de désigner les 15 délégués titulaires et les 15 délégués suppléants appelés à siéger au Comité Directeur de l'Office du Tourisme d'Épinal et de sa région.

Il est alors proposé les candidatures de :

TITULAIRES :

1	Michaël THIEBAUT	XERTIGNY
2	Wilfrid GRANDMAIRE	DINOZE
3	Catherine MAGGI	EPINAL
4	Camille LACOMBE	CHARMES
5	Frédéric DREVET	LA VOGUE LES BAINS
6	Carole DUFOUR	THAON-LES-VOSGES
7	Perrine SPERANDIO	ZINCOURT
8	Anne-Sophie MONANGE	GOLBEY
9	Elisa CREMA	EPINAL
10	Kevin GUELLAFF	EPINAL
11	Emmanuelle CANDERAN	FONTENOY LE CHÂTEAU
12	Jean-François DEMENGEON	ARCHETTES
13	Thomas GRIFFET	EPINAL
14	Gilles DUBOIS	SANCHEY
15	Philippe JOLLET	LE CLERJUS

SUPPLEANTS :

1	Philippe CLAUDON	BELLEFONTAINE
2	Claudine MUNIER	XERTIGNY
3	Gilles NEXON	DOUNOUX
4	Jean-Pascal VALDENAIRE	CHANTRAINE
5	Jean-Louis THOMAS	POUXEUX
6	Anthony LOUIS	THAON-LES-VOSGES
7	Françoise PIAGET	CHATEL SUR MOSELLE
8	Aimé HOUILLON	SOCOURT
9	Thierry GAILLOT	VINCEY
10	Stéphane CHRISMENT	AYDOILLES
11	Pascal TOUSSAINT	JARMENIL

12	David PERRIN	ARCHES
13	Ghislaine JEANDEL-JEANPIERRE	EPINAL
14	François VIRTEL	GOLBEY
15	Emile DUCHENE	LA CHAPELLE AUX BOIS

☞ Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

Point 3/23 - OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AGGLOMERATION D'EPINAL

Il s'agit de désigner 17 représentants dont 8 représentants du Conseil Communautaire et 8 personnes qualifiées appelées à siéger au sein du Conseil d'Administration de l'OPHAE.

Il est alors proposé les candidatures de :

8 représentants du Conseil Communautaire :

1	Claude NEDELEC	EPINAL
2	Raphael MICHELET	CHARMES
3	Isabelle TOUSSAINT	EPINAL
4	Gypsie VACCANI	EPINAL
5	Roger ALEMANI	GOLBEY
6	Brigitte GILLE	CHANTRAINE
7	Bruno CHEVRIER	DEYVILLERS
8	Philippe ADMANT	EPINAL

9 autres représentants non élus de la collectivité de rattachement dont un élu d'une collectivité territoriale ou EPCI du ressort de la compétence de l'office :

9	Sébastien MARTINET	FMS
10	Marie-Agnès MICHEL	ex CAF
11	Katia GOUVENEL	CEGEE
12	Yasar YILMAZ	Ass Franco-Turque
13	Martine BOULLIAT	ADIL
14	Marine DANIEL	CCAS EPINAL
15	André LAPOIRIE	Ville de XERTIGNY
16	Philippe GEHIN	Relais Amical Vosges
17	Grégory BRACHA	ADAVIE

1 représentant d'association dont l'objet est l'insertion ou le logement :

1	Jean-Pierre BEGEL	AMI - LE RENOUVEAU
---	-------------------	--------------------

☞ Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

Point 3/24 - GIP DU SILLON LORRAIN

Il s'agit de désigner un représentant titulaire et un suppléant pour le GIP du Sillon Lorrain et il vous est proposé les candidatures de :

TITULAIRE :

1 Carole DUFOUR THAON-LES-VOSGES

SUPPLEANT :

1 Benoît JOURDAIN EPINAL

☞ *Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?*

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

Point 3/25 - I.U.T. Hubert Curien

La Communauté d'Agglomération dispose d'un représentant titulaire et d'un suppléant au sein de l'I.U.T.

Il vous est alors proposé les candidatures de :

TITULAIRE :

1 Camille ZEGHMOULI GOLBEY

SUPPLEANT :

1 Perrine SPERANDIO ZINCOURT

☞ *Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?*

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

Point 3/26 - SCALEN : AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES NANCY SUD LORRAINE

En sa qualité d'adhérente à l'Agence de Développement des territoires Nancy Sud Lorraine et plus particulièrement dans le cadre des partenariats du Sillon Lorrain, nous disposons de deux représentants au Conseil d'Administration.

Il vous est alors proposé les candidatures de :

1 Raphaël MICHELET CHARMES
2 Perrine SPERANDIO ZINCOURT

☞ *Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?*

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

Point 3/27 - SOLIHA « SoLIDAIRES POUR L'HABITAT » MEURTHE ET MOSELLE

Il convient de désigner 1 représentant appelé à siéger auprès de SOLIHA « Solidaires pour l'Habitat » Meurthe et Moselle.

Il vous est alors proposé la candidature de :

1 Raphaël MICHELET CHARMES

☞ *Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?*

Je vous propose donc de mettre aux voix cette candidature.

Point 3/28 - Centre Hospitalier Emile DURKHEIM D'EPINAL

Il convient de désigner 2 membres pour siéger au Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier Emile DURKHEIM d'Epinal.

Il vous est alors proposé les candidatures de :

- | | | |
|---|-----------------|--------|
| 1 | Claude NEDELEC | EPINAL |
| 2 | François VIRTEL | GOLBEY |

☞ *Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?*

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

Point 3/29 - ETABLISSEMENT DE SANTE DE CHATEL-SUR-MOSELLE

Il convient de désigner un représentant pour siéger au Conseil de Surveillance de l'Etablissement de santé de Châtel-sur-Moselle.

Il vous est alors proposé la candidature de :

TITULAIRE :

- | | | |
|---|-----------|--------|
| 1 | Luc BEDIN | FRIZON |
|---|-----------|--------|

☞ *Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?*

Je vous propose donc de mettre aux voix cette candidature.

Point 3/30 - CENTRE RÉGIONAL DES œuvres UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES

Il convient de désigner un représentant titulaire et un suppléant appelé à siéger au Conseil d'Administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires.

Il vous est alors proposé les candidatures de :

TITULAIRE :

- | | | |
|---|-------------------|--------|
| 1 | Camille ZEGHMOULI | GOLBEY |
|---|-------------------|--------|

SUPPLEANT :

- | | | |
|---|-------------------|----------|
| 1 | Perrine SPERANDIO | ZINCOURT |
|---|-------------------|----------|

☞ *Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?*

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

Point 3/31 - Mission locale du Bassin d'emploi d'Épinal

La Communauté d'Agglomération d'Epinal dispose de 6 représentants titulaires et de 6 représentants suppléants au sein de la Mission locale du Bassin d'emploi d'Epinal.

Il vous est alors proposé les candidatures de :

TITULAIRES :

1	Laurence RAYEUR-KLEIN	GOLBEY
2	Brigitte GILLE	CHANTRAINE
3	Perrine SPERANDIO	ZINCOURT
4	Claude NEDELEC	EPINAL
5	Camille ZEGHMOULI	GOLBEY
6	Claudine MUNIER	XERTIGNY

SUPPLEANTS :

1	Pascal TOUSSAINT	JARMENIL
2	Mickaël HECHT	EPINAL
3	Chantal VAUTRIN	THAON-LES-VOSGES
4	Thierry GAILLOT	VINCEY
5	Gilles DUBOIS	SANCHEY
6	Elisa CREMA	EPINAL

☞ Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

Point 3/32 - CONSERVATOIRE GAUTIER-D'ÉPINAL

Il s'agit de désigner les quatre représentants titulaires (dont le Président et le VP en charge de la Culture) et 2 suppléants à siéger au Conseil d'Etablissement du Conservatoire Gautier-d'Épinal.

Il vous est alors proposé les candidatures de :

Titulaires	1	Cédric HAXAIRE	THAON-LES-VOSGES
	2	Frédéric DREVET	LA VOGUE LES BAINS
	3	Pascal HAULLER	VAUDEVILLE
	4	Thomas GRIFFET	EPINAL

Suppléantes	1	Christelle VALOIS	DIGNONVILLE
	2	Brigitte GILLE	CHANTRAINE

☞ Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

Point 3/33 - CENTRE REGIONAL D'INNOVATION ET DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE DES INDUSTRIES DU BOIS (CRITT BOIS)

Il s'agit de désigner un représentant de la Communauté d'Agglomération d'Epinal à siéger auprès du CRITT BOIS.

Il vous est alors proposé la candidature de :

⇒ Daniel LAGARDE LA BAFTE

☞ Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

Point 3/34 - ASSOCIATION VOSGES & CO

Il s'agit de désigner un représentant titulaire et son suppléant du Conseil Communautaire à siéger auprès de l'Association Vosges & CO.

Il vous est alors proposé les candidatures de :

Titulaires	1	Perrine SPERANDIO	ZINCOURT
Suppléant	1	Gilles DUBOIS	SANCHEY

☞ Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE

Point 3/35- SEM VOSGES TV

La Communauté d'Agglomération est représentée au sein de la SEM Vosges TV par 3 représentants du Conseil Communautaire au sein du Conseil d'Administration de la Société d'Économie Mixte Vosges TV, dont 1 représentant du Conseil d'Administration appelé à voter au sein de l'Assemblée Générale.

Il vous est alors proposé les candidatures de :

Titulaires	1	Cédric HAXAIRE	THAON-LES-VOSGES
	2	Thomas GRIFFET	EPINAL
	3	Anne-Sophie MONANGE	GOLBEY

☞ Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

Il convient également d'autoriser Monsieur Cédric HAXAIRE à voter au sein de l'Assemblée Générale de la SEM Vosges TV.

Veuillez en délibérer.

Point 3/36 - SEM de dÉveloppement Économique et d'AmÉnagement D'ÉPINAL-GOLBEY ET DE SA RÉGION

Nous disposons de 9 sièges au Conseil d'Administration de la SEM et il vous est proposé les candidatures de :

1	Perrine SPERANDIO	ZINCOURT
2	Gilles DUBOIS	SANCHEY
3	Camille ZEGHMOULI	GOLBEY
4	Daniel LAGARDE	LA BAFTE
5	Claude BERTRAND	CHAVELOT
6	Yann TRAITEUR	NOMEXY
7	Claude NEDELEC	EPINAL
8	Afafe RAFIKI	EPINAL
9	Patricia CHAMPAGNE	EPINAL

☞ Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

Il convient également d'autoriser Madame Perrine SPERANDIO à occuper les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général de la SEM de Développement Economique et d'Aménagement d'Epinal-Golbey et de sa Région.

Veuillez en délibérer.

Point 3/37 - SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE TERR'ENR

La Communauté d'Agglomération est représentée au sein de la SEM TERR'ENR par 6 représentants au sein du Conseil d'Administration.

Il vous est alors proposé les candidatures de :

TITULAIRES :

1 Roger ALEMANI	GOLBEY
2 Régine BEGEL	EPINAL
3 Frédéric DREVET	LA VOGUE LES BAINS
4 Benoît JOURDAIN	EPINAL
5 Thierry GAILLOT	VINCEY
6 Luc BEDIN	FRIZON

☞ *Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?*

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

Il convient également d'autoriser Monsieur Roger ALEMANI à occuper les fonctions de Président du Conseil d'Administration de la SEM TERR'ENR.

Veuillez en délibérer.

Point 3/38 - SOCIETE PUBLIQUE LOCALE X-DEMAT

La Communauté d'Agglomération est représentée au sein du Conseil d'Administration de la SPL X-DEMAT. La Société X-DEMAT propose aux collectivités une suite de logiciels, principalement dans le domaine de la dématérialisation des actes comptables et administratifs.

Il vous est alors proposé la candidature de :

⇒ Kevin GUELLAFF EPINAL

☞ *Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?*

Je vous propose donc de mettre aux voix cette candidature.

Point 3/39 - SOCIETE D'EQUIPEMENT DU BASSIN LORRAIN (SEBL)

La Communauté d'Agglomération est représentée au sein de l'Assemblée Spéciale de la Société d'Equipeement du Bassin Lorrain par un représentant du Conseil Communautaire et au sein de l'Assemblée Générale de la Société d'Equipeement du Bassin Lorrain par un représentant du Conseil Communautaire.

Il vous est alors proposé la candidature de :

⇒ Claude BERTRAND (CHAVELLOT) pour les deux postes

☞ *Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?*

Je vous propose donc de mettre aux voix cette candidature.

Point 3/40 - SOCIETE VOSGIENNE DE TRAITEMENT DES DECHETS BANALS D'ENTREPRISE (SOVODEB)

La Communauté d'Agglomération est représentée au sein du Conseil d'Administration de la Société Vosgienne de Traitement des Déchets Banals d'Entreprise (SOVODEB) par un représentant du Conseil Communautaire.

Il vous est alors proposé la candidature de :

⇒ Perrine SPERANDIO ZINCOURT

☞ *Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?*

Je vous propose donc de mettre aux voix cette candidature.

REGIE A AUTONOMIE FINANCIERE ET PERSONNALITE MORALE**Point 3/41 - La SOURIS VERTE**

La Communauté d'Agglomération a créé une régie à autonomie financière et personnalité morale pour la gestion de la Souris Verte. Nous avons 5 représentants au Conseil d'Administration.

Il vous est alors proposé les candidatures de :

1	Cédric HAXAIRE	THAON-LES-VOSGES
2	Frédéric DREVET	LA VOGUE LES BAINS
3	Faustine AMIOT	EPINAL
4	Pascal HAULLER	VAUDEVILLE
5	Audrey PIERREL	GOLBEY

☞ *Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?*

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

REGIE A AUTONOMIE FINANCIERE**Point 3/42 - REGIE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU**

Le service public de l'eau est géré en régie à simple autonomie financière mais sans personnalité morale.

Il s'agit aujourd'hui, suite au renouvellement du mandat des conseillers communautaires et du renouvellement des commissions intercommunales, de :

DE FIXER le nombre de membres du Conseil d'Exploitation à 29 membres.

DE DESIGNER, membres du conseil d'exploitation de la régie eau à autonomie financière :

- Les conseillers communautaires, membres de la Commission « Eau / Assainissement / GEMAPI »
- Madame Loane SAINT-MICHEL, représentante du personnel, membre du conseil d'exploitation
- Un représentant de l'association 60 millions de consommateurs, représentant des usagers membres du conseil d'exploitation

DE DESIGNER Madame Céline BREGIER, directrice de la régie eau à autonomie financière de la communauté d'agglomération d'Epinal.

Point 3/43 - REGIE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT

De la même façon et pour les mêmes raisons pour la régie du service public de l'assainissement, il s'agit de :

DE FIXER le nombre de membres du Conseil d'Exploitation à 29 membres.

DE DESIGNER, membres du conseil d'exploitation de la régie à autonomie financière Assainissement :

- Les conseillers communautaires, membres de la Commission « Eau / Assainissement / GEMAPI »
- Madame Cassandra THOMAS, représentante du personnel, membre du conseil d'exploitation
- Un représentant de l'association 60 millions de consommateurs, représentant des usagers membres du conseil d'exploitation

DE DESIGNER Madame Céline BREGIER, directrice de la régie eau à autonomie financière de la communauté d'agglomération d'Epinal.

ORGANISMES ASSOCIATIFS**Point 3/44 - AVIAL : ASSOCIATION VOSGIENNE D'INFORMATION ET D'AIDE AU LOGEMENT**

La Communauté d'Agglomération dispose de 3 sièges au Conseil d'Administration de l'AVIAL.

Il vous est alors proposé les candidatures de :

1	Raphaël MICHELET	CHARMES
2	Roger ALEMANI	GOLBEY
3	Claude NEDELEC	EPINAL

☞ Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

Point 3/45 - Association Initiative Vosges Centre-Ouest (IVCO)

Il s'agit de désigner un représentant titulaire et son suppléant du Conseil Communautaire pour l'Association Initiative Vosges Centre Ouest et il vous est proposé les candidatures de :

Titulaire	1	Gilles DUBOIS	SANCHEY
Suppléant	1	Perrine SPERANDIO	ZINCOURT

☞ Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

Point 5/46 - AGSU : ASSOCIATION DE GESTION DES SERVICES UNIVERSITAIRES

Il s'agit de désigner quatre représentants titulaires et leurs suppléants appelés à siéger au sein de l'AGSU, dont 3 représentants titulaires et leurs suppléants appelés à siéger au sein du Conseil d'Administration de l'AGSU.

Il vous est alors proposé les candidatures de :

Assemblée Générale

Titulaires	1	Perrine SPERANDIO	ZINCOURT
	2	Camille ZEGHMOULI	GOLBEY

3	Claude NEDELEC	EPINAL
4	Catherine MAGGI	EPINAL

Suppléants	1	Kevin GUELLAFF	EPINAL
	2	Michaël THIEBAUT	XERTIGNY

Conseil d'administration

Titulaires	1	Perrine SPERANDIO	ZINCOURT
	2	Camille ZEGHMOULI	GOLBEY
	3	Claude NEDELEC	EPINAL

Suppléants	1	Catherine MAGGI	EPINAL
	2	Kevin GUELLAFF	EPINAL
	3	Michael THIEBAUT	XERTIGNY

☞ Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

Point 3/47 - ASSOCIATION IMAGES EST

Il s'agit de désigner un représentant titulaire et son suppléant du Conseil Communautaire à l'Association IMAGES EST.

Il vous est alors proposé les candidatures de :

Titulaire	1	Carole DUFOUR	THAON-LES-VOSGES
Suppléant	1	Eric CLOSSON	EPINAL

☞ Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

Point 3/48 - ASSOCIATION FACE Iliha « Territoire de Lorraine et de Haute-Saône »

Il s'agit de désigner un représentant du Conseil Communautaire à l'Association FACE Iliha_« Territoire de Lorraine et de Haute-Saône ».

Il vous est alors proposé la candidature de :

⇒ Perrine SPERANDIO (ZINCOURT)

☞ Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?

Je vous propose donc de mettre aux voix cette candidature.

Point 3/49 - COMMISSARIAT D'INVESTISSEMENT A L'INNOVATION ET A LA MOBILISATION ECONOMIQUE (C2IME)

Il s'agit de désigner un représentant titulaire et son suppléant du Conseil Communautaire auprès du Commissariat d'investissement à l'innovation et à la mobilisation économique (C2IME).

Il vous est proposé les candidatures de :

Titulaires 1 Perrine SPERANDIO ZINCOURT

Suppléants 1 Gilles DUBOIS SANCHEY

☞ Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

Point 3/50 - ASSOCIATION AMORCE

Il s'agit de désigner un représentant titulaire et son suppléant appelés à représenter la Communauté d'Agglomération auprès de l'Association AMORCE.

Il vous est alors proposé les candidatures de :

Titulaires 1 Benoît JOURDAIN EPINAL

Suppléants 1 Régine BEGEL EPINAL

☞ Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

Point 3/51 - ASSOCIATION DES HOMMES ET DES ARBRES, LES RACINES DE DEMAIN

Il s'agit de désigner deux représentants appelés à représenter la Communauté d'Agglomération auprès de l'Association Des Hommes et des Arbres, les Racines de Demain.

Il vous est proposé les candidatures de :

1 Cédric HAXAIRE THAON-LES-VOSGES
2 Daniel LAGARDE LA BAFTE

☞ Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

Point 3/52 - ASSOCIATION JEUNESSE ET CULTURES

Il s'agit de désigner, outre le Président ou son représentant, deux représentants appelés à représenter la Communauté d'Agglomération auprès de l'Association Jeunesse et Cultures.

Il vous est proposé les candidatures de :

1 Eric CLOSSON EPINAL
2 Michaël THIEBAUT XERTIGNY

☞ Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

Point 3/53 - ASSOCIATION LES JARDINS DE COCAGNE

Il s'agit de désigner un représentant appelé à représenter la Communauté d'Agglomération auprès de l'Association Les Jardins de Cocagne.

Il vous est proposé la candidature de :

⇒ Perrine SPERANDIO ZINCOURT

☞ *Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?*

Je vous propose donc de mettre aux voix cette candidature.

Point 3/54 - ASSOCIATION ECHANG'ENR

Il s'agit de désigner deux représentants appelés à représenter la Communauté d'Agglomération auprès de l'Association Echang'ENR.

Il vous est proposé les candidatures de :

- | | | |
|---|---------------|-----------------------|
| 1 | Régine BEGEL | EPINAL |
| 2 | Thierry SOLER | HADIGNY LES VERRIERES |

☞ *Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?*

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

Point 3/55 - ASSOCIATION ENVIROBAT

Il s'agit de désigner un représentant appelé à représenter la Communauté d'Agglomération auprès de l'Association Envirobat.

Il vous est proposé la candidature de :

⇒ Raphaël MICHELET CHARMES

☞ *Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?*

Je vous propose donc de mettre aux voix cette candidature.

Point 3/56 - ASSOCIATION QUEST FOR CHANGE

Il s'agit de désigner un représentant appelé à représenter la Communauté d'Agglomération auprès de l'Association Quest For Change.

Il vous est proposé la candidature de :

⇒ Perrine SPERANDIO ZINCOURT

☞ *Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?*

Je vous propose donc de mettre aux voix cette candidature

Point 3/57 - ASSOCIATION RESEAU VELO ET MARCHE

Il s'agit de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant appelés à représenter la Communauté d'Agglomération auprès de l'Association Réseau Vélo et Marche.

Il vous est proposé les candidatures de :

- | | | | |
|------------------|---|---------------|------------------|
| Titulaire | 1 | Afafe RAFIKI | EPINAL |
| Suppléant | 1 | Anthony LOUIS | THAON-LES-VOSGES |

☞ Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

Point 3/58 - ASSOCIATION CENTRE SOCIAL ITINERANT ET MULTI-SITES DU BASSIN DE VIE DE MOYENNE MOSELLE

Il s'agit de désigner un représentant appelé à représenter la Communauté d'Agglomération auprès de l'Association « Centre social itinérant et multi-sites du bassin de vie de Moyenne Moselle ».

Il vous est proposé la candidature de :

⇒ Laurence RAYEUR-KLEIN GOLBEY

☞ Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?

Je vous propose donc de mettre aux voix cette candidature.

COMITES / CONFERENCES / COMMISSIONS

Point 3/59 - CONFERENCE DES FINANCEURS DE LA PREVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE

Il s'agit de désigner 2 représentants titulaires et un suppléant du Conseil Communautaire appelés à siéger au sein de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie.

Il vous est proposé les candidatures de :

Titulaires	1	Laurence RAYEUR-KLEIN	GOLBEY
	2	Sylvie D'ALGUERRE	CHAUMOUSEY

Suppléante	1	Isabelle TOUSSAINT	EPINAL
-------------------	---	--------------------	--------

☞ Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

Point 3/60 - COMITE DE PILOTAGE DU PROJET TERRITORIAL DE SANTÉ MENTALE

Il s'agit de désigner 1 représentant du Conseil Communautaire appelés à siéger au sein du Comité de Pilotage du Projet Territorial de Santé Mentale.

Il vous est proposé la candidature de :

⇒ Sylvie D'ALGUERRE CHAUMOUSEY

☞ Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?

Je vous propose donc de mettre aux voix cette candidature.

Point 3/61 - CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT (CAUE)

Il s'agit de désigner 1 représentant du Conseil Communautaire appelés à siéger au sein du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE).

Il vous est proposé la candidature de :

⇒ Raphaël MICHELET CHARMES

☞ Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?

Je vous propose donc de mettre aux voix cette candidature.

Point 3/62 - ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER GRAND EST (EPFGE)

Il s'agit de désigner un représentant titulaire et son suppléant du Conseil Communautaire appelés à siéger au sein de l'Etablissement Public Foncier Grand Est (EPFGE).

Il vous est proposé les candidatures de :

Titulaire	1	Cédric HAXAIRE	THAON-LES-VOSGES
Suppléants	1	Roger ALEMANI	GOLBEY

⇒ Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

Point 3/63 - GROUPEMENT DES AUTORITÉS RESPONSABLES DE TRANSPORT (GART)

Il s'agit de désigner un représentant titulaire et son suppléant du Conseil Communautaire appelés à siéger au sein du Groupement des Autorités responsables de Transport (GART).

Il vous est proposé les candidatures de :

Titulaire	1	Afafe RAFIKI	EPINAL
Suppléant	1	Michaël THIEBAUT	XERTIGNY

⇒ Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

Point 3/64 - MISSION LOCALE DU PAYS DE REMIREMONT ET DE SES VALLEES

Il s'agit de désigner un représentant du Conseil Communautaire appelé à siéger au sein de la Mission Locale du Pays de Remiremont et de ses Vallées.

Nous avons reçu la candidature de Madame Colette LARRIERE, cependant nous devons désigner un représentant du Conseil Communautaire. Je vous propose donc de désigner Pascal TOUSSAINT, Maire de Jarménil, s'il accepte.

Il vous est alors proposé la candidature de :

⇒ Pascal TOUSSAINT JARMENIL

⇒ Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?

Je vous propose donc de mettre aux voix cette candidature.

Point 3/65 - COMMISSION CONSULTATIVE POUR LA TRANSITION ENERGETIQUE CREEE PAR LE SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTICITE DES VOSGES

Il s'agit de désigner un représentant du Conseil Communautaire appelé à siéger au sein de la Commission Consultative pour la Transition Energétique créée par le Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges.

Il vous est alors proposé la candidature de :

⇒ Régine BEGEL EPINAL

⇒ Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?

Je vous propose donc de mettre aux voix cette candidature.

Point 3/66 - PLATEFORME D'INITIATIVE LOCALE DE L'ASSOCIATION CENTRE-OUEST VOSGES INITIATIVES (PFIL)

Il s'agit de désigner un représentant du Conseil Communautaire appelé à siéger au sein de la plateforme d'initiative locale de l'Association Centre-Ouest Vosges Initiatives (PFIL).

Il vous est alors proposé la candidature de :

⇒ Gypsie VACCANI EPINAL

☞ *Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?*

Je vous propose donc de mettre aux voix cette candidature.

Point 3/67 - SOCIETE DE COORDINATION HABITAT LORRAIN

Il s'agit de désigner un représentant du Conseil Communautaire appelé à siéger au sein de la Société de coordination Habitat Lorrain.

Il vous est alors proposé la candidature de :

⇒ Claude NEDELEC EPINAL

☞ *Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?*

Je vous propose donc de mettre aux voix cette candidature.

Point 3/68 - LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES VOSGES

Il s'agit de désigner un représentant titulaire et son suppléant du Conseil Communautaire appelés à siéger auprès de la Ligue de l'Enseignement des Vosges.

Il vous est proposé les candidatures de :

Titulaire	1	Perrine SPERANDIO	ZINCOURT
Suppléant	1	Chantal VAUTRIN	THAON-LES-VOSGES

☞ *Y a-t-il d'autres candidat(e)s ?*

Je vous propose donc de mettre aux voix ces candidatures.

COLLÈGES ET LYCÉES

3/69 à 3/84 - COLLEGES ET LYCEES

La Communauté d'Agglomération dispose d'un représentant au sein des établissements scolaires du second degré.

Nous disposons d'un représentant au sein du Conseil d'Administration des Collèges (simple rôle consultatif pour les Collèges de moins de 600 élèves), Lycées et Etablissements Publics Spécialisés.

Il vous est proposé les candidatures suivantes :

**Collèges et Lycées - 1 représentant EPCI si plus de 600 élèves dans les Collèges
1 représentant EPCI à titre consultatif si moins de 600 élèves**

Collège Georges Clémenceau à Epinal

1 Philippe ADMANT EPINAL

Collège Jules Ferry à Epinal

1 Philippe ADMANT EPINAL

Collège Louis Armand à Golbey

1 Guy EMERAUX François VIRTEL GOLBEY

Lycée Claude Gellée à Epinal

1 Isabelle TOUSSAINT EPINAL

Lycée Louis Lapicque à Epinal

1 Isabelle TOUSSAINT EPINAL

Lycée Pierre Mendès France à Epinal

1 Thibaut SANNIER EPINAL

Lycée Isabelle Viviani à Epinal

1 Isabelle TOUSSAINT EPINAL

Lycée Professionnel Emile Gallé à Thaon-les-Vosges

1 Chantal VAUTRIN THAON-LES-VOSGES

Collèges moins de 600 élèves - 1 représentant EPCI à titre consultatif**Collège Saint-Exupéry à Epinal**

1 Philippe ADMANT EPINAL

Collège Louis Pergaud à Châtel-sur-Moselle

1 Françoise PIAGET CHATEL SUR MOSELLE

Collège Elsa Triolet à Thaon-les-Vosges

1 Aurélien BETIS THAON-LES-VOSGES

**Etablissement Régional d'Enseignement Adapté à Epinal
(1 représentant à titre consultatif)**

1 Sylvie D'ALGUERRE - CHAUMOUSEY EPINAL

Collège de Charmes - 1 représentant EPCI à titre consultatif

1 Raphaël MICHELET CHARMES

Collège Julie Victoire Daubié - 1 représentant à titre consultatif

1 Emmanuelle CANDERAN - FONTENOY André CHAUDY - GRUEY LA VOGUE LES BAINS

Lycée Professionnel Emilie du Châtelet à la Vôge les Bains

1 Emile DUCHENE - CHAPELLE André CHAUDY - GRUEY LA VOGUE LES BAINS

Collège Camille Claudel à Xertigny - 1 représentant à titre consultatif

1 Michaël THIEBAUT Claudine MUNIER XERTIGNY

☞ *Y a-t-il d'autres candidat(e)s ? »*

Délibération n° 83.2026

Objet : Désignation de 5 représentants titulaires et de leurs suppléants au sein de la Commission d'Appel d'Offres

Elus à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu le code de la commande publique,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.5211-1, L.1411-5, L.1414-2, D.1411-4 et D.1411-5,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Epinal du 11 mai 2026 approuvant la désignation des représentants à main levée,

Vu la liste des candidatures pour siéger au sein de la Commission d'Appel d'Offres reçue le 6 mai 2026,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE CREER une Commission d'Appel d'Offres pour les marchés formalisés et délégations de service public à titre permanent, pour la durée du mandat.

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire à main levée, et à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à la désignation de cinq membres titulaires et cinq membres suppléants appelés à siéger au sein de la Commission d'Appel d'Offres de la Communauté d'Agglomération d'Epinal :

Sont candidats :

Liste reçue le 6 mai 2026 :

Membres titulaires : Messieurs Raphaël MICHELET (Charmes), Gilles NEXON (Dounoux), Daniel LAGARDE (La Baffe), Didier MATHIS (Uxegney), Frédéric DULOT (Vaxoncourt)

Membres suppléants : Messieurs Stéphane BOEUF (Chamagne), Thierry SOLER (Hadigny les Verrières), Gilles DUBOIS (Sanchey), Pierre FRANCOIS (Epinal), Stéphane CHRISMENT (Aydoilles)

Sont déclarés élus membres de la Commission d'Appel d'Offres :

Membres titulaires : Messieurs Raphaël MICHELET (Charmes), Gilles NEXON (Dounoux), Daniel LAGARDE (La Baffe), Didier MATHIS (Uxegney), Frédéric DULOT (Vaxoncourt)

Membres suppléants : Messieurs Stéphane BOEUF (Chamagne), Thierry SOLER (Hadigny les Verrières), Gilles DUBOIS (Sanchey), Pierre FRANCOIS (Epinal), Stéphane CHRISMENT (Aydoilles)

Délibération n° 84.2026

Objet : Désignation de 5 titulaires et de leurs suppléants appelés à siéger à la Commission Consultative des Services Publics Locaux

Adopté à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les dispositions des articles L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les articles L.1413-1 et L.1411-4 du code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Epinal du 11 février 2013 relative à la création de la Commission Consultative des Services Publics Locaux,
Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal du 11 mai 2026 approuvant la désignation des représentants à main levée,
Vu la liste des candidatures pour siéger au sein de la Commission Consultative des Services Publics Locaux reçue le 6 mai 2026,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE CRÉER une Commission Consultative des Services Publics Locaux composée, outre le Président, membre de droit, de 5 Conseillers Communautaires titulaires et leurs suppléants, et de cinq représentants d'associations locales.

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation des 5 Conseillers Communautaires titulaires et leurs suppléants appelés à siéger au sein de la Commission Consultative des Services Publics Locaux :

Sont candidats :

Liste reçue le 6 mai 2026 :

Titulaires : Madame et Messieurs Frédéric DULOT (Vaxoncourt), Daniel LAGARDE (La Baffe), Afafe RAFIKI (Epinal), Stéphane CHRISMENT (Aydoilles), Didier MATHIS (Uxegney)

Suppléants : Mesdames et Messieurs Aurélien BETIS (Thaon les Vosges), Jean-Pascal VALDENAIRE (Chantraine), Anne-Sophie MONANGE (Golbey), Daniela AMIUNES (Epinal), Ghislaine JEANDEL-JEANPIERRE (Epinal)

Sont déclarés élus :

Titulaires : Madame et Messieurs Frédéric DULOT (Vaxoncourt), Daniel LAGARDE (La Baffe), Afafe RAFIKI (Epinal), Stéphane CHRISMENT (Aydoilles), Didier MATHIS (Uxegney)

Suppléants : Mesdames et Messieurs Aurélien BETIS (Thaon les Vosges), Jean-Pascal VALDENAIRE (Chantraine), Anne-Sophie MONANGE (Golbey), Daniela AMIUNES (Epinal), Ghislaine JEANDEL-JEANPIERRE (Epinal)

DE DÉSIGNER les représentants des cinq associations locales appelés à siéger au sein de la Commission locale des services publics locaux :

- Un représentant de l'Union Départementale des Associations Familiales des Vosges (UDAF) ;
- Un représentant de l'Association Que Choisir Ensemble Vosges ;
- Un représentant de la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT) ;
- Un représentant du Comité de Liaison d'Intérêt de Quartier d'Epinal (CLIQ).

- Un représentant de l'Association des usagers du Centre Social Louise Michel de Golbey.

Délibération n° 85.2026

Objet : Désignation de 5 représentants titulaires et de leurs suppléants appelés à siéger au sein de la Commission de Délégation de Service Public « Transports de Voyageurs »

Adopté à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les dispositions des articles L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les articles L.1411-5, D.1411-3, D1411-4 et D.1411-5 du code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal du 11 mai 2026 approuvant la désignation des représentants à main levée,
Vu la liste des candidatures pour siéger au sein de la Commission de Délégation de Service Public « Transports de Voyageurs » reçue le 6 mai 2026,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation des 5 Conseillers Communautaires titulaires et leurs suppléants appelés à siéger au sein de la Commission de Délégation de Service Public « Transports de Voyageurs » :

Sont candidats :

Liste reçue le 6 mai 2026 :

Titulaires : Mesdames et Messieurs Afafe RAFIKI (Epinal), Isabelle TOUSSAINT (Epinal), Michaël THIEBAUT (Xertigny), Anne-Sophie MONANGE (Golbey), Yannick PAYOT (Thaon les Vosges)

Suppléants : Messieurs Wilfrid GRANDMAIRE (Dinozé), Jean-Claude PREVOT (Jeuxey), Jean-Pascal VALDENNAIRE (Chantraine), Bruno CHEVRIER (Deyvillers), Daniel MIDON (Les Forges)

Sont déclarés élus :

Titulaires : Mesdames et Messieurs Afafe RAFIKI (Epinal), Isabelle TOUSSAINT (Epinal), Michaël THIEBAUT (Xertigny), Anne-Sophie MONANGE (Golbey), Yannick PAYOT (Thaon les Vosges)

Suppléants : Messieurs Wilfrid GRANDMAIRE (Dinozé), Jean-Claude PREVOT (Jeuxey), Jean-Pascal VALDENNAIRE (Chantraine), Bruno CHEVRIER (Deyvillers), Daniel MIDON (Les Forges)

Délibération n° 86.2026

Objet : Désignation de 5 représentants titulaires et de leurs suppléants appelés à siéger au sein de la Commission de Délégation de Service Public « Hôtel Innovation Bois »

Elus à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les dispositions des articles L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les articles L.1411-5, D.1411-3, D1411-4 et D.1411-5 du code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal du 11 mai 2026 approuvant la désignation des représentants à main levée,
Vu la liste des candidatures pour siéger au sein de la Commission de Délégation de Service Public « Hôtel Innovation Bois » reçue le 6 mai 2026 :

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation des 5 Conseillers Communautaires titulaires et leurs suppléants appelés à siéger au sein de la Commission de Délégation de Service Public « Hôtel Innovation Bois » :

Sont candidats :

Liste reçue le 6 mai 2026 :

Titulaires : Madame et Messieurs Daniel LAGARDE (La Baffe), Gilles DUBOIS (Sanchey), Régine BEGEL (Epinal), Michaël HECHT (Epinal), Paul HETT (Charmes)

Suppléants : Messieurs Michaël THIEBAUT (Xertigny), Jérôme THOMAS (Gigney), Claude BERTRAND (Chavelot), Kevin GUELLAFF (Epinal), Gérald PEDUZZI (Uriménil)

Sont déclarés élus :

Titulaires : Madame et Messieurs Daniel LAGARDE (La Baffe), Gilles DUBOIS (Sanchey), Régine BEGEL (Epinal), Michaël HECHT (Epinal), Paul HETT (Charmes)

Suppléants : Messieurs Michaël THIEBAUT (Xertigny), Jérôme THOMAS (Gigney), Claude BERTRAND (Chavelot), Kevin GUELLAFF (Epinal), Gérald PEDUZZI (Uriménil)

Délibération n° 87.2026

Objet : Désignation de 5 représentants titulaires et de leurs suppléants appelés à siéger au sein de la Commission de Délégation de Service Public « Eau et Assainissement »

Elus à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les dispositions des articles L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les articles L.1411-5, D.1411-3, D1411-4 et D.1411-5 du code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Epinal du 11 mai 2026 approuvant la désignation des représentants à main levée,
Vu la liste des candidatures pour siéger au sein de la Commission de Délégation de Service Public « Eau et Assainissement » reçue le 6 mai 2026,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation des 5 Conseillers Communautaires titulaires et leurs suppléants appelés à siéger au sein de la Commission de Délégation de Service Public « Eau et Assainissement » :

Sont candidats :

Liste reçue le 6 mai 2026 :

Titulaires : Madame et Messieurs Stéphane CHRISMENT (Aydoilles), Didier MATHIS (Uxegney), Claudine MUNIER (Xertigny), Alain GAMET (Moriville), Yannick PAYOT (Thaon les Vosges)

Suppléants : Mesdames et Messieurs Anne-Gaëlle PHILBERT (Epinal), Isabelle TOUSSAINT (Epinal), Roger ALEMANI (Golbey), Jean-Louis THOMAS (Pouxieux), Bruno HUGUENIN (Padoux)

Sont déclarés élus :

Titulaires : Madame et Messieurs Stéphane CHRISMENT (Aydoilles), Didier MATHIS (Uxegney), Claudine MUNIER (Xertigny), Alain GAMET (Moriville), Yannick PAYOT (Thaon les Vosges)

Suppléants : Mesdames et Messieurs Anne-Gaëlle PHILBERT (Épinal), Isabelle TOUSSAINT (Épinal), Roger ALEMANI (Golbey), Jean-Louis THOMAS (Pouxieux), Bruno HUGUENIN (Padoux)

Délibération n° 88.20266

Objet : Désignation de 113 délégués titulaires et de 56 suppléants auprès du Syndicat mixte du SCoT des Vosges Centrales

Elus à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment celle de l'article L.5211-20-1,

Vu les statuts du Syndicat mixte du SCoT des Vosges Centrales,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal du 11 mai 2026 approuvant la désignation des représentants à main levée,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation de 113 délégués titulaires et 56 délégués suppléants auprès du Syndicat mixte du SCoT des Vosges Centrales :

Sont candidats :

Délégués titulaires : Mesdames et Messieurs Cédric HAXAIRE (Thaon les Vosges), Yannick VILLEMIN (Girancourt), Roger ALEMANI (Golbey), Régine BEGEL (Épinal), Raphaël MICHELET (Charmes), Perrine SPERANDIO (Zincourt), Frédéric DREVET (La Vôge les Bains), Michel FOURNIER (Les Voivres), Jean-Pascal VALDENNAIRE (Chantraine), Wilfrid GRANDMAIRE (Dinozé), Carole DUFOUR (Thaon les Vosges), Gilles DUBOIS (Sanche), Thierry GAILLOT (Vincey), Paul HETT (Charmes), Gaël JACQUEMIN (Chaumousey), Dominique HUGUENIN (Dignonville), Didier STOUVENEL (Dignonville), Jean-Paul SCHERRER (Frizon), Ludovic VUILLEMARD (Pallegney), Jean-Luc WEBER (Domèvre sur Durbion), Pierre FRANCOIS (Épinal), Aimé HOUILLON (Socourt), Michel GERARDOT (Rehaincourt), Caroline NICOLAS (Hergugney), Patrice GENIN (Les Forges), Laurence RAYEUR-KLEIN (Golbey), François VIRTTEL (Golbey), Anne-Sophie MONANGE (Golbey), Camille ZEGHMOULI (Golbey), Anne-Claire PEUREUX (Golbey), Adeline MATHIEU (Golbey), Gilles VARIN (Golbey), Guy EMERAUX (Golbey), Estelle BLANCHON (Darnieulles), Gauthier THOUVENIN (Darnieulles), Pascal DUGRAVOT (Mazeley), Jean-Marie SOUCHET (Hadol), Pascal TOUSSAINT (Jarménil), Christophe PIERREL (Pouxieux), Luc PERRIN (Girancourt), Alain MOUGEL (Hadigny les Verrières), Aurélie GARRET (Archettes), Yann TRAITEUR (Nomexy), Jean-Claude PREVOT (Jeuxy), Audrey SWARTENBROEKX (Jeuxy), Nadège DENIS (Thaon les Vosges), Hervé SPISSER (Moriville), Jean-François CROUVIZIER (Langley), Jean-François DEMENGÉON (Archettes), Laurent SCHUFFENECKER (Igney), Eric DEL MISSIER (Charmois l'Orgueilleux), Silvain DEMANGE (Uxegney), Thierry BAJOLET (Damas aux Bois), Frédéric BOUVIER (La Vôge les Bains), Vincent HUMBERT (Uzemain), John THOMAS (Vaudéville), Claude LAFORGE (Savigny), Marie BOIGEY-DIEMER (Hadol), Frédéric VIENNE (Les Voivres), Cédric BRED A (Les Voivres), Philippe PIOT (Essegney), Stéphane CHRISMENT (Aydoilles), David PERRIN (Arches), Nadine BRICE (Dounoux), Jean-Paul MATHIEU (Dounoux), Gérald PEDUZZI (Uriménil), Julien EDDE (Uriménil), Jeannine THOMAS (Longchamp), Pascal MOUGIN (Longchamp), Hervé SITT (Chantraine), Gaël LE MEHAUTE (Deyvillers), Quentin HAUMONTE (Deyvillers), Patrice VINCENT (Dinozé), Yannick PAYOT (Thaon les Vosges), Aurélien BETIS (Thaon les Vosges), Anthony ZELLER (Savigny), Kevin GUELLAFF (Épinal), Thibaut SANNIER (Épinal), Gyslaine JOUBERT (Vaxoncourt), Catherine MAGGI (Épinal), Oscar DEMANGE (Épinal), Isabelle TOUSSAINT (Épinal), Claude NEDELEC (Épinal), Karine CHENAL (Épinal), Stéphane GSCHWEND (Épinal), Mélanie BOURGEOIS (Épinal), Yasar YILMAZ (Épinal), Floriane GRANDVALLET (Épinal), Michel HUGUES (Épinal), Delphine DIOT (Épinal), Anne-Gaëlle PHILBERT (Épinal), Philippe ADMANT (Épinal), Patricia CHAMPAGNE (Épinal), Afafe RAFIKI (Épinal), Abdelah BOUMAZA (Épinal), Michaël HECHT (Épinal), Benoît JOURDAIN (Épinal), Gypsie VACCANI (Épinal), Daniela AMIUNES (Épinal), Julien POTHIER (Domèvre sur Avière), Sébastien DESCHAMPT (Domèvre sur Avière), Luc SERRA (Fontenoy le Château), Didier FRESSE

(Bayecourt), Jean-Pierre BEGEL (Les Forges), Aurélien COURTIN (Florémont), Willy ROTHAN (Florémont), Nathalie MARCHAL (Vincey), Cyril REMY (Sanchey), Alain GUIHARD (Brantigny), Jean-Jacques MARTIN (Renauvoid), Hugo GEHIN (Xertigny), Vincent BERNIER (Xertigny), Jean-Pierre MOUGENOT (La Chapelle aux Bois)

Délégués suppléants : Mesdames et Messieurs Marine MONCHIERI (Golbey), Delphine PAINE (Golbey), Christelle CUSSENOT (Golbey), Rachel COUVAL (Golbey), Nicolas BERTRAND (Golbey), Hervé DEMANGE (La Baffe), Jean-Louis SIGEL (Hadigny les Verrières), Michel HONORE (Mazeley), Dominique PAGELOT (Jarménil), Alexandre POIROT (Archettes), Olivier MENNEZIN (Uxegney), Jean-Pierre MARCHAL (Pouxieux), Pierre PUIG (La Vôge les Bains), Remi ENRIQUET (Les Voivres), Nathalie JEGOU (Essegney), Bernard PEREZ (Dinozé), Lydie DURAND (Epinal), Vanessa GREWIS (Epinal), Xavier DURUPT (Fontenoy le Château), Laurent VOIRY (Domèvre sur Avière), André LAPOIRIE (Xertigny), Laure PLANCHON (Xertigny), Marie-Françoise ETIENNE-DUREN (Xertigny), Stéphane PERRY (Thaon les Vosges), Christelle DIDOT (Socourt), Jean-Claude THIRIAT (Arches), Anne LEBRUN (Uzemain), Jacques AIME (Igney), Stéphanie MASSE (La Chapelle aux Bois), Régis GEORGES (Le Clerjus), Téo PIAGET (Epinal), Laurent NAVILIAT (Renauvoid), Charles WEGNER (Hergugney), Stéphane BOEUF (Chamagne), Ghislaine JEANDEL-JEANPIERRE (Epinal), Aimé HOUILLON (Socourt), Gêrôme MÜLLER (Florémont)

Sont déclarés élus délégués auprès du Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales :

Délégués titulaires : Mesdames et Messieurs Cédric HAXAIRE (Thaon les Vosges), Yannick VILLEMIN (Girancourt), Roger ALEMANI (Golbey), Régine BEGEL (Epinal), Raphaël MICHELET (Charmes), Perrine SPERANDIO (Zincourt), Frédéric DREVET (La Vôge les Bains), Michel FOURNIER (Les Voivres), Jean-Pascal VALDENNAIRE (Chantraine), Wilfrid GRANDMAIRE (Dinozé), Carole DUFOUR (Thaon les Vosges), Gilles DUBOIS (Sanchey), Thierry GAILLOT (Vincey), Paul HETT (Charmes), Gaël JACQUEMIN (Chaumousey), Dominique HUGUENIN (Dignonville), Didier STOUVENEL (Dignonville), Jean-Paul SCHERRER (Frizon), Ludovic VUILLEMARD (Pallegney), Jean-Luc WEBER (Domèvre sur Durbion), Pierre FRANCOIS (Epinal), Aimé HOUILLON (Socourt), Michel GERARDOT (Rehaincourt), Caroline NICOLAS (Hergugney), Patrice GENIN (Les Forges), Laurence RAYEUR-KLEIN (Golbey), François VIRTEL (Golbey), Anne-Sophie MONANGE (Golbey), Camille ZEGHMOULI (Golbey), Anne-Claire PEUREUX (Golbey), Adeline MATHIEU (Golbey), Gilles VARIN (Golbey), Guy EMERAUX (Golbey), Estelle BLANCHON (Darnieulles), Gauthier THOUVENIN (Darnieulles), Pascal DUGRAVOT (Mazeley), Jean-Marie SOUCHET (Hadol), Pascal TOUSSAINT (Jarménil), Christophe PIERREL (Pouxieux), Luc PERRIN (Girancourt), Alain MOUGEL (Hadigny les Verrières), Aurélie GARRET (Archettes), Yann TRAITEUR (Nomexy), Jean-Claude PREVOT (Jeuxy), Audrey SWARTENBROEKX (Jeuxy), Nadège DENIS (Thaon les Vosges), Hervé SPISSER (Moriville), Jean-François CROUVIZIER (Langley), Jean-François DEMENGION (Archettes), Laurent SCHUFFENECKER (Igney), Eric DEL MISSIER (Charmois l'Orgueilleux), Silvain DEMANGE (Uxegney), Thierry BAJOLET (Damas aux Bois), Frédéric BOUVIER (La Vôge les Bains), Vincent HUMBERT (Uzemain), John THOMAS (Vaudéville), Claude LAFORGE (Savigny), Marie BOIGEY-DIEMER (Hadol), Frédéric VIENNE (Les Voivres), Cédric BREDI (Les Voivres), Philippe PIOT (Essegney), Stéphane CHRISMENT (Aydoilles), David PERRIN (Arches), Nadine BRICE (Dounoux), Jean-Paul MATHIEU (Dounoux), Gêrard PEDUZZI (Uriménil), Julien EDDE (Uriménil), Jeannine THOMAS (Longchamp), Pascal MOUGIN (Longchamp), Hervé SITT (Chantraine), Gaël LE MEHAUTE (Deyvillers), Quentin HAUMONTE (Deyvillers), Patrice VINCENT (Dinozé), Yannick PAYOT (Thaon les Vosges), Aurélien BETIS (Thaon les Vosges), Anthony ZELLER (Savigny), Kevin GUELLAFF (Epinal), Thibaut SANNIER (Epinal), Gyslaine JOUBERT (Vaxoncourt), Catherine MAGGI (Epinal), Oscar DEMANGE (Epinal), Isabelle TOUSSAINT (Epinal), Claude NEDELEC (Epinal), Karine CHENAL (Epinal), Stéphane GSCHWEND (Epinal), Mélanie BOURGEOIS (Epinal), Yasar YILMAZ (Epinal), Floriane GRANDVALLET (Epinal), Michel HUGUES (Epinal), Delphine DIOT (Epinal), Anne-Gaëlle PHILBERT (Epinal), Philippe ADMANT (Epinal), Patricia CHAMPAGNE (Epinal), Afafe RAFIKI (Epinal), Abdelah BOUMAZA (Epinal), Michaël HECHT (Epinal), Benoît JOURDAIN (Epinal), Gypsie VACCANI (Epinal), Daniela AMIUNES (Epinal), Julien POTHIER (Domèvre sur Avière), Sébastien DESCHAMPT (Domèvre sur Avière), Luc SERRA (Fontenoy le Château), Didier FRESSE (Bayecourt), Jean-Pierre BEGEL (Les Forges), Aurélien COURTIN (Florémont), Willy ROTHAN (Florémont), Nathalie MARCHAL (Vincey), Cyril REMY (Sanchey), Alain GUIHARD (Brantigny), Jean-Jacques MARTIN (Renauvoid), Hugo GEHIN (Xertigny), Vincent BERNIER (Xertigny), Jean-Pierre MOUGENOT (La Chapelle aux Bois)

Délégués suppléants : Mesdames et Messieurs Marine MONCHIERI (Golbey), Delphine PAINE (Golbey), Christelle CUSSENOT (Golbey), Rachel COUVAL (Golbey), Nicolas BERTRAND (Golbey), Hervé DEMANGE (La Baffe), Jean-Louis SIGEL (Hadigny les Verrières), Michel HONORE (Mazeley), Dominique PAGELOT (Jarménil), Alexandre POIROT (Archettes), Olivier MENNEZIN (Uxegney), Jean-Pierre MARCHAL (Pouxieux), Pierre PUIG (La Vôge les Bains), Remi ENRIQUET (Les Voivres), Nathalie JEGOU (Essegney), Bernard PEREZ (Dinozé), Lydie DURAND (Epinal), Vanessa GREWIS (Epinal), Xavier DURUPT (Fontenoy le Château), Laurent VOIRY (Domèvre sur Avière), André LAPOIRIE (Xertigny), Laure PLANCHON (Xertigny), Marie-

Françoise ETIENNE-DUREN (Xertigny), Stéphane PERRY (Thaon les Vosges), Christelle DIDOT (Socourt), Jean-Claude THIRIAT (Arches), Anne LEBRUN (Uzemain), Jacques AIME (Igney), Stéphanie MASSE (La Chapelle aux Bois), Régis GEORGES (Le Clerjus), Téo PIAGET (Épinal), Laurent NAVILIAT (Renauvoid), Charles WEGNER (Hergugney), Stéphane BOEUF (Chamagne), Ghislaine JEANDEL-JEANPIERRE (Épinal), Aimé HOUILLON (Socourt), Gêrôme MÜLLER (Florémont)

Délibération n° 89.2026

Objet : Désignation de 28 délégués titulaires et de 28 suppléants auprès Syndicat mixte du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays d'Épinal Cœur des Vosges

Elus à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment celle de l'article L.5211-20-1,
Vu les statuts du Syndicat mixte du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays d'Épinal Cœur des Vosges,
Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal du 11 mai 2026 approuvant la désignation des représentants à main levée,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation des 28 délégués titulaires et de leurs suppléants auprès du Syndicat mixte du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays d'Épinal Cœur des Vosges :

Sont candidats :

Délégués titulaires : Mesdames et Messieurs Yannick VILLEMIN Girancourt), Michaël THIEBAUT (Xertigny), Wilfrid GRANDMAIRE (Dinozé), Thierry GAILLOT (Vincey), Ghislaine JEANDEL-JEANPIERRE (Épinal), François VIRTEL (Golbey), Sylvie D'ALGUERRE (Chaumousey), Nicolas HERBETH (Socourt), Arnaud PIERRAT (Dignonville), Patricia CHAMPAGNE (Épinal), Francis ALLAIN (Chavelot), Mickaël TISSERAND (Thaon les Vosges), Michel HUGUES (Épinal), Silvain DEMANGE (Uxegney), Daniela AMIUNES (Épinal), Paul HETT (Charmes), Frédéric FERRY (Dompierre), Christelle MENOUD (Domèvre sur Durbion), Xavier DURUPT (Fontenoy le Château), Marie SIEGLER (Essegney), Aurélie GARRET (Archettes), Pierre-Yves JACQUOT (Raon aux Bois), Irène LAPORTE (Vaudéville), Pauline BABEY-FOLTZER (Uzemain), Pascal NOEL (Hadol), Michel FOURNIER (Les Voivres), Michèle LAGARDE (Bayecourt), Aline PIERRON (Uriménil)

Délégués suppléants : Mesdames et Messieurs Carole DUFOUR (Thaon les Vosges), Jean-Luc BRAUX (Hadigny les Verrières), Guy EMERAUX (Golbey), Vanessa GREWIS (Épinal), Téo PIAGET (Épinal), Pierre PELLEGRINI (Pouxoux), Laurent VOIRY (Domèvre sur Avière), Hélène BREGIER-BROCHET (La Vôge les Bains), Anna FALIGUERHO (Dogneville), Pierre COURTIER (Raon aux Bois), Cyril REMY (Sanchey), Tatiana GAILLARD (Moriville), Bruno PIERRON (Les Voivres), Philippe DA CRUZ (Charmes), Denis DUCHENE (Xertigny), Stéphane GSCHWEND (Épinal), Jean-Marie SOUCHET (Hadol), Patrice GENIN (Les Forges), Gildas ADJOVI-AURY (Vaxoncourt), Patrick CASADEVALL (La Haye), Jean-François DEMENGEON (Archettes), Jeannine THOMAS (Longchamp), Catherine BONTEMPS (Deyvillers), Valérie CALOT (Zincourt), Bérengère LAURENT (Haillainville), Stéphanie MASSE (La Chapelle aux Bois), Florence CHAUFER (Florémont), Frédéric SCHAL (La Baffe)

Sont déclarés élus délégués auprès du Syndicat Mixte du Pôle d'Équilibre Territoriale du Pays d'Épinal Cœur des Vosges :

Délégués titulaires : Mesdames et Messieurs Yannick VILLEMIN Girancourt), Michaël THIEBAUT (Xertigny), Wilfrid GRANDMAIRE (Dinozé), Thierry GAILLOT (Vincey), Ghislaine JEANDEL-JEANPIERRE (Épinal), François VIRTEL (Golbey), Sylvie D'ALGUERRE (Chaumousey), Nicolas HERBETH (Socourt), Arnaud PIERRAT (Dignonville), Patricia CHAMPAGNE (Épinal), Francis ALLAIN (Chavelot), Mickaël TISSERAND (Thaon les Vosges), Michel HUGUES (Épinal), Silvain DEMANGE (Uxegney), Daniela AMIUNES (Épinal), Paul HETT (Charmes), Frédéric FERRY (Dompierre), Christelle MENOUD (Domèvre sur Durbion), Xavier DURUPT (Fontenoy le Château), Marie SIEGLER (Essegney), Aurélie GARRET (Archettes), Pierre-Yves JACQUOT (Raon

aux Bois), Irène LAPORTE (Vaudéville), Pauline BABEY-FOLTZER (Uzemain), Pascal NOEL (Hadol), Michel FOURNIER (Les Voivres), Michèle LAGARDE (Bayecourt), Aline PIERRON (Uriménil)

Délégués suppléants : Mesdames et Messieurs Carole DUFOUR (Thaon les Vosges), Jean-Luc BRAUX (Hadigny les Verrières), Guy EMERAUX (Golbey), Vanessa GREWIS (Épinal), Téo PIAGET (Épinal), Pierre PELLEGRINI (Pouxoux), Laurent VOIRY (Domèvre sur Avière), Hélène BREGIER-BROCHET (La Vôge les Bains), Anna FALIGUERHO (Dogneville), Pierre COURTIER (Raon aux Bois), Cyril REMY (Sanchey), Tatiana GAILLARD (Moriville), Bruno PIERRON (Les Voivres), Philippe DA CRUZ (Charmes), Denis DUCHENE (Xertigny), Stéphane GSCHWEND (Épinal), Jean-Marie SOUCHET (Hadol), Patrice GENIN (Les Forges), Gildas ADJOVI-AURY (Vaxoncourt), Patrick CASADEVALL (La Haye), Jean-François DEMENGEON (Archettes), Jeannine THOMAS (Longchamp), Catherine BONTEMPS (Deyvillers), Valérie CALOT (Zincourt), Bérengère LAURENT (Haillainville), Stéphanie MASSE (La Chapelle aux Bois), Florence CHAUFER (Florémont), Frédéric SCHAL (La Baffe)

Délibération n° 90.2026

Objet : Désignation de 5 délégués titulaires et 3 délégués suppléants appelés à siéger au sein du Syndicat mixte du Pôle Métropolitain européen du Sillon Lorrain

Elus à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.5211-1 et L.2121-21, L.5211-7, L.5731-1 à L.5731-3, et L.5711-1,

Vu les statuts du Syndicat mixte du Pôle Métropolitain européen du Sillon Lorrain,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal du 11 mai 2026 approuvant la désignation des représentants à main levée,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation de 5 délégués titulaires et 3 délégués suppléants auprès du Syndicat mixte du Pôle Métropolitain européen du Sillon Lorrain.

Sont candidats :

- Délégués titulaires : Mesdames et Messieurs Cédric HAXAIRE (Thaon les Vosges), Perrine SPERANDIO (ZINCOURT), Benoît JOURDAIN (Épinal), Laurence RAYEUR-KLEIN (Golbey), Claude NEDELEC (Épinal)

- Délégués suppléants : Madame et Messieurs Gilles DUBOIS (Sanchey), Sylvie D'ALGUERRE (Chaumousey), Camille ZEGHMOULI (Golbey)

Sont déclarés élus délégués auprès du Syndicat mixte du Pôle Métropolitain européen du Sillon Lorrain :

- Délégués titulaires : Mesdames et Messieurs Cédric HAXAIRE (Thaon les Vosges), Perrine SPERANDIO (ZINCOURT), Benoît JOURDAIN (Épinal), Laurence RAYEUR-KLEIN (Golbey), Claude NEDELEC (Épinal)

- Délégués suppléants : Madame et Messieurs Gilles DUBOIS (Sanchey), Sylvie D'ALGUERRE (Chaumousey), Camille ZEGHMOULI (Golbey)

Délibération n° 91.2026

Objet : Désignation de 2 délégués titulaires et de 2 délégués suppléants auprès du Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale (SMIC)

Adopté à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les statuts du Syndicat mixte pour l'Informatisation Communale,
Vu les dispositions du code général des collectivités territoriales et notamment celles des articles L.5211-1 et L.5211-7,
Vu les dispositions de l'article L.5212-7 du code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal du 11 mai 2026 approuvant la désignation des représentants à main levée,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCEDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation de deux délégués titulaires et deux délégués suppléants auprès du Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale :

Sont candidats :

Délégués titulaires : Messieurs Kevin GUELLAFF (Epinal), Jean-Marie SOUCHET (Hadol)

Délégués suppléants : Messieurs Frédéric CLAUDE (Arches), Gauthier BLANCHARD (Châtel sur Moselle)

Sont déclarés élus délégués auprès du Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale :

Délégués titulaires : Messieurs Kevin GUELLAFF (Epinal), Jean-Marie SOUCHET (Hadol)

Délégués suppléants : Messieurs Frédéric CLAUDE (Arches), Gauthier BLANCHARD (Châtel sur Moselle)

Délibération n° 92.2026

Objet : Désignation de 22 délégués titulaires et de 22 délégués suppléants auprès du Syndicat mixte de Collecte et de Valorisation des déchets ménagers de la région d'Épinal

Elus avec 3 abstentions (Philippe CLAUDON, Didier MATHIS, Jean-Pierre POIROT)

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les statuts du Syndicat mixte de Collecte et de Valorisation des Déchets ménagers de la région d'Épinal,
Vu les dispositions du code général des collectivités territoriales et notamment celles des articles L.5211-1 et L.5211-7,

Vu les dispositions de l'article L.5212-7 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal du 11 mai 2026 approuvant la désignation des représentants à main levée,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCEDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation de 22 délégués titulaires et 22 délégués suppléants auprès du Syndicat mixte de Collecte et de Valorisation des Déchets Ménagers (SICOVAD) :

Sont candidats :

Délégués titulaires : Mesdames et Messieurs Benoît JOURDAIN (Epinal), Catherine MAGGI (Epinal), Delphine DIOT (Epinal), Didier GERARD (Epinal), Pascal TOUSSAINT (Jarménil), Pierre FRANCOIS (Epinal), Lydie DURAND (Epinal), Bernard LAURENT (Haillainville), François VIRTEL (Golbey), Philippe CHOSEROT (Jeuxy), Yannick PAYOT (Thaon les Vosges), Alain GAMET (Morville), Jean-Paul MATHIEU (Dounoux), Frédéric FERRY (Dompierre), Mathieu BARETH (Sercoeur), Stéphane DURAND (Xertigny), Régis QUARTIER DIT MAIRE (Igney), Régis LEROY (Charmes), Francis ALLAIN (Chavelot), Jean-François DEMENGEON (Archettes), Damien PERRIN (Villoncourt), Eric DEVAUCHELLE (Hadol)

Délégués suppléants : Mesdames et Messieurs Slim HARDIAL (Epinal), Floriane GRANDVALLET (Epinal), Mélanie BOURGEOIS (Epinal), Karine CHENAL (Epinal), Julien CHARTON (Jarménil), Sofia CHEGAR (Epinal), Frédéric VOIRIN (Epinal), Laure MENU (Uriménil), Anne-Sophie MONANGE (Golbey), Bruno CHEVRIER (Deyvillers), Denis BAPTISTE (Thaon les Vosges), Max VOIRIN (Moriville), Jean-Philippe OSTER (Dounoux), Hélène CLEMENT-HOLSTEIN (Dompierre), Nathalie COUVAL (Sercoeur), Delphine MANGEAT (Xertigny), Michel MULOT (Chantraine), Guy LAMBLLOT (Charmes), Elisabeth FORLER (Chavelot), Jean-Pierre BERNIER (Archettes), Benjamin DOERLER (Villoncourt), Philippe MAIRE (Hadol)

Sont déclarés élus délégués auprès du SICOVAD :

Délégués titulaires : Mesdames et Messieurs Benoît JOURDAIN (Epinal), Catherine MAGGI (Epinal), Delphine DIOT (Epinal), Didier GERARD (Epinal), Pascal TOUSSAINT (Jarménil), Pierre FRANCOIS (Epinal), Lydie DURAND (Epinal), Bernard LAURENT (Haillainville), François VIRTEL (Golbey), Philippe CHOSEROT (Jeuxy), Yannick PAYOT (Thaon les Vosges), Alain GAMET (Moriville), Jean-Paul MATHIEU (Dounoux), Frédéric FERRY (Dompierre), Mathieu BARETH (Sercoeur), Stéphane DURAND (Xertigny), Régis QUARTIER DIT MAIRE (Igney), Régis LEROY (Charmes), Francis ALLAIN (Chavelot), Jean-François DEMENGEON (Archettes), Damien PERRIN (Villoncourt), Eric DEVAUCHELLE (Hadol)

Délégués suppléants : Mesdames et Messieurs Slim HARDIAL (Epinal), Floriane GRANDVALLET (Epinal), Mélanie BOURGEOIS (Epinal), Karine CHENAL (Epinal), Julien CHARTON (Jarménil), Sofia CHEGAR (Epinal), Frédéric VOIRIN (Epinal), Laure MENU (Uriménil), Anne-Sophie MONANGE (Golbey), Bruno CHEVRIER (Deyvillers), Denis BAPTISTE (Thaon les Vosges), Max VOIRIN (Moriville), Jean-Philippe OSTER (Dounoux), Hélène CLEMENT-HOLSTEIN (Dompierre), Nathalie COUVAL (Sercoeur), Delphine MANGEAT (Xertigny), Michel MULOT (Chantraine), Guy LAMBLLOT (Charmes), Elisabeth FORLER (Chavelot), Jean-Pierre BERNIER (Archettes), Benjamin DOERLER (Villoncourt), Philippe MAIRE (Hadol)

Délibération n°93.2026

Objet : Désignation de 6 délégués titulaires et 3 délégués suppléants auprès du Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des déchets ménagers et assimilés de la région de Lerrain (SICOTRAL)

Elus à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les statuts du Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des déchets ménagers et assimilés de la région de Lerrain,

Vu les dispositions du code général des collectivités territoriales et notamment celles des articles L.5211-1 et L.5211-7,

Vu les dispositions de l'article L.5212-7 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Epinal du 11 mai 2026 approuvant la désignation des représentants à main levée,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCEDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation de 6 délégués titulaires et de 3 délégués suppléants auprès du Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des déchets ménagers et assimilés de la région de Lerrain (SICOTRAL) :

Sont candidats :

Délégués titulaires : Messieurs Jean-François MAURICE (La Vôge les Bains), Patrick CASADEVALL (La Haye), Philippe JOLLET (Le Clerjus), Eric DEL MISSIER (Charmois l'Orgueilleux), Etienne BLAISE (La Chapelle aux Bois), Michel AUBRY (La Vôge les Bains)

Délégués suppléants : Madame et Messieurs Nadine ROBERT (Trémonzey), Jean-Pierre MOUGENOT (La Chapelle aux Bois), Patrick GALLAND (Fontenoy le Château)

Sont déclarés élus délégués auprès du SICOTRAL :

Délégués titulaires : Messieurs Jean-François MAURICE (La Vôge les Bains), Patrick CASADEVALL (La Haye), Philippe JOLLET (Le Clerjus), Eric DEL MISSIER (Charmois l'Orgueilleux), Etienne BLAISE (La Chapelle aux Bois), Michel AUBRY (La Vôge les Bains)

Délégués suppléants : Madame et Messieurs Nadine ROBERT (Trémonzey), Jean-Pierre MOUGENOT (La Chapelle aux Bois), Patrick GALLAND (Fontenoy le Château)

Délibération n° 94.2026

Objet : Désignation de 12 délégués titulaires et 12 délégués suppléants auprès du Syndicat mixte Départemental d'Assainissement non Collectif des Vosges

Elus à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.5211-1 et L.2121-21, L.5211-7,
Vu les statuts du Syndicat mixte Départemental d'Assainissement non Collectif des Vosges,
Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal du 11 mai 2026 approuvant la désignation des représentants à main levée,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation de 12 délégués titulaires et 12 délégués suppléants auprès du Syndicat mixte Départemental d'Assainissement non Collectif des Vosges :

Sont candidats :

Délégués titulaires : Mesdames et Messieurs Frédéric DULOT (Vaxoncourt), Didier MATHIS (Uxegney), Jean-Luc WEBER (Domèvre sur Durbion), Francis KAPS (Langley), Patrick CASADEVALL (La Haye), Anthony MAUCLAIR (Dignonville), Damien PERRIN (Villoncourt), Jean-François THIEBAUT (Uriménil), Claude LAFORGE (Savigny), Gérôme MÜLLER (Florémont), Patricia CHAMPAGNE (Épinal), Eric DEL MISSIER (Charmois l'Orgueilleux)

Délégués suppléants : Mesdames et Messieurs Pascal TOUSSAINT (Jarménil), Stéphane DURAND (Xertigny), Raymond GITZHOFFER (Renauvoid), Jean-Pierre BERNIER (Archettes), Joël ARNOULD (Chavelot), Régis LEROY (Charmes), Bruno MOUGIN (Raon aux Bois), Hubert SIMONIN (Bellefontaine), Claude GABRION (Pouxieux), Nadine BRICE (Dounoux), Laurent VOIRY (Domèvre sur Avière), Michel AUBERT (Chantraine)

Sont déclarés élus délégués auprès du Syndicat mixte Départemental d'Assainissement non Collectif des Vosges :

Délégués titulaires : Mesdames et Messieurs Frédéric DULOT (Vaxoncourt), Didier MATHIS (Uxegney), Jean-Luc WEBER (Domèvre sur Durbion), Francis KAPS (Langley), Patrick CASADEVALL (La Haye), Anthony MAUCLAIR (Dignonville), Damien PERRIN (Villoncourt), Jean-François THIEBAUT (Uriménil), Claude LAFORGE (Savigny), Gérôme MÜLLER (Florémont), Patricia CHAMPAGNE (Épinal), Eric DEL MISSIER (Charmois l'Orgueilleux)

Délégués suppléants : Mesdames et Messieurs Pascal TOUSSAINT (Jarménil), Stéphane DURAND (Xertigny), Raymond GITZHOFFER (Renauvoid), Jean-Pierre BERNIER (Archettes), Joël ARNOULD (Chavelot), Régis LEROY (Charmes), Bruno MOUGIN (Raon aux Bois), Hubert SIMONIN (Bellefontaine), Claude GABRION (Pouxieux), Nadine BRICE (Dounoux), Laurent VOIRY (Domèvre sur Avière), Michel AUBERT (Chantraine)

Délibération n° 95.2026

Objet : Désignation de onze représentants titulaires et onze représentants suppléants appelés à siéger au sein du Syndicat mixte Moselle Amont
Elus à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les articles L.2121-22 et L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du Conseil Communautaire du 11 octobre 2021 approuvant la création du Syndicat Mixte Moselle Amont à compter du 1^{er} février 2022,
Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération d'Épinal,
Vu l'arrêté préfectoral de Monsieur le Préfet des Vosges du 19 octobre 2021 portant projet de périmètre du syndicat mixte fermé Moselle Amont,
Vu les statuts du Syndicat mixte Moselle Amont,
Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal du 11 mai 2026 approuvant la désignation des représentants à main levée,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation de onze représentants titulaires et onze suppléants appelés à siéger au sein du Syndicat mixte Moselle Amont :

Sont candidats :

Membres titulaires : Mesdames et Messieurs Philippe CLAUDON (Bellefontaine), Didier MATHIS (Uxegney), Régine BEGEL (Épinal), Régis LEROY (Charmes), Michel HUGUES (Épinal), Laure METTON-LE GOIC (Dignonville), Bernard MOREL (Domèvre sur Avière), Pascal TOUSSAINT (Jarménil), Claude GABRION (Pouxoux), Jean RACINE (Arches), Bruno CHEVRIER (Deyvillers)

Membres suppléants : Mesdames et Messieurs Jean-Pierre MARCHAL (Pouxoux), Laurent NAVILIAT (Renauvoid), Gilbert FRANCOIS (Bayecourt), Julien POTHIER (Domèvre sur Avière), Claire ANTOINE (Dignonville), Thierry MIQUEL (Dogneville), Alain MERONI (Jarménil), Philippe ADMANT (Épinal), Bruno IDOUX (Chaumousey), Jean-Jacques MARTIN (Renauvoid), Stéphanie MASSE (La Chapelle aux Bois)

Sont déclarés élus auprès du Syndicat mixte Moselle Amont :

Membres titulaires : Mesdames et Messieurs Philippe CLAUDON (Bellefontaine), Didier MATHIS (Uxegney), Régine BEGEL (Épinal), Régis LEROY (Charmes), Michel HUGUES (Épinal), Laure METTON-LE GOIC (Dignonville), Bernard MOREL (Domèvre sur Avière), Pascal TOUSSAINT (Jarménil), Claude GABRION (Pouxoux), Jean RACINE (Arches), Bruno CHEVRIER (Deyvillers)

Membres suppléants : Mesdames et Messieurs Jean-Pierre MARCHAL (Pouxoux), Laurent NAVILIAT (Renauvoid), Gilbert FRANCOIS (Bayecourt), Julien POTHIER (Domèvre sur Avière), Claire ANTOINE (Dignonville), Thierry MIQUEL (Dogneville), Alain MERONI (Jarménil), Philippe ADMANT (Épinal), Bruno IDOUX (Chaumousey), Jean-Jacques MARTIN (Renauvoid), Stéphanie MASSE (La Chapelle aux Bois)

Délibération n° 96.2026

Objet : Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant auprès de l'Etablissement Public Territorial du Bassin Meurthe-Madon : EPTB Meurthe-Madon
Elus à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les statuts de l'Etablissement Public Territorial du Bassin Meurthe-Madon,

Vu les dispositions du code général des collectivités territoriales et notamment celles des articles L.5211-1 et L.5211-7,
Vu les dispositions de l'article L.5212-7 du code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal du 11 mai 2026 approuvant la désignation des représentants à main levée,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCEDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant auprès de l'Etablissement Public Territorial du Bassin Meurthe-Madon :

Sont candidats :

Délégué titulaire : Monsieur Philippe CLAUDON (Bellefontaine)

Délégué suppléant : Monsieur Didier MATHIS (Uxegney)

Sont déclarés élus délégués auprès de l'Etablissement Public Territorial du Bassin Meurthe-Madon :

Délégué titulaire : Monsieur Philippe CLAUDON (Bellefontaine)

Délégué suppléant : Monsieur Didier MATHIS (Uxegney)

Délibération n° 97.2026

Objet : Désignation de délégués auprès du Syndicat Intercommunal de l'Eau de Charmois - La Baffe
Elus à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment celle des articles L.2121-21 et L.2121-33,
Vu les statuts du Syndicat Intercommunal de l'Eau de Charmois - La Baffe,
Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal du 11 mai 2026 approuvant la désignation des représentants à main levée,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCEDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation de 4 délégués à voix délibératives auprès du Syndicat Intercommunal de l'Eau de Charmois - La Baffe :

Sont candidats : Messieurs Patrick PESCE (La Baffe), Hervé DEMANGE (La Baffe), Eric BOURION (La Baffe), Frédéric SCHAL (La Baffe)

Sont déclarés élus représentants auprès du Syndicat Intercommunal de l'Eau de Charmois - La Baffe :

Messieurs Patrick PESCE (La Baffe), Hervé DEMANGE (La Baffe), Eric BOURION (La Baffe), Frédéric SCHAL (La Baffe)

DE PROCEDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation d'un délégué à voix consultative auprès du Syndicat Intercommunal de l'Eau de Charmois - La Baffe :

Est candidat : Monsieur Daniel LAGARDE (La Baffe)

Est déclaré élu : Monsieur Daniel LAGARDE (La Baffe)

Délibération n° 98.2026

Objet : Désignation de 8 délégués auprès du Syndicat Intercommunal de l'Eau du Bolon
Elus à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment celle des articles L.2121-21 et L.2121-33,

Vu les statuts du Syndicat Intercommunal de l'Eau du Bolon,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal du 11 mai 2026 approuvant la désignation des représentants à main levée,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCEDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation de 8 délégués auprès du Syndicat Intercommunal de l'Eau du Bolon :

Sont candidats : Madame et Messieurs Stéphane CHRISMENT (Aydoilles), Dominique TACHET (Girancourt), Stéphanie LAGARDE (Mazeley), Patrick BUET (Gigney), Nicolas BRETON (Girancourt), David THOUVENIN (Fomerey), Loïc CLAUDEL (Gigney), Bertrand LEDRAPIER (Fomerey)

Sont déclarés élus représentants auprès du Syndicat Intercommunal de l'Eau du Bolon :

Madame et Messieurs Stéphane CHRISMENT (Aydoilles), Dominique TACHET (Girancourt), Stéphanie LAGARDE (Mazeley), Patrick BUET (Gigney), Nicolas BRETON (Girancourt), David THOUVENIN (Fomerey), Loïc CLAUDEL (Gigney), Bertrand LEDRAPIER (Fomerey)

Délibération n° 99.2026

Objet : Désignation de 5 délégués titulaires et 5 délégués suppléants auprès du Syndicat Intercommunal de l'Eau du Haut du Mont
Elus à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment celle des articles L.2121-21 et L.2121-33,

Vu les statuts du Syndicat Intercommunal de l'Eau du Haut du Mont,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal du 11 mai 2026 approuvant la désignation des représentants à main levée,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCEDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation de 5 délégués titulaires et 5 délégués suppléants auprès du Syndicat Intercommunal de l'Eau du Haut du Mont :

Sont candidats :

Délégués titulaires : Messieurs Stéphane CHRISMENT (Aydoilles), Franck GARCIA (Rugney), Daniel BARBE (Ubexy), Gérôme MÜLLER (Florémont), Jean-Luc THIÉRY (Hergugney)

Délégués suppléants : Mesdames et Messieurs Claude FRANZ (Brantigny), Eric CHARDEL (Florémont), Angélique DRACH (Rugney), Yohan BARBE (Ubexy), Caroline NICOLAS (Hergugney)

Sont déclarés élus représentants de la Communauté d'Agglomération d'Épinal auprès du Syndicat Intercommunal de l'Eau du Haut du Mont :

Délégués titulaires : Messieurs Stéphane CHRISMENT (Aydoilles), Franck GARCIA (Rugney), Daniel BARBE (Ubexy), Gérôme MÜLLER (Florémont), Jean-Luc THIÉRY (Hergugney)

Délégués suppléants : Mesdames et Messieurs Claude FRANZ (Brantigny), Eric CHARDEL (Florémont), Angélique DRACH (Rugney), Yohan BARBE (Ubexy), Caroline NICOLAS (Hergugney)

Délibération n° 100.2026

Objet : Désignation de 6 délégués titulaires et 6 délégués suppléants auprès du Syndicat Intercommunal de l'Eau des Monts Faucilles

Elus à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment celle des articles L.2121-21 et L.2121-33,

Vu les statuts du Syndicat Intercommunal de l'Eau des Monts Faucilles,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal du 11 mai 2026 approuvant la désignation des représentants à main levée,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCEDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation de 6 délégués titulaires et 6 délégués suppléants auprès du Syndicat Intercommunal de l'Eau des Monts Faucilles :

Sont candidats :

Délégués titulaires : Messieurs Stéphane CHRISMENT (Aydoilles), Jean-Philippe LAN (Charmois l'Orgueilleux), Hervé DIDELOT (Charmois l'Orgueilleux), Raymond GITZHOFFER (Renauvoid), Vincent HUMBERT (Uzemain), Steve ESCH (Uzemain)

Délégués suppléants : Mesdames et Messieurs Jean-Jacques MARTIN (Renauvoid), Eric DEL MISSIER (Charmois l'Orgueilleux), Ingrid LHUILLIER (Charmois l'Orgueilleux), Liliane BERNARD (Renauvoid), François MARANDEL (Uzemain), Amélie MANGIN (Uzemain)

Sont déclarés élus représentants auprès du Syndicat Intercommunal de l'Eau des Monts Faucilles :

Délégués titulaires : Messieurs Stéphane CHRISMENT (Aydoilles), Jean-Philippe LAN (Charmois l'Orgueilleux), Hervé DIDELOT (Charmois l'Orgueilleux), Raymond GITZHOFFER (Renauvoid), Vincent HUMBERT (Uzemain), Steve ESCH (Uzemain)

Délégués suppléants : Mesdames et Messieurs Jean-Jacques MARTIN (Renauvoid), Eric DEL MISSIER (Charmois l'Orgueilleux), Ingrid LHUILLIER (Charmois l'Orgueilleux), Liliane BERNARD (Renauvoid), François MARANDEL (Uzemain), Amélie MANGIN (Uzemain)

Délibération n° 101.2026

Objet : Désignation de 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants auprès du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Lanterne

Adopté à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment celle des articles L.2121-21 et L.2121-33,
Vu les statuts du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Lanterne,
Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal du 11 mai 2026 approuvant la désignation des représentants à main levée,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation de 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants auprès du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Lanterne :

Sont candidats :

Délégués titulaires : Messieurs Philippe CLAUDON (Bellefontaine), Philippe JOLLET (Le Clerjus)

Délégués suppléants : Madame et Monsieur Didier Mathis (Uxegney), Nadine ROBERT (Trémonzey)

Sont déclarés élus représentants de la Communauté d'Agglomération d'Épinal auprès du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Lanterne :

Délégués titulaires : Messieurs Philippe CLAUDON (Bellefontaine), Philippe JOLLET (Le Clerjus)

Délégués suppléants : Madame et Monsieur Didier Mathis (Uxegney), Nadine ROBERT (Trémonzey)

Délibération n° 102.2026

Objet : Désignation de 4 représentants titulaires et 4 représentants suppléants au sein du Groupement d'Intérêt Local (GAL) du programme européen LEADER du Syndicat mixte du Pôle d'Équilibre Territorial Rural du Pays d'Épinal Cœur des Vosges

Elus à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les dispositions de l'article L.2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation de quatre représentants titulaires et quatre suppléants appelés à siéger au sein du Groupement d'Intérêt Local (GAL) du programme européen LEADER du Syndicat mixte du Pôle d'Équilibre Territorial Rural du Pays d'Épinal Cœur des Vosges :

Sont candidats :

Titulaires : Messieurs Pierre-Yves JACQUOT (Raon aux Bois), Michel FOURNIER (Les Voivres), Philippe JOLLET (Le Clerjus), Gilles DUBOIS (Sanchev)

Suppléants : Madame et Messieurs Daniel LAGARDE (La Baffe), Pascal HAULLER (Vaudéville), Daniela AMIUNES (Épinal), Stéphane CHRISMENT (Aydoilles)

Sont déclarés élus :

Titulaires : Messieurs Pierre-Yves JACQUOT (Raon aux Bois), Michel FOURNIER (Les Voivres), Philippe JOLLET (Le Clerjus), Gilles DUBOIS (Sanchev)

Suppléants : Madame et Messieurs Daniel LAGARDE (La Baffe), Pascal HAULLER (Vaudéville), Daniela AMIUNES (Epinal), Stéphane CHRISMENT (Aydoilles)

Délibération n° 103.2026

Objet : Désignation de 5 représentants titulaires et 5 représentants suppléants appelés à siéger au sein de l'Établissement Public de Coopération Culturelle « École Supérieure d'Art de Lorraine »

Elus à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-21 et L.1431-1 à L.1431-9,

Vu les statuts de l'École Supérieure d'Art de Lorraine,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation de 5 représentants titulaires et 5 représentants suppléants appelés à siéger au sein du Conseil d'Administration de l'École Supérieure d'Art de Lorraine :

Sont candidats :

Représentants titulaires : Mesdames et Messieurs Cédric HAXAIRE (Thaon les Vosges), Frédéric DREVET (La Vôge les Bains), Camille ZEGHMOULI (Golbey), Faustine DIOT (Epinal), Audrey PIERREL (Golbey)

Représentants suppléants : Mesdames et Messieurs Carole DUFOUR (Thaon les Vosges), Pascal HAULLER (Vaudéville), Gilles DUBOIS (Sanchey), François VIRTEL (Golbey), Christelle VALOIS (Dignonville)

Sont déclarés élus représentants auprès de l'École Supérieure d'Art de Lorraine :

Représentants titulaires : Mesdames et Messieurs Cédric HAXAIRE (Thaon les Vosges), Frédéric DREVET (La Vôge les Bains), Camille ZEGHMOULI (Golbey), Faustine DIOT (Epinal), Audrey PIERREL (Golbey)

Représentants suppléants : Mesdames et Messieurs Carole DUFOUR (Thaon les Vosges), Pascal HAULLER (Vaudéville), Gilles DUBOIS (Sanchey), François VIRTEL (Golbey), Christelle VALOIS (Dignonville)

Délibération n° 104.2026

Objet : Désignation de 15 délégués titulaires et 15 délégués suppléants appelés à siéger au sein du Comité Directeur de l'Office de Tourisme d'Epinal et de sa Région

Elus à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment celle de l'article L.2121-21,

Vu les dispositions du Code du Tourisme,

Vu les statuts de l'Office de Tourisme d'Epinal et de sa Région,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation de 15 délégués titulaires de la Communauté d'Agglomération d'Epinal et de 15 délégués suppléants appelés à siéger au sein du Comité Directeur de l'Office de Tourisme d'Epinal et de sa Région :

Sont candidats :

Délégués titulaires : Mesdames et Messieurs Michaël THIEBAUT (Xertigny), Wilfrid GRANDMAIRE (Dinozé), Catherine MAGGI (Epinal), Camille LACOMBE (Charmes), Frédéric DREVET (La Vôge les Bains), Carole DUFOUR (Thaon les Vosges), Perrine SPERANDIO (Zincourt), Anne-Sophie MONANGE (Golbey), Elisa CREMA (Epinal), Kevin GUELLAFF (Epinal), Emmanuelle CANDERAN (Fontenoy le Château), Jean-François DEMENGEON (Archettes), Thomas GRIFFET (Epinal), Gilles DUBOIS (Sanchey), Philippe JOLLET (Le Clerjus)

Délégués suppléants : Mesdames et Messieurs Philippe CLAUDON (Bellefontaine), Claudine MUNIER (Xertigny), Gilles NEXON (Dounoux), Jean-Pascal VALDENNAIRE (Chantraine), Jean-Louis THOMAS (Pouxieux), Anthony LOUIS (Thaon les Vosges), Françoise PIAGET (Châtel sur Moselle), Aimé HOUILLON (Socourt), Thierry GAILLOT (Vincey), Stéphane CHRISMENT (Aydoilles), Pascal TOUSSAINT (Jarménil), David PERRIN (Arches), Ghislaine JEANDEL-JEANPIERRE (Epinal), François VIRTEL (Golbey), Emile DUCHENE (La Chapelle aux Bois)

Sont déclarés élus représentants auprès du Comité Directeur de l'Office de Tourisme d'Epinal et de sa Région :

Délégués titulaires : Mesdames et Messieurs Michaël THIEBAUT (Xertigny), Wilfrid GRANDMAIRE (Dinozé), Catherine MAGGI (Epinal), Camille LACOMBE (Charmes), Frédéric DREVET (La Vôge les Bains), Carole DUFOUR (Thaon les Vosges), Perrine SPERANDIO (Zincourt), Anne-Sophie MONANGE (Golbey), Elisa CREMA (Epinal), Kevin GUELLAFF (Epinal), Emmanuelle CANDERAN (Fontenoy le Château), Jean-François DEMENGEON (Archettes), Thomas GRIFFET (Epinal), Gilles DUBOIS (Sanchey), Philippe JOLLET (Le Clerjus)

Délégués suppléants : Mesdames et Messieurs Philippe CLAUDON (Bellefontaine), Claudine MUNIER (Xertigny), Gilles NEXON (Dounoux), Jean-Pascal VALDENNAIRE (Chantraine), Jean-Louis THOMAS (Pouxieux), Anthony LOUIS (Thaon les Vosges), Françoise PIAGET (Châtel sur Moselle), Aimé HOUILLON (Socourt), Thierry GAILLOT (Vincey), Stéphane CHRISMENT (Aydoilles), Pascal TOUSSAINT (Jarménil), David PERRIN (Arches), Ghislaine JEANDEL-JEANPIERRE (Epinal), François VIRTEL (Golbey), Emile DUCHENE (La Chapelle aux Bois)

Délibération n° 105.2026

Objet : Désignation de représentants auprès de l'Office Public de l'Habitat de l'Agglomération d'Epinal
Elus à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu l'arrêté n°473/2016/DDT en date du 2 mai 2016 autorisant le rattachement de l'Office Public de l'Habitat de l'Agglomération d'Epinal à la Communauté d'Agglomération d'Epinal,

Vu le Code de la construction et de l'habitation et notamment ses articles L.421-8 et R*421-4 et suivants,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE FIXER le nombre de membres siégeant au sein du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de l'Agglomération d'Épinal (OPHAE) à 30 membres.

DE PROCÉDER conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales à la désignation des 8 représentants du Conseil Communautaire appelés à siéger au sein du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de l'Agglomération d'Épinal :

Sont candidats : Mesdames et Messieurs Claude NEDELEC (Epinal), Raphaël MICHELET (Charmes), Isabelle TOUSSAINT (Epinal), Gypsie VACCANI (Epinal), Roger ALEMANI (Golbey), Brigitte GILLE (Chantraine), Bruno CHEVRIER (Deyvillers), Philippe ADMANT (Epinal)

Sont déclarés élus : Mesdames et Messieurs Claude NEDELEC (Epinal), Raphaël MICHELET (Charmes), Isabelle TOUSSAINT (Epinal), Gypsie VACCANI (Epinal), Roger ALEMANI (Golbey), Brigitte GILLE (Chantraine), Bruno CHEVRIER (Deyvillers), Philippe ADMANT (Epinal)

DE PROCÉDER à la désignation des personnalités qualifiées en matière d'urbanisme, de logement, d'environnement et de financement de ces politiques, ou en matière d'affaires sociales :

- 9 représentants non élus de la collectivité de rattachement dont 1 élu d'une collectivité territoriale ou d'un EPCI du ressort de la compétence de l'office :

Sont candidats :

- Monsieur Sébastien MARTINET - Fédération Médico-Sociale (FMS)
- Madame Marie-Agnès MICHEL - Ex-Caisse d'Allocations Familiales
- Madame Katia GOUVENEL - Caisse d'Epargne Grand Est Europe
- Monsieur Yasar YILMAZ - Association Franco-Turque
- Madame Martine BOULLIAT - Agence Départementale d'Information sur le Logement
- Madame Marine DANIEL - Centre Communal d'Action Sociale d'Epinal
- Monsieur André LAPOIRIE - Ville de Xertigny
- Monsieur Philippe GEHIN - Relais Amical Vosges
- Grégory BRACHA - ADAVIE

Sont déclarés élus :

- Monsieur Sébastien MARTINET - Fédération Médico-Sociale (FMS)
- Madame Marie-Agnès MICHEL - Ex-Caisse d'Allocations Familiales
- Madame Katia GOUVENEL - Caisse d'Epargne Grand Est Europe
- Monsieur Yasar YILMAZ - Association Franco-Turque
- Madame Martine BOULLIAT - Agence Départementale d'Information sur le Logement
- Madame Marine DANIEL - Centre Communal d'Action Sociale d'Epinal
- Monsieur André LAPOIRIE - Ville de Xertigny
- Monsieur Philippe GEHIN - Relais Amical Vosges
- Grégory BRACHA - ADAVIE

DE PROCÉDER à la désignation d'un représentant d'associations dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées :

Est candidat : Monsieur Jean-Pierre BEGEL - Association AMI-Le Renouveau

Est déclaré élu : Monsieur Jean-Pierre BEGEL - Association AMI-Le Renouveau

Délibération n° 106.2026

Objet : Désignation d'un représentant titulaire et un représentant suppléant auprès du Groupement d'intérêt public (GIP) du Sillon Lorrain

Elus à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment celle des articles L.2121-21 et L.2121-33,

Vu le décret n° 2012-91 du 26 janvier 2012 relatifs aux groupements d'intérêt public,

Vu l'arrêté du 23 mars 2012 pris en application de l'article 3 du décret n° 2012-91 du 26 janvier 2012 relatifs aux groupements d'intérêt public,

Vu la délibération du Pôle Métropolitain européen du Sillon Lorrain du 8 juillet 2019 relative à l'adoption du projet de convention constitutive pour un groupement d'intérêt public, ci-après dénommé « Le Groupement » ,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation d'un délégué titulaire et un délégué suppléant appelés à siéger auprès du Groupement d'Intérêt Public du Sillon Lorrain :

Sont candidats :

- Déléguée titulaire : Madame Carole DUFOUR (Thaon les Vosges)
- Délégué suppléant : Monsieur Benoît JOURDAIN (Epinal)

Sont déclarés élus :

- Déléguée titulaire : Madame Carole DUFOUR (Thaon les Vosges)
- Délégué suppléant : Monsieur Benoît JOURDAIN (Epinal)

Délibération n° 107.2026

Objet : Désignation d'un représentant titulaire et un représentant suppléant auprès de l'Institut Universitaire de Technologie « Hubert Curien » d'Epinal

Elus à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment celle des articles L.2121-21 et L.2121-33,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation d'un représentant titulaire et un représentant suppléant auprès de l'Institut Universitaire de Technologie « Hubert Curien » d'Epinal :

Sont candidats :

Délégué titulaire : Monsieur Camille ZEGHMOULI (Golbey)

Déléguée suppléante : Madame Perrine SPERANDIO (ZINCOURT)

Sont déclarés élus représentants de la Communauté d'Agglomération d'Épinal auprès de l'Institut Universitaire de Technologie « Hubert Curien » d'Epinal :

Délégué titulaire : Monsieur Camille ZEGHMOULI (Golbey)

Déléguée suppléante : Madame Perrine SPERANDIO (ZINCOURT)

Délibération n° 108.2026

Objet : Désignation de deux représentants auprès de l'Agence SCALEN

Elus à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment celle des articles L.2121-21 et L.2121-33,

Vu les statuts de l'Agence SCALEN,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCEDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation de deux représentants du Conseil Communautaire appelés à siéger au sein de l'Assemblée Générale de l'Agence SCALEN :

Sont candidats : Madame et Monsieur Perrine SPRANDIO (Zincourt), Raphaël MICHELET (Charmes)

Sont déclarés élus représentants de la Communauté d'Agglomération d'Épinal appelés à siéger au sein de l'Assemblée Générale de l'Agence SCALEN :

Sont candidats : Madame et Monsieur Perrine SPRANDIO (Zincourt), Raphaël MICHELET (Charmes)

DE DESIGNER, au scrutin ordinaire à main levée, un des deux représentants appelés à siéger au sein du Conseil d'Administration de l'Agence SCALEN :

Est candidat : Monsieur Raphaël MICHELET (Charmes)

Est déclaré élu représentant de la Communauté d'Agglomération d'Épinal appelé à siéger au sein du Conseil d'Administration de l'Agence SCALEN :

Monsieur Raphaël MICHELET (Charmes)

Délibération n° 109.2026

Objet : Désignation d'un représentant auprès de SOLIHA « Solidaires pour l'Habitat » Meurthe et Moselle
Elus à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment celle des articles L.2121-21 et L.2121-33,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCEDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation d'un représentant du Conseil Communautaire appelés à siéger auprès de SOLIHA « Solidaires pour l'Habitat » Meurthe et Moselle :

Est candidat : Monsieur Raphaël MICHELET (Charmes)

Est déclaré élu représentant de la Communauté d'Agglomération d'Épinal appelés à siéger auprès de SOLIHA « Solidaires pour l'Habitat » Meurthe et Moselle :

Monsieur Raphaël MICHELET (Charmes)

Délibération n° 110.2026

Objet : Désignation de deux représentants auprès du Centre Hospitalier Émile DURKHEIM
Elus à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment celle des articles L.2121-21 et L.2121-33,

Vu le code de la santé publique,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCEDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation de deux représentants de la Communauté d'Agglomération d'Épinal, appelés à siéger au sein du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier Émile DURKHEIM :

Sont candidats : Messieurs Claude NEDELEC (Epinal), François VIRTEL (Golbey)

Sont déclarés élus représentants de la Communauté d'Agglomération d'Épinal auprès du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier Émile DURKHEIM :

Messieurs Claude NEDELEC (Epinal), François VIRTEL (Golbey)

Délibération n° 111.2026

Objet : Désignation d'un représentant appelé à siéger au sein de l'Etablissement de santé de Châtel-sur-Moselle

Elu à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les articles L.6143-5 et R.6143-1 du code de la santé publique,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCEDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation d'un représentant du Conseil Communautaire appelé à siéger au sein du Conseil de surveillance de l'Etablissement de Santé de Châtel-sur-Moselle :

Est candidat : Monsieur Luc BEDIN (Frizon)

Est déclaré élu : Monsieur Luc BEDIN (Frizon)

Délibération n° 112.2026

Objet : Désignation d'un représentant titulaire et son suppléant auprès du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS)

Elus à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment celle des articles L.2121-21 et L.2121-33,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation d'un représentant titulaire et un représentant suppléant appelés à siéger au sein du Conseil d'Administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) :

Sont candidats :

- Délégué titulaire : Monsieur Camille ZEGHMOULI (Golbey)

- Déléguée suppléante : Madame Perrine SPERANDIO (Zincourt)

Sont déclarées élues :

- Délégué titulaire : Monsieur Camille ZEGHMOULI (Golbey)

- Déléguée suppléante : Madame Perrine SPERANDIO (Zincourt)

Délibération n° 113.2026

Objet : Désignation de 6 représentants titulaires (dont 4 représentants pour siéger au Conseil d'Administration) et de 6 suppléants auprès de la Mission Locale du Bassin d'Emploi d'Épinal

Elus à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment celle des articles L.2121-21 et L.2121-33,

Vu les statuts de la Mission Locale du Bassin d'Emploi d'Épinal,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation de six représentants titulaires et six délégués suppléants du Conseil Communautaire auprès de la Mission Locale du bassin d'emploi d'Épinal :

Sont candidats :

Délégués titulaires : Mesdames et Messieurs Laurence RAYEUR-KLEIN (Golbey), Brigitte GILLE (Chantraine), Perrine SPERANDIO (Zincourt), Claude NEDELEC (Epinal), Camille ZEGHMOULI (Golbey), Claudine MUNIER (Xertigny)

Délégués suppléants : Mesdames et Messieurs Pascal TOUSSAINT (Jarménil), Mickaël HECHT (Epinal), Chantal VAUTRIN (Thaon les Vosges), Thierry GAILLOT (Vincey), Gilles DUBOIS (Sanchey), Elisa CREMA (Epinal)

Sont déclarés élus :

Délégués titulaires : Mesdames et Messieurs Laurence RAYEUR-KLEIN (Golbey), Brigitte GILLE (Chantraine), Perrine SPERANDIO (Zincourt), Claude NEDELEC (Epinal), Camille ZEGHMOULI (Golbey), Claudine MUNIER (Xertigny)

Délégués suppléants : Mesdames et Messieurs Pascal TOUSSAINT (Jarménil), Mickaël HECHT (Epinal), Chantal VAUTRIN (Thaon les Vosges), Thierry GAILLOT (Vincey), Gilles DUBOIS (Sanchey), Elisa CREMA (Epinal)

DE DESIGNER quatre représentants titulaires (parmi les six titulaires) appelés à siéger au sein du Conseil d'Administration de la Mission Locale du bassin d'emploi d'Épinal :

Sont candidats : Mesdames et Messieurs Laurence RAYEUR-KLEIN (Golbey), Brigitte GILLE (Chantraine), Perrine SPERANDIO (Zincourt), Claude NEDELEC (Epinal)

Sont déclarés élus : Mesdames et Messieurs Laurence RAYEUR-KLEIN (Golbey), Brigitte GILLE (Chantraine), Perrine SPERANDIO (Zincourt), Claude NEDELEC (Epinal)

Délibération n° 114.2026

Objet : Désignation de 4 représentants titulaires et de leurs suppléants appelés à siéger au sein du Conseil d'Établissement du Conservatoire Gautier-d'Épinal

Adopté à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu le règlement intérieur du Conservatoire Gautier-d'Epinal,
Vu les articles L.2121-21 et L.2121-33 du code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation de quatre représentants titulaires (dont Monsieur le Président ou son représentant et le Vice-Président chargé de la Culture), et deux suppléants du Conseil Communautaire appelés à siéger au sein du Conseil d'Etablissement du Conservatoire Gautier-d'Epinal :

Sont candidats :

Délégués titulaires : Messieurs Cédric HAXAIRE (Thaon les Vosges), Frédéric DREVET (La Vôge les Bains), Pascal HAULLER (Vaudéville), Thomas GRIFFET (Epinal)

Déléguées suppléantes : Mesdames Christelle VALOIS (Dignonville), Brigitte GILLE (Chantraine)

Sont déclarés élus :

Délégués titulaires : Messieurs Cédric HAXAIRE (Thaon les Vosges), Frédéric DREVET (La Vôge les Bains), Pascal HAULLER (Vaudéville), Thomas GRIFFET (Epinal)

Déléguées suppléantes : Mesdames Christelle VALOIS (Dignonville), Brigitte GILLE (Chantraine)

Délibération n° 115.2026

Objet : Désignation d'un représentant auprès du Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologie des Industries du Bois (CRITT Bois)

Elu à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.5211-1 et L.2121-21, L.5211-7,
Vu les statuts du Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologie des Industries du Bois (CRITT Bois),

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation d'un représentant du Conseil Communautaire auprès du Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologie des Industries du Bois (CRITT Bois) :

Est candidat : Monsieur Daniel LAGARDE (La Baffe)

Est déclaré élu délégué auprès du Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologie des Industries du Bois (CRITT Bois) :

Monsieur Daniel LAGARDE (La Baffe)

Délibération n° 116.2026

Objet : Désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant auprès de l'Association Vosges & CO
Elus à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment celle des articles L.2121-21 et L.2121-33,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant du Conseil Communautaire appelés à siéger auprès de l'Association Vosges & CO

Sont candidats :

Représentante titulaire : Madame Perrine SPERANDIO (Zincourt)

Représentant suppléant : Monsieur Gilles DUBOIS (Sanchey)

Sont déclarés élus :

Représentante titulaire : Madame Perrine SPERANDIO (Zincourt)

Représentant suppléant : Monsieur Gilles DUBOIS (Sanchey)

Délibération n° 117.2026

Objet : Désignation de 3 représentants auprès de la Société d'Économie Mixte VOSGES TV
Elus à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment celle des articles L.2121-21, L.1521-1 et suivants, et L.1524-5,

Vu les statuts de la Société d'Économie Mixte VOSGES TV,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal du 11 mai 2026 approuvant la désignation des représentants à main levée,

DÉCIDE :

DE PROCEDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation de trois représentants appelés à siéger au sein du Conseil d'Administration de la Société d'Économie Mixte VOSGES TV :

Sont candidats : Madame et Messieurs Cédric HAXAIRE (Thaon les Vosges), Thomas GRIFFET (Épinal), Anne-Sophie MONANGE (Golbey)

Sont déclarés élus : Madame et Messieurs Cédric HAXAIRE (Thaon les Vosges), Thomas GRIFFET (Épinal), Anne-Sophie MONANGE (Golbey)

DE DESIGNER, parmi les trois représentants désignés au Conseil d'Administration de la SEM VOSGES TV, un représentant appelé à voter au sein de l'Assemblée Générale de la S.E.M. VOSGES TV :

Est candidat : Monsieur Cédric HAXAIRE (Thaon les Vosges)

Est déclaré élu : Monsieur Cédric HAXAIRE (Thaon les Vosges)

Délibération n° 118.2026

Objet : Désignation des 9 représentants auprès de la Société d'Économie Mixte de développement économique et d'aménagement d'Épinal-Golbey et de sa région
Elus à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment celle des articles L.2121-21, L.1521-1 et suivants, et L.1524-5,

Vu les statuts de la S.E.M. de développement économique et d'aménagement d'Épinal-Golbey et de sa région,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal du 11 mai 2026 approuvant la désignation des représentants à main levée,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCEDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation de neuf représentants appelés à siéger au sein du Conseil d'Administration de la Société d'Économie Mixte de développement économique et d'aménagement d'Épinal-Golbey et de sa Région :

Sont candidats : Mesdames et Messieurs Perrine SPERANDIO (Zincourt), Gilles DUBOIS (Sanchey), Camille ZEGHMOULI (Golbey), Daniel LAGARDE (La Baffe), Claude BERTRAND (Chavelot), Yann TRAITEUR (Nomexy), Claude NEDELEC (Épinal), Afafe RAFIKI (Épinal), Patricia CHAMPAGNE (Épinal)

Sont déclarés élus : Mesdames et Messieurs Perrine SPERANDIO (Zincourt), Gilles DUBOIS (Sanchey), Camille ZEGHMOULI (Golbey), Daniel LAGARDE (La Baffe), Claude BERTRAND (Chavelot), Yann TRAITEUR (Nomexy), Claude NEDELEC (Épinal), Afafe RAFIKI (Épinal), Patricia CHAMPAGNE (Épinal)

D'AUTORISER ces représentants à siéger au sein de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration de la Société d'Économie Mixte de développement économique et d'aménagement d'Épinal-Golbey et de sa Région.

D'AUTORISER Madame Perrine SPERANDIO à occuper les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général de la Société d'Économie Mixte Locale de développement économique et d'aménagement d'Épinal-Golbey et de sa région.

Délibération n° 119.2026

Objet : Désignation de 6 représentants auprès de la Société d'Économie Mixte TERR'ENR
Elus à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment celle des articles L.2121-21, L.1521-1 et suivants, et L.1524-5,

Vu les statuts de la Société d'Économie Mixte TERR'ENR,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal du 11 mai 2026 approuvant la désignation des représentants à main levée,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

DE PROCEDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation de six représentants appelés à siéger au sein du Conseil d'Administration de la Société d'Économie Mixte TERR'ENR :

Sont candidats : Madame et Messieurs Roger ALEMANI (Golbey), Régine BEGEL (Epinal), Frédéric DREVET (La Vôge les Bains), Benoît JOURDAIN (Epinal), Thierry GAILLOT (Vincey), Luc BEDIN (Frizon)

Sont déclarés élus : Madame et Messieurs Roger ALEMANI (Golbey), Régine BEGEL (Epinal), Frédéric DREVET (La Vôge les Bains), Benoît JOURDAIN (Epinal), Thierry GAILLOT (Vincey), Luc BEDIN (Frizon)

D'AUTORISER ces représentants à siéger au sein de l'Assemblée Générale, du Conseil d'Administration et de toute instance de la Société d'Économie Mixte TERR'ENR.

D'AUTORISER Monsieur Roger ALEMANI à occuper les fonctions de Président du Conseil d'Administration de la SEM TERR'ENR.

Délibération n° 120.2026

Objet : Désignation d'un représentant appelé à siéger au sein de la Société Publique Locale X-DEMAT
Elu à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les articles L.1521-1 et suivants du code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal du 11 mai 2026 approuvant la désignation des représentants à main levée,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation d'un représentant appelé à siéger au sein du de la Société Publique Locale X-DEMAT :

Est candidat : Monsieur Kevin GUELLAFF (Epinal)

Est déclaré élu : Monsieur Kevin GUELLAFF (Epinal)

Délibération n° 121.2026

Objet : Désignation de représentants appelés à siéger au sein de la Société d'Équipement du Bassin Lorrain (SEBL)
Elu à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les articles L.1521-1 et suivants du code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal du 11 mai 2026 approuvant la désignation des représentants à main levée,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation d'un représentant du Conseil Communautaire au sein de l'Assemblée Spéciale de la Société d'Équipement du Bassin Lorrain (SEBL) :

Est candidat : Monsieur Claude BERTRAND (Chavelot)

Est déclaré élu : Monsieur Claude BERTRAND (Chavelot)

DE PROCÉDER, conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales, à la désignation d'un représentant du Conseil Communautaire au sein de l'Assemblée Générale de la Société d'Équipement du Bassin Lorrain (SEBL) :

Est candidat : Monsieur Claude BERTRAND (Chavelot)

Est déclaré élu : Monsieur Claude BERTRAND (Chavelot)

Délibération n° 122.2026

Objet : Désignation d'un représentant appelé à siéger au sein du Conseil d'Administration de la Société Vosgienne de Traitement des Déchets Banals d'Entreprise (SOVODEB)

Elue à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les articles L.1521-1 et suivants du code général des collectivités territoriales,
Vu les statuts de la Société Vosgienne de Traitement des Déchets Banals d'Entreprise (SOVODEB),
Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal du 11 mai 2026 approuvant la désignation des représentants à main levée,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation d'un représentant appelé à siéger au sein du Conseil d'Administration de la Société Vosgienne de Traitement des Déchets Banals d'Entreprise (SOVODEB):

Est candidate : Madame Perrine SPERANDIO (Zincourt)

Est déclarée élue : Madame Perrine SPERANDIO (Zincourt)

D'AUTORISER le représentant de la Communauté d'Agglomération à siéger au sein des différentes instances de la Société Vosgienne de Traitement des Déchets Banals d'Entreprise (SOVODEB) (Assemblées, Conseil de surveillance).

Délibération n° 123.2026

Objet : Désignation de 5 représentants à la régie personnalisée « la Souris Verte »

Elus à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment celle de l'article L.2121-21,
Vu les statuts de la régie personnalisée de la Souris Verte,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation de 5 représentants du Conseil Communautaire appelés à siéger au sein du Conseil d'Administration de la Souris Verte :

Sont candidats : Mesdames et Messieurs Cédric HAXAIRE (Thaon les Vosges), Frédéric DREVET (La Vôge les Bains), Faustine AMIOT (Épinal), Pascal HAULLER (Vaudéville), Audrey PIERREL (Golbey)

Sont déclarés élus représentants auprès du Conseil d'Administration de la Souris Verte :

Sont candidats : Mesdames et Messieurs Cédric HAXAIRE (Thaon les Vosges), Frédéric DREVET (La Vôge les Bains), Faustine AMIOT (Épinal), Pascal HAULLER (Vaudéville), Audrey PIERREL (Golbey)

Délibération n° 124.2026

Objet : Désignation des représentants appelés à siéger au sein de la régie à autonomie financière Eau
Elus à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les statuts de la régie à autonomie financière Eau,
Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal du 11 mai 2026 approuvant la désignation des représentants à main levée,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

DE FIXER le nombre de membres du Conseil d'Exploitation à 29 membres.

DE DESIGNER, membres du Conseil d'Exploitation de la régie eau à autonomie financière :

- les conseillers communautaires, membres de la Commission « Eau / Assainissement / GEMAPI »
- Madame Loane SAINT-MICHEL, représentante du personnel, membre du conseil d'exploitation
- Un représentant de l'association 60 millions de consommateurs, représentant des usagers membres du conseil d'exploitation

DE DESIGNER Madame Céline BREGIER, directrice de la régie eau à autonomie financière de la Communauté d'Agglomération d'Épinal.

Délibération n° 125.2026

Objet : Désignation des représentants appelés à siéger au sein de la régie à autonomie financière Assainissement
Elus à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les statuts de la régie à autonomie financière Assainissement,
Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal du 11 mai 2026 approuvant la désignation des représentants à main levée,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

DE FIXER le nombre de membres du Conseil d'Exploitation à 29 membres.

DE DESIGNER, membres du Conseil d'Exploitation de la régie à autonomie financière Assainissement :

- les conseillers communautaires, membres de la Commission « Eau / Assainissement / GEMAPI »

- Madame Cassandra THOMAS, représentante du personnel, membre du conseil d'exploitation
- Un représentant de l'association 60 millions de consommateurs, représentant des usagers membres du conseil d'exploitation

DE DESIGNER Madame Céline BREGIER, directrice de la régie eau à autonomie financière de la communauté d'agglomération d'Epinal.

Délibération n° 126.2026

Objet : Désignation de 3 représentants auprès de l'Association Vosgienne d'Information et d'Aide au Logement (AVIAL)
Elus à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment celle des articles L.2121-21 et L.2121-33,

Vu les statuts de l'Association Vosgienne d'Information et d'Aide au Logement (AVIAL),

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation de trois représentants du Conseil Communautaire auprès de l'Association Vosgienne d'Information et d'Aide au Logement (AVIAL) :

Sont candidats : Messieurs Raphaël MICHELET (Charmes), Roger ALEMANI (Golbey), Claude NEDELEC (Epinal)

Sont déclarés élus : Messieurs Raphaël MICHELET (Charmes), Roger ALEMANI (Golbey), Claude NEDELEC (Epinal)

Délibération n° 127.2026

Objet : Désignation de représentants auprès de l'Association Initiatives Vosges Centre-Ouest (IVCO)
Elus à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment celle des articles L.2121-21 et L.2121-33,

Vu les statuts de l'Association Initiatives Vosges Centre-Ouest (IVCO),

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation d'un représentant titulaire et un représentant suppléant du Conseil Communautaire auprès de l'Association Initiatives Vosges Centre-Ouest :

Sont candidats :

Représentant titulaire : Monsieur Gilles DUBOIS (Sanchey)

Représentante suppléante : Madame Perrine SPERANDIO (Zincourt)

Sont déclarés élus :

Représentant titulaire : Monsieur Gilles DUBOIS (Sanchey)

Représentante suppléante : Madame Perrine SPERANDIO (Zincourt)

Délibération n° 128.2026

Objet : Désignation de délégués titulaires et suppléants auprès de l'AGSU
Élus à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment celle des articles L.2121-21 et L.2121-33,

Vu les statuts de l'Association de Gestion des Services Universitaires (AGSU),

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation de quatre représentants titulaires et quatre représentants suppléants appelés à siéger auprès de l'Association de Gestion des Services Universitaires (AGSU) :

Sont candidats :

Délégués titulaires : Mesdames et Messieurs Perrine SPERANDIO (Zincourt), Camille ZEGHMOULI (Golbey), Claude NEDELEC (Epinal), Catherine MAGGI (Epinal)

Délégués suppléants : Messieurs Kevin GUELLAFF (Epinal), Michaël THIEBAUT (Xertigny)

Sont déclarés élus :

Délégués titulaires : Mesdames et Messieurs Perrine SPERANDIO (Zincourt), Camille ZEGHMOULI (Golbey), Claude NEDELEC (Epinal), Catherine MAGGI (Epinal)

Délégués suppléants : Messieurs Kevin GUELLAFF (Epinal), Michaël THIEBAUT (Xertigny)

DE DESIGNER, au scrutin ordinaire à main levée, trois représentants titulaires et trois représentants suppléants parmi les quatre appelés à siéger au sein du Conseil d'Administration de l'Association de Gestion des Services Universitaires (AGSU) :

Sont candidats :

Délégués titulaires : Mesdames et Messieurs Perrine SPERANDIO (Zincourt), Camille ZEGHMOULI (Golbey), Claude NEDELEC (Epinal)

Délégués suppléants : Madame et Messieurs Catherine MAGGI (Epinal), Kevin GUELLAFF (Epinal), Michaël THIEBAUT (Xertigny)

Sont déclarés élus :

Délégués titulaires : Mesdames et Messieurs Perrine SPERANDIO (Zincourt), Camille ZEGHMOULI (Golbey), Claude NEDELEC (Epinal)

Délégués suppléants : Madame et Messieurs Catherine MAGGI (Epinal), Kevin GUELLAFF (Epinal), Michaël THIEBAUT (Xertigny)

Délibération n° 129.2026

Objet : Désignation de représentants appelé à siéger auprès de l'Association Images Est
Elus à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les statuts de l'Association Images Est,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire et à main levée, à la désignation d'un représentant titulaire et un représentant suppléant appelé à siéger auprès de l'Association Images Est :

Sont candidats :

Représentante titulaire : Madame Carole DUFOUR (Thaon les Vosges)

Représentant suppléant : Eric CLOSSON (Epinal)

Sont déclarés élus :

Représentante titulaire : Madame Carole DUFOUR (Thaon les Vosges)

Représentant suppléant : Eric CLOSSON (Epinal)

D'AUTORISER le représentant titulaire de la Communauté d'Agglomération à siéger au sein du Conseil d'Administration, du Bureau, ou de toute autre instance de l'Association Images Est.

Délibération n° 130.2026

Objet : Désignation d'un représentant appelé à siéger auprès de l'Association FACE Iliha « Territoire de Lorraine et de Haute Saône »
Elue à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les statuts de l'Association FACE Iliha « Territoire de Lorraine et de Haute Saône »,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation d'un représentant du Conseil Communautaire appelé à siéger au sein des instances de l'Association FACE Iliha « Territoire de Lorraine et de Haute Saône » :

Est candidate : Madame Perrine SPERANDIO (Zincourt)

Est déclarée élue : Madame Perrine SPERANDIO (Zincourt)

Délibération n° 131.2026

Objet : Désignation d'un représentant titulaire et de son suppléant appelé à siéger auprès de l'Association du Commissariat d'Investissement à l'Innovation et à la Mobilisation Economique (C2IME)
Elus à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les statuts de l'Association du Commissariat d'Investissement à l'Innovation et à la Mobilisation Economique (C2IME),

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant du Conseil Communautaire appelé à siéger au sein des instances du Commissariat d'Investissement à l'Innovation et à la Mobilisation Economique (C2IME) :

Sont candidats :

Représentante titulaire : Madame Perrine SPERANDIO (Zincourt)

Représentant suppléant : Monsieur Gilles DUBOIS (Sanchev)

Sont déclarés élus :

Représentante titulaire : Madame Perrine SPERANDIO (Zincourt)

Représentant suppléant : Monsieur Gilles DUBOIS (Sanchev)

Délibération n° 132.2026

Objet : Désignation de représentants auprès de l'Association Amorce
Elus à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu les statuts de l'Association Amorce,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation d'un représentant titulaire et un représentant suppléant du Conseil Communautaire appelés à siéger au sein de l'Association Amorce :

Sont candidats :

Représentant titulaire : Monsieur Benoît JOURDAIN (Epinal)

Représentant suppléant : Madame Régine BEGEL (Epinal)

Sont déclarés élus :

Représentant titulaire : Monsieur Benoît JOURDAIN (Epinal)

Représentant suppléant : Madame Régine BEGEL (Epinal)

D'AUTORISER le représentant titulaire de la Communauté d'Agglomération d'Epinal à siéger dans toutes les instances de l'Association Amorce.

Délibération n° 133.2026

Objet : Désignation de deux délégués auprès de l'Association « Des Hommes et des Arbres, les racines de demain »

Elus à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment celle des articles L.2121-21 et L.2121-33,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation de deux représentants du Conseil Communautaire appelés à siéger auprès de l'Association « Des Hommes et des Arbres, les racines de demain » :

Sont candidats : Messieurs Cédric HAXAIRE (Thaon les Vosges), Daniel LAGARDE (La Baffe)

Sont déclarés élus : Messieurs Cédric HAXAIRE (Thaon les Vosges), Daniel LAGARDE (La Baffe)

Délibération n° 134.2026

Objet : Désignation deux représentants auprès de l'Association Jeunesse et Cultures

Elus à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu les statuts de l'Association Jeunesse et Cultures,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation, outre le Président ou son représentant, de deux représentants du Conseil Communautaire appelés à siéger au sein de l'Association Jeunesse et Cultures :

Sont candidats : Messieurs Eric CLOSSON (Epinal), Michaël THIEBAUT (Xertigny)

Sont déclarés élus : Messieurs Eric CLOSSON (Epinal), Michaël THIEBAUT (Xertigny)

D'AUTORISER les représentants de la Communauté d'Agglomération d'Epinal à siéger dans toutes les instances de l'Association Jeunesse et Cultures.

Délibération n° 135.2026

Objet : Désignation d'un représentant au sein de l'Association Les Jardins de Cocagne

Elue à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les statuts de l'Association Les Jardins de Cocagne,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation d'un représentant du Conseil Communautaire appelé à siéger au sein de l'Association Les Jardins de Cocagne :

Est candidate : Madame Perrine SPERANDIO (Zincourt)

Est déclarée élue : Madame Perrine SPERANDIO (Zincourt)

Délibération n° 136.2026

Objet : Désignation de deux représentants au sein de l'Association Echang'EnR
Elus à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les statuts de l'Association Echang'EnR,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation de deux représentants du Conseil Communautaire appelés à siéger au sein de l'Association Echang'EnR :

Sont candidats : Madame et Monsieur Régine BEGEL (Epinal), Thierry SOLER (Hadigny les Verrières)

Sont déclarés élus : Sont candidats : Madame et Monsieur Régine BEGEL (Epinal), Thierry SOLER (Hadigny les Verrières)

Délibération n° 137.2026

Objet : Désignation d'un représentant au sein de l'Association Envirobat
Elu à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les statuts de l'Association Envirobat,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin à main levée, à la désignation d'un représentant du Conseil Communautaire appelé à siéger au sein de l'Association Envirobat :

Est candidat : Monsieur Raphaël MICHELET (Charmes)

Est déclaré élu : Monsieur Raphaël MICHELET (Charmes)

Délibération n° 138.2026

Objet : Désignation d'un représentant du Conseil Communautaire appelé à siéger au sein du Conseil d'Administration de l'Association Quest For Change
Elue à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les articles L.2121-22 et L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de l'Association Quest For Change,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCEDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation d'un représentant du Conseil Communautaire appelé à siéger au sein du Conseil d'Administration de l'Association Quest For Change :

Est candidate : Madame Perrine SPERANDIO (Zincourt)

Est déclarée élue : Madame Perrine SPERANDIO (Zincourt)

Délibération n° 139.2026

Objet : Désignation de représentants appelés à siéger au sein de l'Association Réseau Vélo et Marche
Elus à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les articles L.2121-22 et L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de l'Association Réseau Vélo et Marche,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCEDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation d'un représentant titulaire et un représentant suppléant du Conseil Communautaire appelés à siéger auprès de l'Association Réseau Vélo et Marche :

Sont candidats :

Représentante titulaire : Madame Afafe RAFIKI (Epinal)

Représentant suppléant : Monsieur Anthony LOUIS (Thaon les Vosges)

Sont déclarés élus :

Représentante titulaire : Madame Afafe RAFIKI (Epinal)

Représentant suppléant : Monsieur Anthony LOUIS (Thaon les Vosges)

Délibération n° 140.2026

Objet : Désignation d'un représentant appelé à siéger au sein de l'Association « Centre social itinérant et multi-sites du bassin de vie de Moyenne Moselle »
Elue à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les articles L.2121-22 et L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de l'Association « Centre social itinérant et multi-sites du bassin de vie de Moyenne Moselle »,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation d'un représentant du Conseil Communautaire appelé à siéger auprès de l'Association « Centre social itinérant et multi-sites du bassin de vie de Moyenne Moselle » :

Est candidate : Madame Laurence RAYEUR-KLEIN (Golbey)

Est déclarée élue : Madame Laurence RAYEUR-KLEIN (Golbey)

Délibération n° 141.2026

Objet : Désignation de deux représentants titulaires et un suppléant appelés à siéger au sein de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie

Elues à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu le décret n°2016-209 du 26 février 2016 relatif à la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées,

Vu les dispositions de l'article L.2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation de deux représentants titulaires et de son suppléant appelés à siéger au sein de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie :

Sont candidates :

Déléguées titulaires : Mesdames Laurence RAYEUR-KLEIN (Golbey), Sylvie D'ALGUERRE (Chaumousey)

Déléguée suppléante : Madame Isabelle TOUSSAINT (Epinal)

Sont déclarées élues :

Déléguées titulaires : Mesdames Laurence RAYEUR-KLEIN (Golbey), Sylvie D'ALGUERRE (Chaumousey)

Déléguée suppléante : Madame Isabelle TOUSSAINT (Epinal)

Délibération n° 142.2026

Objet : Désignation d'un représentant appelé à siéger au sein du Comité de Pilotage du Projet Territorial de Santé Mentale

Elue à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les dispositions de l'article L.2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation d'un représentant appelé à siéger au sein du Comité de Pilotage du Projet Territorial de Santé Mentale :

Est candidate : Madame Sylvie D'ALGUERRE (Chaumousey)

Est déclarée élue : Madame Sylvie D'ALGUERRE (Chaumousey)

Délibération n° 143.2026

Objet : Désignation d'un représentant appelé à siéger au sein du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)

Elu à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les dispositions de l'article L.2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE),

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation d'un représentant du Conseil Communautaire appelé à siéger au sein du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) :

Est candidat : Monsieur Raphaël MICHELET (Charmes)

Est déclaré élu : Monsieur Raphaël MICHELET (Charmes)

Délibération n° 144.2026

Objet : Désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant appelés à siéger au sein de l'Etablissement Public Foncier Grand Est (EPFGE)

Elus à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les dispositions de l'article L.2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant du Conseil Communautaire appelés à siéger au sein de l'Etablissement Public Foncier Grand Est (EPFGE) :

Sont candidats :

Délégué titulaire : Monsieur Cédric HAXAIRE (Thaon les Vosges)

Délégué suppléant : Monsieur Roger ALEMANI (Golbey)

Sont déclarés élus :

Délégué titulaire : Monsieur Cédric HAXAIRE (Thaon les Vosges)

Délégué suppléant : Monsieur Roger ALEMANI (Golbey)

Délibération n° 145.2026

Objet : Désignation d'un représentant titulaire et de son suppléant auprès du Groupement des Autorités Responsables de Transport (GART)

Elus à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment celle des articles L.2121-21 et L.2121-33,

Vu les statuts du Groupement des Autorités Responsables de Transport (GART),

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation d'un représentant titulaire et un représentant suppléant du Conseil Communautaire auprès du Groupement des Autorités Responsables de Transport (GART) :

Sont candidats :

- Déléguée titulaire : Madame Afafe RAFIKI (Epinal)
- Délégué suppléant : Monsieur Michaël THIEBAUT (Xertigny)

Sont déclarés élus :

- Déléguée titulaire : Madame Afafe RAFIKI (Epinal)
- Délégué suppléant : Monsieur Michaël THIEBAUT (Xertigny)

Délibération n° 146.2026

Objet : Désignation d'un représentant auprès de la Mission Locale du Pays de Remiremont et de ses Vallées
Elu à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment celle des articles L.2121-21 et L.2121-33,

Vu les statuts de la Mission Locale du Pays de Remiremont et de ses Vallées,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation d'un représentant du Conseil Communautaire auprès de la Mission Locale du Pays de Remiremont et de ses Vallées :

Est candidat : Monsieur Pascal TOUSSAINT (Jarménil)

Est déclaré élu : Monsieur Pascal TOUSSAINT (Jarménil)

Délibération n° 147.2026

Objet : Désignation d'un représentant appelé à siéger au sein de la Commission Consultative pour la Transition Energétique créée par le Syndicat d'Electricité des Vosges
Elue à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les articles L.2121-22 et L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCEDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation d'un représentant du Conseil Communautaire appelé à siéger au sein de la Commission Consultative pour la Transition Energétique créée par le Syndicat d'Electricité des Vosges :

Est candidate : Madame Régine BEGEL (Epinal)

Est déclarée élue : Madame Régine BEGEL (Epinal)

Délibération n° 148.2026

Objet : Désignation d'un représentant auprès de la plate-forme d'initiative locale (PFIL) de l'Association Centre-Ouest Vosges Initiatives
Elue à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment celle des articles L.2121-21 et L.2121-33,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation d'un représentant du Conseil Communautaire auprès de la plate-forme d'initiative locale de l'Association Centre-ouest Vosges initiatives :

Est candidate : Madame Gypsie VACCANI (Epinal)

Est déclarée élue : Madame Gypsie VACCANI (Epinal)

Délibération n° 149.2026

Objet : Désignation d'un représentant auprès de la Société de Coordination « Habitat Lorrain »
Elu à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les statuts de la société de coordination « Habitat Lorrain »,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire et à main levée, à la désignation d'un représentant du Conseil Communautaire appelé à siéger auprès de la Société de Coordination « Habitat Lorrain » :

Est candidat : Monsieur Claude NEDELEC (Epinal)

Est déclaré élu : Monsieur Claude NEDELEC (Epinal)

Délibération n° 150.2026

Objet : Désignation d'un représentant titulaire et un représentant suppléant auprès de la Ligue de l'Enseignement des Vosges

Elues à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu les statuts de la Ligue de l'Enseignement des Vosges,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire et à main levée, à la désignation d'un représentant titulaire et un représentant suppléant du Conseil Communautaire appelé à siéger auprès de la Ligue de l'Enseignement des Vosges :

Sont candidates :

Représentante titulaire : Madame Perrine SPERANDIO (Zincourt)

Représentante suppléante : Madame Chantal VAUTRIN (Thaon les Vosges)

Sont déclaré(e)s élu(e)s :

Représentante titulaire : Madame Perrine SPERANDIO (Zincourt)

Représentante suppléante : Madame Chantal VAUTRIN (Thaon les Vosges)

Délibération n° 151.2026

Objet : Désignation d'un représentant appelé à siéger auprès du Collège Georges Clémenceau à Epinal
Elu à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire à main levée, à la désignation d'un représentant appelé à siéger auprès du Collège Georges Clémenceau à Epinal :

Est candidat : Monsieur Philippe ADMANT (Epinal)

Est déclaré élu : Monsieur Philippe ADMANT (Epinal)

Délibération n° 152.2026

Objet : Désignation d'un représentant appelé à siéger auprès du Collège Jules Ferry à Epinal
Elu à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire et à main levée, à la désignation d'un représentant appelé à siéger auprès du Collège Jules Ferry à Epinal :

Est candidat : Monsieur Philippe ADMANT (Epinal)

Est déclaré élu : Monsieur Philippe ADMANT (Epinal)

Délibération n° 153.2026

Objet : Désignation d'un représentant appelé à siéger auprès du Collège Saint-Exupéry à Epinal
Elu à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire et à main levée, à la désignation d'un représentant appelé à siéger auprès du Collège Saint-Exupéry à Epinal :

Est candidat : Monsieur Philippe ADMANT (Epinal)

Est déclaré élu : Monsieur Philippe ADMANT (Epinal)

Délibération n° 154.2026

Objet : Désignation d'un représentant appelé à siéger auprès du Collège Louis Pergaud à Châtel sur Moselle
Elue à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire et à main levée, à la désignation d'un représentant appelé à siéger auprès du Collège Louis Pergaud à Châtel sur Moselle :

Est candidate : Madame Françoise PIAGET (Châtel sur Moselle)

Est déclarée élue : Madame Françoise PIAGET (Châtel sur Moselle)

Délibération n° 155.2026

Objet : Désignation d'un représentant appelé à siéger auprès du Collège Louis Armand à Golbey
Elus à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire et à main levée, à la désignation d'un représentant titulaire et un représentant suppléant appelé à siéger auprès du Collège Louis Armand à Golbey :

Sont candidats :

Titulaire : Monsieur Guy EMERAUX (Golbey)

Suppléant : Monsieur François VIRTEL (Golbey)

Sont candidats :

Titulaire : Monsieur Guy EMERAUX (Golbey)

Suppléant : Monsieur François VIRTEL (Golbey)

Délibération n° 156.2026

Objet : Désignation d'un représentant appelé à siéger auprès du Collège Elsa Triolet à Thaon les Vosges
Elu à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire et à main levée, à la désignation d'un représentant appelé à siéger auprès du Collège Elsa Triolet à Thaon les Vosges :

Est candidat : Monsieur Aurélien BETIS (Thaon les Vosges)

Est déclaré élu : Monsieur Aurélien BETIS (Thaon les Vosges)

Délibération n° 157.2026

Objet : Désignation d'un représentant appelé à siéger auprès du Collège Maurice Barrès de Charmes
Elu à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire et à main levée, à la désignation d'un représentant appelé à siéger auprès du Collège Maurice Barrès de Charmes :

Est candidat : Monsieur Raphaël MICHELET (Charmes)

Est déclaré élu : Monsieur Raphaël MICHELET (Charmes)

Délibération n° 158.2026

Objet : Désignation de représentants appelés à siéger auprès du Collège Julie Victoire Daubié à La Vôge-les-Bains

Elus à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire et à main levée, à la désignation d'un représentant titulaire et un représentant suppléant appelés à siéger auprès du Collège Julie Victoire Daubié à La Vôge-les-Bains :

Sont candidats :

Représentante titulaire : Madame Emmanuelle CANDERAN (Fontenoy les Château)

Représentant suppléant : Monsieur André CHAUDY (Gruey les Surance)

Sont déclarés élus :

Représentante titulaire : Madame Emmanuelle CANDERAN (Fontenoy les Château)

Représentant suppléant : Monsieur André CHAUDY (Gruey les Surance)

Délibération n° 159.2026

Objet : Désignation de représentants appelés à siéger auprès du Collège Camille Claudel à Xertigny

Elus à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire et à main levée, à la désignation d'un représentant appelé à siéger auprès du Collège Camille Claudel à Xertigny :

Sont candidats :

Représentant titulaire : Monsieur Michaël THIEBAUT (Xertigny)

Représentante suppléante : Madame Claudine MUNIER (Xertigny)

Sont déclarés élus :

Représentant titulaire : Monsieur Michaël THIEBAUT (Xertigny)

Représentante suppléante : Madame Claudine MUNIER (Xertigny)

Délibération n° 160.2026

Objet : Désignation d'un représentant appelé à siéger auprès du Lycée Claude Gellée à Epinal
Elue à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire et à main levée, à la désignation d'un représentant appelé à siéger auprès du Lycée Claude Gellée à Epinal :

Est candidate : Madame Isabelle TOUSSAINT (Epinal)

Est déclarée élue : Madame Isabelle TOUSSAINT (Epinal)

Délibération n° 161.2026

Objet : Désignation d'un représentant appelé à siéger auprès du Lycée Louis Lapicque à Epinal
Adopté à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire et à main levée, à la désignation d'un représentant appelé à siéger auprès du Lycée Louis Lapicque à Epinal :

Est candidate : Madame Isabelle TOUSSAINT (Epinal)

Est déclarée élue : Madame Isabelle TOUSSAINT (Epinal)

Délibération n° 162.2026

Objet : Désignation d'un représentant appelé à siéger auprès du Lycée Pierre Mendès France à Epinal
Elu à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire et à main levée, à la désignation d'un représentant appelé à siéger auprès du Lycée Pierre Mendès France à Epinal :

Est candidat : Monsieur Thibaut SANNIER (Epinal)

Est déclaré élu : Monsieur Thibaut SANNIER (Epinal)

Délibération n° 163.2026

Objet : Désignation d'un représentant appelé à siéger auprès du Lycée Isabelle Viviani à Epinal
Elue à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire et à main levée, à la désignation d'un représentant appelé à siéger auprès du Lycée Isabelle Viviani à Epinal :

Est candidate : Madame Isabelle TOUSSAINT (Epinal)

Est déclarée élue : Madame Isabelle TOUSSAINT (Epinal)

Délibération n° 164.2026

Objet : Désignation d'un représentant appelé à siéger auprès du Lycée Professionnel Emile Gallé à Thaon les Vosges
Elue à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire et à main levée, à la désignation d'un représentant appelé à siéger auprès Lycée Professionnel Emile Gallé à Thaon les Vosges :

Est candidate : Madame Chantal VAUTRIN (Thaon les Vosges)

Est déclaré élu : Madame Chantal VAUTRIN (Thaon les Vosges)

Délibération n° 165.2026

Objet : Désignation de représentants appelés à siéger auprès du Lycée Professionnel Emilie du Châtelet à La Vôge-les-Bains
Elus à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire et à main levée, à la désignation d'un représentant titulaire et un représentant suppléant appelés à siéger auprès Lycée Professionnel Emilie du Châtelet à La Vôge-les-Bains :

Sont candidats :

Représentant titulaire : Monsieur Emile DUCHENE (La Chapelle aux Bois)

Représentant suppléant : Monsieur André CHAUDY (Gruey les Surance)

Sont déclarés élus :

Représentant titulaire : Monsieur Emile DUCHENE (La Chapelle aux Bois)

Représentant suppléant : Monsieur André CHAUDY (Gruey les Surance)

Délibération n° 166.2026

Objet : Désignation d'un représentant appelé à siéger auprès de l'Etablissement Régional d'Enseignement Adapté à Epinal

Elue à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE PROCÉDER, au scrutin ordinaire et à main levée, à la désignation d'un représentant appelé à siéger auprès de l'Etablissement Régional d'Enseignement Adapté (E.R.E.A.) à Epinal :

Est candidate : Madame Sylvie D'ALGUERRE (Chaumousey)

Est déclarée élue : Madame Sylvie D'ALGUERRE (Chaumousey)

* * * * *

4 - Contractualisation 2026

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver l'annexe au contrat de territoire 2023/2027 entre le Département des Vosges et la Communauté d'Agglomération d'Epinal dans le cadre du plan Vosges Ambitions listant les projets pré-éligibles au fonds de développement pour l'année 2026.

Rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président : « Dans le cadre du Plan Vosges Ambition 2023/2027, le Conseil Départemental des Vosges poursuit son accompagnement financier envers les collectivités en privilégiant les contractualisations avec les communautés vosgiennes.

Les communes membres de la CAE et les syndicats mixtes ont été sollicités fin 2025 pour présenter leurs projets d'investissement 2026 pouvant être inscrits à l'annexe du contrat leur permettant de bénéficier du « fonds de développement ». Pour rappel, le « Fonds de développement » est mobilisable pour les projets qui entrent uniquement dans le cadre de la contractualisation avec les EPCI.

Ainsi, pour l'année 2026, 5 projets portés par la Communauté d'Agglomération d'Epinal ainsi que 8 projets communaux ou portés par des syndicats ont été inscrits à l'annexe du contrat et sont pré-éligibles au nouveau fonds de développement. Ces dossiers devront être impérativement déposés par les maîtres d'ouvrage concernés.

Il vous est ainsi demandé :

D'APPROUVER l'annexe 2026 au contrat de territoire 2023/2027 entre le Département des Vosges et la Communauté d'Agglomération d'Epinal dans le cadre du plan Vosges Ambitions listant les projets pré-éligibles au fonds de développement pour l'année 2026.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer ladite annexe et tout document afférent. »

Délibération n° 167.2026

Contractualisation 2026 entre la Communauté d'Agglomération d'Epinal et le Conseil Départemental des Vosges

Adopté à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu le contrat de territoire entre le Département des Vosges et la Communauté d'Agglomération d'Epinal pour la période 2023-2027,

Vu l'annexe listant les projets pré-éligibles au fonds de développement pour l'année 2026,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

D'APPROUVER l'annexe 2026 au contrat de territoire 2023/2027 entre le Département des Vosges et la Communauté d'Agglomération d'Epinal dans le cadre du plan Vosges Ambitions listant les projets pré-éligibles au fonds de développement pour l'année 2026.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer ladite annexe et tout document afférent.

* * * * *

5 - Pôle Métropolitain Européen du Sillon Lorrain

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver la modification des statuts du Pôle Métropolitain Européen du Sillon Lorrain.

Rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président : « Le Pôle Métropolitain Européen du Sillon Lorrain a procédé à la modification de ses statuts lors de son Comité Syndicat du 3 février 2026.

Pour que ce changement soit officialisé, il nécessite l'avis de notre Assemblée.

Il convient donc d'approuver les modifications des statuts du Pôle Métropolitain Européen du Sillon Lorrain comme suit :

- Articles 1 et 4 : remplacer l'appellation « Communauté d'Agglomération Portes de France Thionville » par l'appellation « Communauté d'Agglomération Thionville Fensch Agglomération »

- Article 4 :

- Remplacer « au 1^{er} janvier 2017 » par « au 1^{er} janvier 2026 » concernant la prise à effet du changement du nombre de représentants
- Remplacer « 4 délégués titulaires représentants de la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville » par « 5 délégués titulaires représentants de la Communauté d'Agglomération Thionville Fensch Agglomération »

- Article 8 est remplacé par « Le comptable du Pôle Métropolitain Européen du Sillon Lorrain est le Service de gestion comptable (SGC) de Nancy ».

Il est ainsi proposé ce soir :

D'APPROUVER la modification des statuts du Pôle Métropolitain Européen du Sillon Lorrain comme suit :

- Articles 1 et 4 : remplacer l'appellation « Communauté d'Agglomération Portes de France Thionville » par l'appellation « Communauté d'Agglomération Thionville Fensch Agglomération »

- Article 4 :

- Remplacer « au 1^{er} janvier 2017 » par « au 1^{er} janvier 2026 » concernant la prise à effet du changement du nombre de représentants
- Remplacer « 4 délégués titulaires représentants de la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville » par « 5 délégués titulaires représentants de la Communauté d'Agglomération Thionville Fensch Agglomération »

- Article 8 est remplacé par « Le comptable du Pôle Métropolitain Européen du Sillon Lorrain est le Service de gestion comptable (SGC) de Nancy ». »

Délibération n°168.2026

Objet : Modification des statuts du Pôle Métropolitain Européen du Sillon Lorrain.

Adopté à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2026-7 du Pôle Métropolitain Européen du Sillon Lorrain relative à la modification de leurs statuts,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

D'APPROUVER la modification des statuts du Pôle Métropolitain Européen du Sillon Lorrain comme suit :

- Articles 1 et 4 : remplacer l'appellation « Communauté d'Agglomération Portes de France Thionville » par l'appellation « Communauté d'Agglomération Thionville Fensch Agglomération »

- Article 4 :

- Remplacer « au 1^{er} janvier 2017 » par « au 1^{er} janvier 2026 » concernant la prise à effet du changement du nombre de représentants
- Remplacer « 4 délégués titulaires représentants de la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville » par « 5 délégués titulaires représentants de la Communauté d'Agglomération Thionville Fensch Agglomération »

- Article 8 est remplacé par « Le comptable du Pôle Métropolitain Européen du Sillon Lorrain est le Service de gestion comptable (SGC) de Nancy ».

* * * * *

AFFAIRES FINANCIÈRES

6 - SPL-XDEMAT

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver, avec la Société SPL-XDEMAT, le renouvellement rétroactivement à compter du 31 décembre 2025, pour 5 années, de la convention de prestations intégrées, afin de continuer à bénéficier des outils de dématérialisation mis à la disposition des actionnaires par la société.

Rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président : « Par délibération du 5 décembre 2016, notre Conseil a décidé de devenir actionnaire de la Société SPL-XDEMAT créée en février 2012 par les Départements des Ardennes, de l'Aube et de la Marne, et rejoint ensuite par les départements de l'Aisne, la Haute-Marne, La Meuse, La Meurthe et Moselle et les Vosges afin de bénéficier des outils de dématérialisation mis à disposition.

A cette fin, nous avons signé une convention de prestations intégrée qui est arrivée à échéance et qu'il convient de renouveler.

Parmi les outils de dématérialisation les plus utilisés, à noter :

- X-MARCHES : dématérialisation des marchés publics, plate-forme de publication des avis de marchés ;
- X-ACTES : transmission des actes administratifs pour le contrôle de légalité en Préfecture ;
- X-PARAPH : parapheur électronique ;
- X-FACTURES : réception des factures depuis CHORUS ;
- X-FLUCO : transmission des flux comptables à la Trésorerie.

Le montant s'est élevé en 2025 à 7.711 € TTC.

Il est ainsi proposé ce soir :

D'APPROUVER le renouvellement rétroactivement à compter du 31 décembre 2025, pour 5 années, de la convention de prestations intégrées entre la Collectivité et la société SPL-XDEMAT, afin de continuer à bénéficier des outils de dématérialisation mis à disposition des actionnaires par la société.

D'AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention correspondante. »

Délibération n° 169.2026

Objet : Société SPL-XDEMAT - Renouvellement de la convention de prestations intégrées
Adopté à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales en ses articles L.1524-1, L.1524-5 et L.1531-1,
Vu les statuts et le pacte d'actionnaires de la Société SPL-XDEMAT,
Vu le projet de convention de prestations intégrées,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

D'APPROUVER le renouvellement rétroactivement à compter du 31 décembre 2025, pour 5 années, de la convention de prestations intégrées entre la Collectivité et la société SPL-XDEMAT, afin de continuer à bénéficier des outils de dématérialisation mis à disposition des actionnaires par la société.

D'AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention correspondante.

* * * * *

MOBILITES

7 - Convention de mandat avec la Société Fifteen

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver, avec la Société Fifteen, une convention de mandat relative à l'encaissement et reversement des recettes liées aux locations des vélos en libre-service.

Rapport de Madame Afafe RAFIKI, Vice-Présidente : « La Communauté d'Agglomération d'Epinal a signé un nouveau marché avec Fifteen et la Centrale d'Achat du Transport Public (CATP) pour l'achat de stations et vélos en libre-service en janvier 2025.

Les bons de commande sont émis auprès de Fifteen pour les coûts d'investissement, et auprès de la CATP pour les coûts de fonctionnement.

Afin de nous permettre d'utiliser la plateforme STRIPE pour les paiements par carte bancaire des utilisateurs via l'utilisation Vilvolt, il a été convenu lors du précédent marché (2021-2025) de passer par une convention de mandat autorisant le titulaire du marché « Fifteen », à encaisser les recettes pour les reverser en intégralité à la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

Avec la signature du nouveau marché, une nouvelle convention de mandat doit être signée avec le titulaire « Fifteen ». Cette convention de mandat mentionne les obligations du titulaire du marché en termes de versements des recettes à la Communauté d'Agglomération d'Epinal. Une clause nous permettant d'appliquer des pénalités de retard sur le versement des recettes, ainsi qu'un descriptif des documents justificatifs ont été ajoutés.

Afin de se mettre en conformité vis-à-vis des demandes du trésorier principal, nous sortons les recettes liées à l'utilisation des vélos en libre-service de la Régie Mobilités afin qu'elles soient versées sur le compte P503 de la CAE.

Il vous est ainsi demandé :

D'APPROUVER, avec la Société Fifteen, une convention de mandat relative à l'encaissement et reversement des recettes liées aux locations des vélos en libre-service.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention correspondante. »

Délibération n° 170.2026

Objet : Convention de mandat avec la Société Fifteen

Adopté à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Madame Afafe RAFIKI, Vice-Présidente,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la convention de mandat avec la Société Fifteen,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

D'APPROUVER, avec la Société Fifteen, une convention de mandat relative à l'encaissement et reversement des recettes liées aux locations des vélos en libre-service.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention correspondante.

* * * * *

EQUIPEMENTS CULTURELS

8 - CRD - Tarifs 2026/2027

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver la revalorisation des tarifs 2026/2027 du Conservatoire Gautier-d'Epinal.

Rapport de Monsieur Frédéric DREVET, Vice-Président : « Comme chaque année, les tarifs applicables au Conservatoire Gautier-d'Epinal et à l'École intercommunale de musique de Thaon-les-Vosges doivent être actualisés pour la rentrée scolaire à venir.

Il est proposé d'appliquer, pour les tarifs applicables aux habitants de la Communauté d'Agglomération d'Epinal (CAE), une revalorisation de 10 € pour le cursus découverte (éveil musical et explorateurs) et une revalorisation de 3 € sur les autres droits de scolarité, les frais de dossier demeurant inchangés.

Par ailleurs, il est proposé de mettre en place une possibilité de location d'instrument au trimestre, en complément de la location annuelle existante, afin d'offrir davantage de souplesse aux familles.

Les tarifs de l'École intercommunale de musique de Thaon-les-Vosges font également l'objet d'une revalorisation de 3 € sur les droits de scolarité applicables aux habitants de la CAE.

La grille tarifaire détaillée est annexée à la présente délibération.

Il vous est donc proposé ce soir :

D'APPROUVER la grille tarifaire applicable au Conservatoire Gautier-d'Épinal et à l'École Intercommunale de Musique de Thaon-les-Vosges pour l'année scolaire 2026-2027, telle qu'annexée à la présente délibération.

DE FIXER une revalorisation de 10 € pour le cursus découverte (éveil musical et explorateurs) et de 3 € appliquée aux autres droits de scolarité des tarifs applicables aux habitants de la Communauté d'Agglomération d'Épinal, les frais de dossier demeurant inchangés.

D'INSTAURER la possibilité d'une location d'instrument au trimestre, en complément de la location annuelle existante.

DE MAINTENIR les autres dispositions tarifaires applicables au Conservatoire Gautier-d'Épinal et à l'École Intercommunale de Musique de Thaon-les-Vosges. »

Délibération n° 171.2026

Objet : Conservatoire Gautier-d'Épinal et Ecole Intercommunale de Musique de Thaon-les-Vosges - Nouveaux tarifs 2026/2027

Adopté avec 3 voix contre (Madame Daniel AMIUNES et Messieurs Yann TRAITEUR et Pierre FRANCOIS)

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Frédéric DREVET, Vice-Président,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la proposition de grille tarifaire applicable au Conservatoire Gautier-d'Épinal et à l'École intercommunale de musique de Thaon-les-Vosges pour l'année scolaire 2026-2027,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

D'APPROUVER la grille tarifaire applicable au Conservatoire Gautier-d'Épinal et à l'École Intercommunale de Musique de Thaon-les-Vosges pour l'année scolaire 2026-2027, telle qu'annexée à la présente délibération.

DE FIXER une revalorisation de 10 € pour le cursus découverte (éveil musical et explorateurs) et de 3 € appliquée aux autres droits de scolarité des tarifs applicables aux habitants de la Communauté d'Agglomération d'Épinal, les frais de dossier demeurant inchangés.

D'INSTAURER la possibilité d'une location d'instrument au trimestre, en complément de la location annuelle existante.

DE MAINTENIR les autres dispositions tarifaires applicables au Conservatoire Gautier-d'Épinal et à l'École Intercommunale de Musique de Thaon-les-Vosges.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL

PRÉSENTATION DES TARIFS 2026-2027

Conservatoire Gautier-d'Épinal • École intercommunale de musique de Thaon-les-Vosges

CONSERVATOIRE GAUTIER-D'ÉPINAL

Cursus découverte *Éveil musical (4-6 ans) • Explorateurs (6-8 ans)*

Activité	Situation	2025/2026	2026/2027	Dont frais de dossier	Dont droits de scolarité
Éveil musical ou Explorateurs	CAE	80 €	90 €	29 €	61 €
	Extérieurs	168 €	168 €	52 €	116 €
Éveil musical et Explorateurs	CAE	120 €	130 €	29 €	101 €
	Extérieurs	200 €	200 €	52 €	148 €

Cursus traditionnel *À partir de 7 ans (CE1)*

Activité	Situation	2025/2026	2026/2027	Dont frais de dossier	Dont droits de scolarité
Pratique d'un 1er instrument ou théâtre	CAE	205 €	208 €	49 €	159 €
	Extérieurs	700 €	700 €	169 €	531 €
Pratique d'un 2e instrument ou théâtre	CAE	97 €	100 €	16 €	84 €
	Extérieurs	403 €	403 €	28 €	375 €

Cursus horaires aménagés *École Maurice Ravel • Collèges Jules Ferry et Saint-Exupéry (théâtre)*

Activité	Situation	2025/2026	2026/2027
CHAM - Classe à horaires aménagés musique	CAE	29 €	32 €
	Extérieurs	52 €	52 €
CHAT - Classe à horaires aménagés théâtre	Tous publics	0 €	0 €

Activité supplémentaire 2e instrument ou théâtre : tarif 1ère activité cursus traditionnel

Cursus amateurs

Activité	Situation	2025/2026	2026/2027	Dont frais de dossier	Dont droits de scolarité
Adulte : Pratique d'un instrument ou théâtre	CAE	214 €	217 €	49 €	168 €
	Extérieurs	700 €	700 €	169 €	531 €
Atelier hors cursus ou formation musicale uniquement	CAE	139 €	142 €	49 €	93 €
	Extérieurs	571 €	571 €	169 €	402 €

Dispositions particulières et réductions

Les élèves extérieurs inscrits en 1ère ou Terminale filière générale spécialité musique au lycée Claude Gellée bénéficient du tarif CAE.

Les élèves extérieurs inscrits à la Nouba bénéficient du tarif CAE.

Les élèves inscrits à l'école de musique SpinaJam bénéficient du tarif CAE et de l'exonération des frais de dossier.

Les élèves participant régulièrement à un ensemble de pratique amateur du territoire de la CAE bénéficient d'une remise de 30 % sur les droits de scolarité pour l'instrument pratiqué à l'ensemble, sur justificatif de l'association.

Pour ce qui concerne les droits de scolarité 1er instrument ou atelier, une réduction est proposée aux habitants de la CAE pour : 2e enfant : 10 % ; 3e enfant : 25 % ; à partir du 4e enfant : 50 %.

Ces réductions ne sont pas applicables aux élèves en horaires aménagés ou bénéficiant d'une autre remise.

Les frais de dossier sont payables au moment de l'inscription ou de l'admission en cas d'examen d'entrée, et sont non remboursables.

Les droits de scolarité sont facturés à l'année avec possibilité de paiement en plusieurs fois. En cas d'abandon ou de congés après la période d'essai fixée par la Direction et hors cas particuliers mentionnés au règlement intérieur, les frais de scolarité sont dus pour l'année scolaire en totalité.

Location d'instruments - Conservatoire

La location peut être souscrite à l'année ou au trimestre, selon les modalités arrêtées par la collectivité. Toute année commencée est due. Une attestation d'assurance est à fournir. L'instrument doit être restitué en parfait état.

Année de location	CAE	Extérieurs
1ère année	65 €	196 €
2e année	164 €	275 €
3e année	282 €	398 €
4e année	380 €	560 €

Location d'instruments - Harpe

Année de location	CAE	Extérieurs
1ère année	155 €	318 €
2e année	310 €	476 €

Autres tarifs

Dispositif	2025/2026	2026/2027
Forfait de participation des communes extérieures à la CAE applicable uniquement aux élèves en CHAM primaire bénéficiant d'une dérogation *	1 880 €	1 880 €
Forfait Faculté de droit - élèves en L2	2000 €	2000 €

*L'accord de la commune d'origine est requis lors de l'inscription pour le forfait CHAM.

Prêts d'instruments et matériels - associations culturelles

Instrument	2025/2026	2026/2027
Clavecin	222 €	222 €
Harpe	169 €	169 €
Timbale	62 €	62 €
Contrebasse	62 €	62 €
Marimba / Xylophone	62 €	62 €
Batterie	40 €	40 €
Ampli	40 €	40 €
Grosse caisse	40 €	40 €

Vente de marchandises - Produits à l'effigie du Conservatoire

Produit	2026/2027
T-shirt	12 €
Tote-bag / Sac	5 €
Carnet / cahier de portée	5 €
Crayon à papier	1 €
Mug mini	8 €
Mug classique	10 €
Autocollant CRD	1 €
Trousse	10 €

Location de salles aux partenaires extérieurs

Salle	2025/2026	2026/2027
Auditorium du CRD, par créneau de 3 h	125 €	125 €
Salle de pratique collective, par créneau de 3 h (Bartók ou	90 €	90 €

Henry)		
Salle de cours, par créneau de 3 h	20 €	20 €
Forfait week-end	300 €	300 €

ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE DE THAON-LES-VOSGES

Tarifs applicables pour la rentrée scolaire 2026/2027

Frais de scolarité

Situation	2025/2026	2026/2027	Droits de scolarité trimestriels 2026/2027
1er inscrit - CAE	162 €	165 €	57 €
1er inscrit - Extérieurs	384 €	384 €	128 €
Inscrits suivants ou 2e instrument - CAE	105 €	108 €	38 €
Inscrits suivants ou 2e instrument - Extérieurs	243 €	243 €	81 €
Ateliers	0 €	0 €	0 €

Les élèves participant régulièrement à un ensemble de pratique amateur du territoire de la CAE (dont Orchestre d'harmonie de Thaon-les-Vosges) bénéficient d'une remise de 30 % sur les droits de scolarité pour l'instrument pratiqué à l'ensemble, sur justificatif de l'association.

Toute année scolaire commencée est due en totalité, même en cas de démission en cours d'année, sauf cas de force majeure et sur demande auprès de la direction.

Les tarifs « 1er inscrit » et « Inscrits suivants » correspondent aux élèves d'une même famille.

L'accès à l'atelier chant choral est gratuit pour tous les enfants du CE1 au CM2, qu'ils soient inscrits à d'autres cours au sein de l'École intercommunale de musique ou non.

Location d'instrument - EIM

La location est annuelle et payable en début d'année scolaire. Elle peut être renouvelée selon la disponibilité du parc instrumental de l'EIM. Une attestation d'assurance est à fournir. L'instrument doit être restitué en parfait état.

Situation	2025/2026	2026/2027
CAE	65 €	65 €
Extérieurs	196 €	196 €

* * * * *

COHESION SOCIALE ET PETITE ENFANCE

9 - Comité Départemental Olympique et Sportif des Vosges (CDOS)

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver une demande d'aide financière d'un montant de 2.500 € au profit du Comité Départemental Olympique et Sportif des Vosges (CDOS) pour des interventions de sensibilisation au sport auprès d'enfants âgés de 9 à 10 ans des centres sociaux du territoire.

Rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président : « L'insuffisance d'activité physique concerne toutes les tranches d'âges et apparaît selon l'Agence Régionale de la Santé (ARS) désormais comme un enjeu de santé publique majeur.

Pour rappel, le Comité Départemental Olympique et Sportif des Vosges (CDOS 88) a sollicité en 2024 la Communauté d'Agglomération d'Epinal pour l'octroi d'une aide financière dans le cadre de son projet « Jeunes Sport ». Les ateliers avaient été financés par la MSA en faveur des jeunes du bassin de vie Charmes/Vincey.

Pour faire suite à cette action, le CDOS qui a pour mission la promotion du sport sur son territoire, souhaite sensibiliser l'importance d'une activité régulière physique sportive ou non et présenter ses bienfaits sur la santé mentale et physique auprès des enfants âgés de 9 à 10 ans.

Les séances de sensibilisation d'une durée de 1h30 seront effectuées au sein des centres sociaux de la collectivité de la CAE.

A ce titre, une demande de subvention de 2.500 € est sollicitée pour le déploiement de ces ateliers santé.

Il vous est par conséquent proposé :

D'APPROUVER une aide financière de la Communauté d'Agglomération d'Epinal d'un montant de 2.500 € en faveur du Comité Départemental Olympique et Sportif des Vosges (CDOS 88) pour des interventions de sensibilisation à l'activité physique régulière au sein des centres sociaux de la Communauté d'Agglomération d'Epinal à destination des enfants de 9 à 10 ans.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer cette demande de subvention.

D'IMPUTER la dépense correspondante sur les crédits ouverts à cet effet au budget. »

Délibération n° 172.2026

Objet : Demande d'aide financière de la Communauté d'Agglomération d'Epinal pour le Comité Départemental Olympique et Sportif des Vosges pour des interventions de sensibilisation au sport auprès d'enfants des centres sociaux de la CAE

Adopté à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

D'APPROUVER une aide financière de la Communauté d'Agglomération d'Epinal d'un montant de 2.500 € en faveur du Comité Départemental Olympique et Sportif des Vosges (CDOS 88) pour des interventions de sensibilisation à l'activité physique régulière au sein des centres sociaux de la Communauté d'Agglomération d'Epinal à destination des enfants de 9 à 10 ans.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer cette demande de subvention.

D'IMPUTER la dépense correspondante sur les crédits ouverts à cet effet au budget.

* * * * *

RESSOURCES HUMAINES

10 - Création des instances paritaires

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver la création d'instances paritaires communes à la Communauté d'Agglomération d'Epinal et à la Régie personnalisée La Souris Verte et de les rattacher à la Communauté d'Agglomération d'Epinal :

- Comité Social Territorial (CST)
- Formation spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et des Conditions de Travail

Rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président : « Au-delà du renouvellement général de notre assemblée, le mandat des représentants du personnel siégeant au sein des instances paritaires de la Communauté d'agglomération d'Epinal arrive à son terme en 2026. Il convient de procéder à leur renouvellement en organisant les élections professionnelles qui auront lieu le 10 décembre 2026 pour un nouveau mandat de 4 ans.

Ces instances contribuent à la mise en œuvre du dialogue social et émettent un avis sur les décisions qui relèvent de leur champ de compétence (organisation, temps de travail, santé et sécurité).

Suite à la création, au 1^{er} janvier 2018, de la Régie Personnalisée La Souris Verte, il convient de valider la création d'instances paritaires communes à la Communauté d'Agglomération d'Epinal et à la Régie Personnalisée La Souris Verte.

Ces instances paritaires seront rattachées à la Communauté d'Agglomération d'Epinal qui comptabilise le plus grand nombre d'agents.

Il vous est proposé ce soir :

D'APPROUVER la création d'instances paritaires communes à la Communauté d'agglomération d'Epinal et à la Régie personnalisée La Souris Verte pour les instances suivantes :

- Comité Social Territorial (CST)
- Formation spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et des Conditions de Travail

DE DECIDER de rattacher ces instances à la Communauté d'Agglomération d'Epinal. »

Délibération n° 173.2026

Objet : Création d'instances paritaires communes
Adopté à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Après avoir délibéré,

DECIDE :

Vu le Code général de la fonction publique,

Considérant que l'effectif apprécié au 1^{er} janvier 2026 servant à déterminer le nombre de représentants titulaires du personnel permet la création d'instances paritaires communes à la Communauté d'Agglomération d'Epinal et à la Régie personnalisée La Souris Verte,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

D'APPROUVER la création d'instances paritaires communes à la Communauté d'agglomération d'Epinal et à la Régie personnalisée La Souris Verte pour les instances suivantes :

- Comité Social Territorial (CST)
- Formation spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et des Conditions de Travail

DE DECIDER de rattacher ces instances à la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

* * * * *

11 - Fixation du nombre de représentants dans les instances paritaires

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver la fixation du nombre de représentants titulaires au sein de chaque instance paritaire à 6.

Rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président : « Comme vu lors du point précédent, nous devons valider trois points :

- le nombre de sièges dévolus aux représentants du personnel ;
- le nombre de sièges dévolus aux représentants de la collectivité ;
- le recueil, par ces instances, de l'avis des représentants des établissements en relevant.

1) Les représentants du personnel :

Le Code Général de la Fonction Publique prévoit que pour un effectif compris entre 200 et 1000 agents, le nombre de représentants doit être entre 4 et 6.

Ce même texte prévoit également que le nombre de représentants du personnel doit être validé par l'organe délibérant de la collectivité après consultation des organisations syndicales siégeant en Comité Technique.

Pour ce faire, les deux syndicats de notre collectivité (CFDT et CGT) ont été consultés et proposent que 6 représentants du personnel titulaires puissent siéger à l'instance.

2) Les représentants de la collectivité :

Le caractère paritaire de cette instance nous semblant indispensable, il est proposé d'acter que les représentants de notre collectivité siégeront au sein de nos instances paritaires au nombre de 6 titulaires égal au nombre des représentants élus du personnel.

Il vous est ainsi proposé ce soir :

DE FIXER à 6 le nombre de sièges titulaires attribués aux représentants du personnel siégeant au Comité Social Territorial et sa formation spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et des Conditions de Travail, et de rattacher à la Communauté d'Agglomération d'Epinal lesdites instances.

DE DECIDER que ces instances sont paritaires et qu'en conséquence seront attribués aux représentants de la collectivité le même nombre de sièges que ceux attribués aux représentants du personnel à savoir 6 sièges titulaires.

D'AUTORISER la répartition des sièges du collège employeur comme suit :

- 1 siège pour la Régie Personnalisée La Souris Verte
- 5 sièges pour la Communauté d'Agglomération d'Epinal

D'AUTORISER le recueil, par ces instances paritaires, de l'avis des représentants des établissements en relevant. »

Délibération n° 174.2026

Objet : Fixation du nombre de représentants dans les instances paritaires CST et sa formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et conditions de travail

Adopté à l'unanimité

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Cédric HAXAIRE, Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le décret n°85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale,

Vu la décision de créer des instances paritaires communes à la Communauté d'Agglomération d'Epinal et à la Régie personnalisée La Souris Verte,

Vu la consultation des organisations syndicales,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE FIXER à 6 le nombre de sièges titulaires et 6 le nombre de suppléants attribués aux représentants du personnel siégeant au Comité Social Territorial et sa formation spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et des Conditions de Travail, et de rattacher à la Communauté d'Agglomération d'Epinal lesdites instances.

DE DECIDER que ces instances sont paritaires et qu'en conséquence seront attribués aux représentants de la collectivité le même nombre de sièges que ceux attribués aux représentants du personnel à savoir 6 sièges titulaires et 6 suppléants.

D'AUTORISER la répartition des sièges du collège employeur comme suit :

- 1 siège titulaire et 1 suppléant pour la Régie Personnalisée La Souris Verte
- 5 sièges titulaires et 5 suppléants pour la Communauté d'Agglomération d'Epinal

D'AUTORISER le recueil, par ces instances paritaires, de l'avis des représentants des établissements en relevant.

* * * * *

Le Président lève la séance à 21h00

Epinal, le 12 mai 2026,

Le Président,

Cédric HAXAIRE



La secrétaire de séance

Régine BÉGEL

Rappel de l'ordre du jour :

- 1 - Communication de décision
 - 1/1 - Décisions du Président
 - 1/2 - Décisions du Bureau
- 2 - Création et formation des Commissions intercommunales spécialisées
- 3 - Désignation de représentants
- 4 - Contractualisation 2026
- 5 - Pôle Métropolitain Européen du Sillon Lorrain
- 6 - SPL-XDEMAT
- 7 - Convention de mandat avec la Société Fifteen
- 8 - CRD - Tarifs 2026/2027
- 9 - Comité Départemental Olympique et Sportif des Vosges (CDOS)
- 10 - Création des instances paritaires
- 11 - Fixation du nombre de représentants dans les instances paritaires
- 12 - Questions diverses

